

Österreichisches Museum für Volkskunde  
BIBLIOTHEK

Nr. 29424

Standort N



LES  
TATOUAGES  
DU  
« MILIEU »

JACQUES DELARUE  
ROBERT GIRAUD



**LES TATOUAGES  
DU « MILIEU »**



JACQUES DELARUE  
*Inspecteur à la Direction  
des Services de Police judiciaire  
de la Sûreté nationale*

&

ROBERT GIRAUD

# LES TATOUAGES DU « MILIEU »

*avec 82 photographies hors texte*

&

*80 dessins de tatouages*

*par Jacques Delarue*

29424 N

25. Jan. 1983



LA ROULOTTE

25, RUE BONAPARTE, VI<sup>e</sup>

PARIS



## CHAPITRE PREMIER

### QUELQUES DÉFINITIONS

**LE MOT** Si la pratique du tatouage remonte à la plus haute antiquité et peut être dite contemporaine des premières formes d'organisation sociale, l'introduction du terme qui la désigne dans notre langue est relativement récente.

C'est le traducteur du **Second Voyage de Cook en Océanie** (1772-1775) qui l'emploie pour la première fois, en 1778. Il le fait d'ailleurs non sans timidité et, dit-il, parce qu'il n'a trouvé nulle part d'équivalent français au terme anglais **tattooing**. Il crée le substantif **tatouage** qui va désigner à la fois l'opération du tatouage et le résultat de cette opération. Le verbe **tatouer** cependant, existait dès 1769; on le trouve dans la traduction de Hawkesworth.

L'origine du mot est océanienne. Il vient de l'expression « tatou » (que les indigènes prononcent **tatahou**), dérivée de la racine **ta** (dessin) et qui signifie : dessin inscrit dans la peau. On retrouve la racine à peine altérée dans le polynésien **tuhuka**, le tahitien **tahua**, l'indien **tahua tatau**.

Toutes les langues occidentales n'ont pas adopté cette racine. L'allemand a bien l'équivalent **tatôwiren**, mais l'italien dit encore **screizatura** et l'espagnol **picadura**.

Mentionnons pour mémoire des indications étymologiques plus ou moins fantaisistes, mais fournies par des auteurs sérieux :

Clavel donne le nom du dieu Tiki, qui aurait, selon la tradition polynésienne, appris aux hommes la pratique du tatouage.

Toubin indique le sanscrit **dâ** : poser, mettre en soi, et **ta** : globe, disque, cercle.

Enfin, certains imaginatifs ont soutenu que l'origine de **tatouage** était **tatou**, le nom de l'animal, par analogie avec les dessins de sa carapace.

Notons, pour conclure, qu'avant les grandes expéditions transocéaniques de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, on n'employait qu'une terminologie approximative : marque, stigmaté, etc... On trouvera ensuite les mots **tatouer** et **tatouage** dans le **Dictionnaire de Médecine** du médecin belge Pierre Humbert Nysten, et Littré les adopte dès 1858.

**LA CHOSE** Le tatouage est l'opération qui consiste à introduire dans l'épiderme un colorant quelconque, par un procédé quelconque, afin d'obtenir une marque permanente et si possible indélébile.

Nous disons quelconque : le choix du colorant et du procédé n'importe en effet qu'accessoirement. On connaît une variété considérable de procédés et de colorants, employés selon les circonstances dans lesquelles se déroule l'opération.

Le grand public admet que le tatouage s'effectue au moyen d'aiguilles trempées dans de l'encre de Chine. C'est là un des procédés les plus satisfaisants, mais ce n'est pas le seul.

Le tatouage n'implique d'autres règles que celles que suppose la définition que nous en avons donnée. Quand il n'a pas la possibilité de choisir, le tatoueur emploie les colorants les plus hétéroclites, ceux même que le hasard lui met dans la main. Cette impossibilité du choix stimule son imagination et lui fait élire les matériaux à sa portée ; il suffit qu'il les imagine susceptibles de fournir un colorant efficace.

Imaginons un détenu, vivant avec d'autres détenus dans un établissement pénitentiaire quelconque.

De son propre chef, ou sur l'instigation de l'un de ses compagnons, il décide de se faire tatouer. L'un des détenus s'offre à le faire, mais personne n'a d'encre à sa disposition. Que faire ? Pas question de renoncer à l'opération, qui procure à tous une distraction appréciée, comme exécutant, patient ou spectateur. L'ingéniosité va donc suppléer à la carence des matériaux savants. Un morceau de mâchefer récolté pendant la promenade, un morceau de houille ou de charbon de bois subtilisé par un détenu affecté aux cuisines, procurera, convenablement pulvérisé, un colorant tout à fait adéquat. Mieux encore, de la suie ou du noir de fumée obtenu par grattage du fond d'une marmite ou d'une gamelle, pourra être employé à cet office, soit « nature », soit étendu d'eau. Pour la confection des dessins artistiques en deux couleurs, des éclats de brique ou de tuile broyés finement fourniront le colorant rouge habituellement choisi. On obtiendra un bleu doux avec de l'ardoise pilée, parfois avec du « bleu » de blanchisseuse. On verra aussi des tatouages effectués avec du chocolat en poudre ou avec de la poudre de quinquina délayée dans du vin.

Il convient de le noter, tous ces colorants ont l'avantage d'une innocuité quasi parfaite. Les accidents ou les réactions violentes ne peuvent survenir à la suite de leur emploi sont rarissimes et dus généralement à d'autres causes.

Mentionnons, pour terminer, un colorant nouveau. Les militaires des forces françaises en Indochine se tatouent en employant un colorant végétal très efficace et très tenace utilisé dans le pays pour la teinture des tissus, et qui donne un brun foncé. Ce produit paraît toxique et, dit-on, provoque de fréquents accidents et des réactions sérieuses. Nous allons donc voir apparaître prochainement des tatouages indélébiles, d'une coloration jusqu'ici jamais obtenue.

Le colorant une fois préparé, il reste à l'introduire dans l'épiderme. Une grande variété d'instruments et de techniques sera proposée à notre étude.

Nous diviserons ces techniques en deux groupes, auxquels tous les procédés de tatouage se rattachent (à une seule exception près) : **piqûres** et **incisions**.

Le procédé par piqûres exige l'emploi d'aiguilles, de poinçons (parfois faits d'esquilles d'os ou d'arêtes), d'éclats de bois ou de tiges métalliques affûtées en pointe, d'épines végétales comme les aiguilles de cactus, qui servent à faire la quasi-totalité des tatouages ethniques arabes, avec la suie de fond de marmite comme colorant.

Les procédés par incisions nécessitent l'emploi de lames de rasoir ou de toutes lames rendues tranchantes par affûtage, voire des plaques de fer-blanc (boîtes de conserves) ou des éclats de verre. Les peuplades océaniques utilisent couramment des coquillages aux bords dentelés. On utilise pareillement les pierres et surtout les silex, rendus coupants par affûtage.

Quel que soit le procédé employé, il consiste à faire pénétrer les colorants pulvérisés, par friction ou massage sur la surface de peau où le dessin désiré a été préalablement piqué ou incisé. Le colorant liquide peut être introduit de la même façon, mais, dans son cas, le procédé par piqûres conviendra mieux. On trempe l'aiguille dans le colorant et on la fait pénétrer dans la chair à une profondeur convenable, où elle dépose le colorant en fines particules.

En principe, le patient ne doit pas saigner. Le sang risquerait d'entraîner avec lui tout ou partie du colorant.

Pour obtenir des images fines et soignées, des dessins nets, le tatoueur expérimenté opère généralement de la façon suivante :

Il trace directement sur la peau le dessin avec un crayon gras ou une plume. Pour obtenir un modèle donné, il devra le calquer sur un papier, puis en piquer les traits à l'aiguille. Il applique alors le papier sur la partie à tatouer, verse sur la surface du charbon de bois en poudre (par exemple) et, en tapotant, fait déposer le colorant sur la peau à travers les perforations, reproduisant ainsi le dessin du calque. Ou bien,

c'est un autre procédé en faveur : il dessine le motif sur un papier avec un crayon-encre puis, la partie à tatouer étant enduite de savon, il y applique le dessin qui s'y décalque.

Le tatoueur prend alors des faisceaux d'aiguilles fines assemblées par trois, cinq ou sept. Pour plus de commodité, on emmanche les faisceaux dans un bouchon ou un morceau de bois. Le tatoueur trempe l'instrument obtenu dans l'encre de Chine et pique les contours du dessin en enfonçant les aiguilles à une profondeur d'environ 4 à 6/10 de millimètre.

Les aiguilles doivent être enfoncées obliquement. Pour obtenir un trait plus net, on repique à une profondeur d'environ 1 millimètre. On exécute ensuite les ombres dont on définit l'intensité en variant l'espacement des points.

Un procédé mixte, très en faveur, consiste à traiter les grands tracés au rasoir, les ombres à l'aiguille. Un autre procédé consiste à tracer le dessin au rasoir, sans colorant. Lorsque quelques jours après, la petite croûte marquant les incisions tombe et que le dessin apparaît en clair, il ne reste plus qu'à le piquer.

Le seul procédé qui n'entre pas dans notre classification c'est, croyons-nous, celui qu'emploient les Esquimaux.

Le tatoueur, dans ce cas, introduit dans la peau, à l'aide d'une aiguille, un fil préalablement graissé et imbibé de noir de fumée. Le fil, entraîné par l'aiguille selon les contours du dessin, abandonne son colorant entre chair et peau.

Ce procédé, qui serait douloureux pour des Européens, est anodin pour les Esquimaux en raison de l'épaisse couche de graisse qu'ils ont sous la peau.

Examinons à présent les suites de l'opération.

Les piqûres ou incisions produisent les mêmes effets qu'une scarification brutale. Une réaction inflammatoire va suivre. Les tissus traités vont rougir et gonfler dans l'heure. Bien entendu, la durée de l'opération, la grandeur relative du dessin ainsi que le degré d'habileté du tatoueur interviennent comme facteurs essentiels. La nature chimique du colorant joue aussi un rôle non négligeable. Le vermillon par exemple provoque des réactions sérieuses. Par contre, l'encre de Chine est bien tolérée dans la plupart des cas. Les colorants jaunes, comme le safran, sont très rarement employés, de même les verts.

Le tempérament du tatoué est un facteur déterminant dans les réactions post-opératoires du tatouage. Certaines peaux réagissent vigoureusement à des traitements qui laissent d'autres épidermes sans dommage. Mais, en règle générale, rougeur et gonflement affectent, plus ou moins, l'épiderme, durant les trois ou quatre jours qui suivent l'opération.

Au bout d'une huitaine de jours, la croûte qui s'est formée tombe. Puis le tatouage pâlit un peu, mais au bout d'un mois environ acquiert son intensité définitive.

On a signalé des accidents, rares, consécutifs au tatouage, mais ils paraissent dus plutôt au mauvais état de santé du tatoueur. Ainsi le tatoueur mouillait son aiguille de salive, et s'il portait dans la bouche des plaques ou des mucosités d'origine syphilitique, transmettait son mal. On a également signalé des abcès tuberculeux provoqués de façon analogue.

Tous les tatouages ne sont pas nécessairement indélébiles. L'atténuation de la teinte est souvent observée chez des vieillards ayant été tatoués dans leur jeune âge. Les colorants autres que le noir et le bleu foncé sont peu solides et on observe d'assez nombreux cas d'effacement au bout de quelques années dans les tatouages effectués avec ces colorants. Mais d'une façon générale tous les tatouages en noir ou en bleu sont réellement indélébiles.

Ce caractère essentiel du tatouage est le résultat d'un phénomène simple. On pourrait normalement penser que les particules de colorant introduites dans la chair vont se trouver, à plus ou moins longue échéance, entraînées par la circulation sanguine et éliminées ou dissoutes. Il n'en est rien. En effet, la circulation sanguine est assez lente à fleur de peau pour permettre un travail naturel de défense. Les particules de colorant introduites dans la peau sont des corps étrangers qui s'enkystent rapidement, deviennent inoffensifs et se fixent définitivement.

Mentionnons pour mémoire deux procédés modernes de tatouage : D'abord le tatouage électrique, procédé d'origine américaine, quelque peu industriel, et qui,



jusqu'ici, n'a pas laissé trace de tatouages intéressants ou originaux. Ensuite, un procédé parent quant à son aspect commercial utilise des planchettes où le dessin à inscrire est jalonné d'aiguilles, plantées dans le bois, pointes en l'air. Pour tatouer, il suffira d'enduire les pointes d'encre, de poser l'instrument sur l'endroit à tatouer, puis d'exercer sur le dos de la planchette une pression suffisante pour faire pénétrer également toutes les aiguilles à une profondeur convenable. On tatoue ainsi le motif choisi d'une façon quasi instantanée.

Ces deux modes de tatouage, qui reproduisent à jet continu des motifs stéréotypés, suppriment un des principaux attraits du tatouage : l'originalité.

Disons, pour conclure, que toute introduction dans l'épiderme d'un colorant, liquide ou pulvérulent, y laisse une marque pratiquement indélébile constituant un tatouage.

Même les entailles ou les écorchures salies de poussière de charbon que se font accidentellement les mineurs, gravent sur leur peau des dessins informes qui sont d'authentiques tatouages.

## CHAPITRE II

# HISTORIQUE DU TATOUAGE

**PRÉHISTOIRE** Les hommes se tatouent depuis l'époque reculée qui vit éclore les premières formes de vie sociale. En ce sens, la pratique du tatouage est un comportement social.

La découverte d'outils à tatouer dans les cavernes, et la présence de signes qui ne peuvent être que des tatouages sur les figurines les plus anciennes, fournissent des preuves abondantes et variées de la pratique du tatouage chez l'homme préhistorique.

Des poinçons, des aiguilles à tatouer en bois de renne, ont été découverts à Aurignac. Ailleurs, des silex à pointes aiguës, des éclats d'os taillés en crayons. Ce qui rend indiscutable la destination que l'homme réservait à ces outils, c'est la présence fréquente, sur les lieux de leur découverte, de godets emplis de colorants minéraux, sans doute délayés après broyage, et dans les gisements magdaléniens, de mortiers destinés à cette opération de broyage. Parfois, on voit encore l'outil plongé dans le godet. On signale de nos jours l'emploi de godets semblables chez les Osages du Missouri, et pour le même usage.

Les colorants employés variaient selon les régions. Ils provenaient de minéraux des terrains les plus voisins. A Mongodier (Charente) ou dans les grottes des Eyzies (Dordogne), on a retrouvé la limonite ou sanguine raclée. A Solutré, une poudre noire obtenue à partir du minerai de manganèse.

Les statues grossières, les pierres, les menhirs, façonnés maladroitement à l'image humaine, portent dans de nombreux cas des traces de tatouages. En France, les exemples abondent. Tous les bons auteurs ont cité la statue-menhir de Saint-Sernin (Aveyron) — en grès rouge, que l'on peut voir au Musée de Rodez — dont le visage porte un tatouage en portée musicale, quatre traits horizontaux sous chaque œil. Citons en outre en passant :

La statue de La Prade (Aveyron), en grès blanc, visage en T, avec deux tatouages à gauche et trois à droite ;

La statue des Montels (Aveyron), dont l'original est à l'Hôtel d'Assézat à Toulouse, et dont le masque, rare car en ronde-bosse, porte deux tatouages de chaque côté ;

La statue en granit de La Bessière (Tarn), importante, mesurant 1 m. 25 de haut, qui porte deux tatouages de chaque côté ;

Celle de Saint-Julien (Aveyron), avec trois tatouages ;

Celle de Frescaty (Tarn) a trois tatouages également ;

Celle de Mas Capelier (Aveyron), avec deux tatouages ; un moulage est au Musée de Saint-Germain (n° 46.047) ;

La statue de Saint-Théodorit (Gard), au Musée de Nîmes, dont la face en T, en relief, porte des tatouages spéciaux, très curieux, en relief, incurvés;

Celle de Bragassargues (Gard), au Musée de Nîmes également, en calcaire compact de la période oligocène, dont la face mutilée porte aussi des tatouages.

Tous les signes portés par ces statues sont indiscutablement des tatouages. Leur nombre et leur localisation semblent marquer l'appartenance hiérarchique au clan ou à la tribu. Ces tatouages ont été très longtemps employés sous nos latitudes. De nos jours on les observe encore dans certaines peuplades primitives. Certains Indiens l'emploient également en traits verticaux, avec la même localisation. Quant au tatouage curviligne de la statue de Saint-Théodorit, le motif s'en retrouve encore actuellement en Malaisie. La plupart des statues ou statuettes découvertes dans les fouilles étrangères des gisements de la même époque, portent des signes identiques. Les idoles de schiste du Portugal, les statuettes d'argile de Cucuteni (Roumanie), la déesse de San Martinho (Portugal), les déesses tombales égéennes, lusithaniennes, languedociennes, toutes sont tatouées.

De même, les figurines de Tordos et celles de Jablanica (Serbie) sont tatouées sur le ventre et les seins. Dans les Cyclades, à Amorgos, on a découvert une tête tatouée.

Ainsi, le doute n'est pas possible; l'homme préhistorique, l'homme de Cro-Magnon, se tatouait, et ce n'est pas seulement au Néolithique qu'il faut chercher les débuts du tatouage, mais au Quaternaire supérieur, à la fin du Paléolithique, époque où Magdaléniens, Solutréens, et même Aurignaciens, se tatouèrent.

De bons auteurs ont voulu voir dans le tatouage une manifestation essentielle du sens inné de la parure que tout homme porte en lui, citant à l'appui de cette théorie les sauvages des îles du Pacifique dont le corps est couvert de tatouages, car ils ignorent le vêtement.

Mais l'homme qui vivait au Quaternaire supérieur ne pouvait ignorer le vêtement. Le climat était froid et sec, c'était à peu près le régime actuel des steppes. Le renne était l'animal principal. D'ailleurs, l'Esquimau actuel n'est rien d'autre que l'homme de cette période qui suivit le renne dans sa migration vers le Nord, lors du réchauffement progressif de la température sous nos latitudes. Et malgré la température très basse qui règne dans son univers, l'Esquimau se tatoue.

Il faut donc chercher ailleurs que dans un souci de parure le point de départ du tatouage.

Robert Ganzo, poète et homme de science, dont les travaux sur la préhistoire sont suffisamment connus pour qu'il soit inutile de le présenter plus longuement et avec qui nous avons attentivement examiné toutes les hypothèses, nous a fourni l'explication que nous avons adoptée comme la plus plausible.

A l'origine, l'homme préhistorique se peignait le corps, dans le but d'obtenir un camouflage lui permettant des ruses de chasse ou de guerre. Mais ces peintures, trop fragiles, devaient être renouvelées sans cesse, c'est pourquoi il chercha un moyen de consolider ce camouflage chromatique et découvrit le tatouage.

Les peintures et les tatouages ont dû coexister pendant une certaine période, avant que le tatouage ait eu la suprématie.

Ce n'est évidemment qu'une hypothèse, mais l'étiologie du tatouage peut-elle être étudiée autrement?

Sans doute l'aspect décoratif du tatouage devait le faire considérer et estimer bientôt comme un moyen de parure. Mais, avec l'éveil de la conscience sociale, il devait devenir marque distinctive, puis signe sacré, magique, amulette protectrice.

Dans les dessins rupestres par exemple, à côté des figures à caractère représentatif simple (animaux, silhouettes, etc.), nous trouvons des graphismes rudimentaires tels que nous en ont présentés les figurines dont nous parlions plus haut : lignes groupées en parallèles ou en rayons autour d'un point-centre; points isolés ou groupés en triangle, en cercle, en ovale, en ligne; triangles et croix; entrelacs et treillis; crochets, pointes en râteau, etc...

Tous ces dessins sont manifestement des idéogrammes à caractères symbolique et mythique. Tatoués, ils sont chargés, comme le totem auquel ils s'apparentent, d'identifier un individu en marquant son appartenance au groupe social et en lui assurant la protection du totem dont ils sont l'image ou le symbole.

Le tatouage originel est donc le signe d'une prise de conscience collective. Il est le témoin des premières ébauches de société organisée, le premier signe d'une organisation sociale, morale et religieuse.

**ANTIQUITÉ** Le caractère magique du tatouage, loin de s'amenuiser, ne fait que s'accroître dans les premières civilisations. Le tatouage devint de plus en plus un signe sacré, chargé de protéger ou de guérir. C'est la naissance du tatouage thérapeutique et du tatouage prophylactique.

Si ce dernier ne pouvait être que magique, le tatouage thérapeutique en revanche obtenait parfois très rapidement des résultats remarquables, puisque, agissant comme une scarification énergique, il pouvait, dans certaines affections précises, amener un soulagement lorsqu'il était effectué sur la partie malade.

Les Égyptiens l'employaient. De nombreux exemples peuvent être cités. Sans nous étendre sur la découverte d'outils à tatouer dans certains tombeaux, citons les Tamahous figurés sur le tombeau de Sési I<sup>er</sup>, qui étaient tatoués du signe de Neït (quinze siècles avant notre ère). La présence de ce tatouage, qui est d'origine libyenne, semble indiquer que le tatouage a été importé en Égypte par une tribu du Haut-Nil.

Exceptionnel sous l'ancien Empire, il se généralisa par la suite.

Fouquet estime que le tatouage en Égypte existait sous sa forme thérapeutique environ trois mille ans avant notre ère. La momie d'une prêtresse d'Hathor, nommée Ament, découverte à Thèbes et datant de la XI<sup>e</sup> dynastie, portait des tatouages formés de lignes droites parallèles, tracées sur le ventre, dont le caractère médical ne fait aucun doute.

Les autres peuples de l'Antiquité utilisaient également ces procédés.

D'autre part, le tatouage purement magique était très employé. Nous savons par exemple que les prêtres d'Isis et d'Osiris portaient des signes sacrés tatoués, et les personnages de nombreuses fresques sont souvent tatoués ainsi que les statuettes de cette époque.

Il semble bien que l'Égypte ait songé la première à utiliser également le tatouage à une autre fin, purement utilitaire cette fois. En effet, le tatouage fut utilisé par les Égyptiens pour marquer, comme du bétail, les captifs ou les condamnés. Les prisonniers qui figurent sur le tombeau d'Ousireï I<sup>er</sup>, à la nécropole de Thèbes, portent cette marque.

Ce procédé fut abondamment employé dans la suite dans presque tous les pays du monde. Il a même été repris tout récemment en Europe. Tout le monde a entendu parler des tatouages employés par les Allemands pour marquer les déportés et les SS.

Bien que ces deux catégories fussent situées chacune à une extrémité de l'échelle hiérarchique créée par le régime hitlérien, le tatouage leur était également appliqué pour des raisons différentes.

Les déportés étaient, à leur arrivée au camp, marqués d'une lettre et d'un groupe de chiffres tatoués sur l'avant-bras. La lettre était l'indice du convoi ayant amené le déporté au camp, le chiffre était son matricule personnel.

Quant aux SS, leurs tatouages (qui ne sont pas tellement éloignés de ceux des déportés, puisqu'ils étaient également destinés à empêcher une fuite possible ou une désertion) avaient une autre utilité. Chaque SS portait, en effet, tatoué sous l'aisselle, à côté des lettres SS, un signe indiquant son groupe sanguin. Ce tatouage donnait droit à la priorité des soins dans les hôpitaux des zones de combat, et, par l'indication du groupe sanguin permettait, en cas de besoin, de procéder sans délai à une transfusion. Ce tatouage était porté par des hommes particulièrement précieux pour le régime nazi et qui devaient être sauvés à tout prix et avant tous les autres.

Les Assyriens se tatouaient, de même que les Phéniciens. Chez eux le tatouage paraît avoir été surtout magique et protecteur.

Chez les Grecs, à l'époque d'Homère, les femmes étaient tatouées. Il semble que chez les Grecs classiques, si soucieux et si respectueux de la beauté du corps, le tatouage n'ait eu que deux formes bien précises, excluant toute idée de parure : le tatouage magique et la marque de propriété.

Hérodote a transmis jusqu'à nous l'histoire de Pâris qui dut se faire tatouer dans

le temple d'Héraclès à Canope, afin que, devenu sacré par ce signe, les poursuivants lancés à ses trousses par Ménélas ne puissent plus le toucher.

Certains signes distinguaient aussi les initiés aux mystères de telle ou telle divinité.

Ceci mis à part, les Grecs considéraient le tatouage comme un signe de barbarie et l'utilisaient pour marquer leurs esclaves, leurs criminels, et leurs troupeaux. Les marques infamantes, placées au front, étaient souvent dissimulées par les cheveux que l'on peignait en frange. Pour cette raison, la marque fut par la suite imprimée entre les deux yeux. Les esclaves marrons qui étaient repris se voyaient signalés par un cerf dont ils prenaient alors le nom.

Autre exemple : nous lisons dans Aristophane (*Les Nuées*, v. 25) :

Strepsiade : « Pourquoi douze mines à Pasiás ?

— C'était pour acheter le cheval marqué de la Kappa. »

Les Grecs marquaient en effet d'une Kappa les chevaux ayant déjà gagné une course.

Les Chaldéens, les Samaritains et les Hébreux se tatouaient également.

Avec les Hébreux nous retrouvons le tatouage magique et religieux.

Les Hébreux portaient un signe sur le front qui était le signe de Jéhovah. Ezéchiel (*Vulgate*, IX, 4) le mentionne. L'Apocalypse de saint Jean en fait également mention. Il s'agit du signe Thau, correspondant au graphisme T qui se perpétua dans la symbolique chrétienne comme le sceau divin, la marque des élus par la grâce.

Ce graphisme paraît avoir son origine dans la croix ansée égyptienne qui était le signe de participation à la vie divine. On le trouve encore dans les ornements rituels du culte de saint Antoine et dans la crosse des évêques de rite grec.

Mais les livres sacrés proscrivaient les marques autres que le Thau. Le Lévitique les interdit formellement. Il semble que les Hébreux ne tinrent pas compte de la défense de Moïse et qu'ils pratiquèrent le tatouage que les Égyptiens leur avaient enseigné.

Le Coran interdit lui aussi les tatouages, mais cette interdiction, formulée peu clairement, semble être restée sans effet puisque l'on se tatoue dans les pays mahométans plus que partout ailleurs.

Les Romains firent eux aussi grand usage du tatouage. Ils marquaient les esclaves fugitifs d'un O ou d'un F au front. Parfois, on faisait même tatouer *in extenso* : « Cave a fugitivo ». Certains ouvriers des services publics, fontainiers ou armuriers, étaient marqués pour qu'ils ne puissent se dérober à leur tâche. Les légionnaires se tatouaient tellement que l'on dut réglementer cette pratique. On tatoua aussi par mode, ce qui suscita des polémiques sérieuses, certains considérant le tatouage comme une flétrissure, d'autres comme une parure. Et la plupart des auteurs latins signalent le tatouage.

Les Gaulois se tatouaient aussi ; il y a même une tête tatouée d'un trèfle, plante sacrée, sur certaines médailles gauloises.

Les habitants de la Grande-Bretagne étaient couverts de bigarrures et c'est à cause de leurs tatouages que les Bretons furent appelés les Pictes par les conquérants romains.

L'Antiquité employa, comme de nos jours, les procédés par piqûres et par incisions. De plus, on tatouait aussi par cautérisation.

## LES PEUPLES PRIMITIFS

La pratique du tatouage est contemporaine des premières formes de la vie sociale (elle en est un signe), et apparaît donc avec ceux qu'on appelle les peuples « primitifs ». On la retrouve, de nos jours, dans la mesure où nos formes de vie participent d'une mentalité dite « primitive ».

Presque tous les signes magiques ou symboliques, en honneur il y a deux ou trois mille ans, sont encore employés en Afrique du Nord. Ainsi du tatouage tribal qui distingue les membres d'une tribu et qui varie avec le sexe de celui qui le porte. Chez les femmes, c'est un tatouage en chaînette sur le front, descendant entre les yeux et qui se prolonge parfois sur l'arête du nez. Plus fréquent encore le tatouage du menton, si répandu que les sourds-muets expriment par le geste du pouce sur le menton le concept de femme.

Ces peuples emploient exclusivement le procédé de tatouage par piqûres, utilisant l'épine de cactus comme instrument, et comme colorant la suie de fond de marmitte. L'exécution est la plupart du temps dévolue à de vieilles femmes, qui pratiquent dans la stricte observance des rites magiques ancestraux.

Chez les autres peuples de l'Afrique, le tatouage par incisions remplace le tatouage par piqûres, à de rares exceptions près. Les marques cicatricielles, ou chéloïdes, forment de véritables dessins en relief. La raison en est qu'un dessin en couleur se distinguerait mal sur un épiderme sombre.

Le tatouage est également très répandu en Asie. Marco Polo en fait mention dans les récits de ses voyages. Tout le monde a entendu parler des merveilleux tatouages polychromes des pêcheurs de perles, de coraux ou d'éponges. Ils sont censés protéger le pêcheur au cours de ses plongées.

Au Japon, les jeunes filles portent au poignet autant de marques qu'elles ont eu d'amants. Les mères Ainos de Yeso ou de Sakhaline tatouent par incision des moustaches à leurs jeunes garçons, des grains de beauté et des bandeaux décoratifs sous la lèvre inférieure de leurs fillettes.

À Formose, certains signes tatoués commémorent les exploits guerriers de leurs porteurs.

À Bangkok, un S tatoué entre le pouce et l'index rend l'homme invulnérable.

Pour ajouter à leur pouvoir de séduction, les Laotiens se tatouent de la ceinture jusqu'aux chevilles.

Les criminels de Birmanie se voient, dès leur arrestation, tatouer des menottes et des chaînes.

Aux Indes et au Bengale, la belle facture des tatouages est liée au style des sculptures et en général de l'art ornemental indigène.

Signalons quelques tatouages typiques en Chine. On sait qu'il y existe de nombreuses sociétés secrètes. La plupart d'entre elles emploient comme signe de reconnaissance un minuscule tatouage cabalistique, placé à un endroit caché mais facile à découvrir.

On trouve en Océanie, où le tatouage est fort répandu, une forme très particulière du tatouage : le Moko.

Le moko, tatoué sur le visage, est un véritable blason. Les descendants des plus anciennes familles portent fièrement leur moko, comme les seigneurs d'Occident exhibaient leurs quartiers de noblesse. Chaque victoire, chaque exploit accompli par son porteur, s'inscrit sur son visage par une enjolivure, un détail supplémentaire du moko. Lors des premières cessions de terrains passés à des Européens, le vendeur signait l'acte de vente en y apposant son moko.

Le tatouage armorial se retrouve dans les pays anglo-saxons, particulièrement en Angleterre où les grands du royaume portent ainsi leur blason finement tatoué.

Il y a quelques années, lors du couronnement de George VI, une Française revendiqua ses droits à la couronne en excitant... d'un tatouage qu'elle portait. Elle se prétendait fille du duc de Clarence (frère du roi) et de Frédérique de Hohenzollern. Avant de la confier à une nourrice, son père avait pris le soin de lui faire tatouer, à un endroit discret et charnu, des armoiries parlantes pour preuve de son ascendance illustre. L'enfant aurait été plus tard enlevée, et le tatouage effacé. Pas au point qu'une expertise n'en reconnaisse assez de signes identifiables, donnant ainsi matière à procès.

Pour revenir à l'Océanie, indiquons que le tatouage s'exécute selon un cérémonial précis, par petites surfaces. Le patient observe la diète et le repos. On comprend que seuls les individus d'un âge avancé puissent être tatoués sur tout le corps.

Aux Carolines, c'est le Chef qui pratique, avec accord préalable des Dieux de la tribu. Seuls, ils ont privilège de se faire tatouer le visage. Ces tatouages faciaux sont en Nouvelle-Zélande l'apanage des hommes à l'exclusion des femmes, et constituent une marque de distinction. Par contre, les femmes portent de riches dessins, dont elles sont très fières, sur les fesses.

Les indigènes de l'île de Pâque se tatouent également.

C'est à Tahiti que les tatouages sont les plus parfaits artistiquement. Dumont Durville fut frappé par la qualité ornementale de ces arabesques compliquées.

En Amérique, la plupart des peuplades primitives subissent la règle commune

et se tatouent. Depuis les Esquimaux du Groenland et de l'Alaska qui se tatouent, de la façon curieuse que nous avons mentionnée dans le premier chapitre, des marques à signification magique particulière variant avec le sexe, jusqu'à certaines tribus de l'Uruguay, en passant par les indigènes des îles du Prince de Galles, qui se tatouent des animaux totems, par les Indiens d'Amérique du Nord, dont les femmes portent le tatouage du menton, par ceux du Canada, du Michigan, du Wisconsin et par ceux de l'Amérique Centrale, du Yucatan, de la Colombie, du Venezuela, tous pratiquent traditionnellement le tatouage.

## ÉPOQUE MODERNE

Il nous faut revenir en Europe et tenter d'évaluer l'importance sociale du tatouage, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, et décrire les phases de son évolution.

Une discrimination s'impose d'abord, eu égard à l'appartenance sociale des gens qui se tatouent. Par exemple, entre les pays anglo-saxons (Angleterre principalement) et presque tous les pays du continent.

L'Angleterre est, en effet, le seul pays européen où le tatouage soit en usage dans la bonne société. Ainsi que nous l'avons mentionné plus haut, il est courant de porter ses armoiries tatouées, ou de petits emblèmes, ou des initiales. Pour ne citer que quelques noms parmi les plus célèbres, rappelons seulement qu'Edouard VII se fit tatouer étant Prince de Galles, et que le Duc d'York, le Duc d'Edimbourg, ainsi que certains membres de la Chambre des Lords l'imitèrent. Certaines femmes de la haute aristocratie anglaise sont également tatouées. La plupart de ces tatouages furent exécutés par un spécialiste londonien à l'aiguille électrique, et en plusieurs couleurs, parfois jusqu'à sept. L'opération coûtait assez cher.

Revenons à l'aspect général du tatouage dans les autres pays européens, et plus particulièrement en France.

De la fin du Monde antique à nos jours le tatouage n'a pas cessé d'être pratiqué.

Nous ne savons pas grand'chose de l'aspect du tatouage au Moyen âge, mais nous savons qu'il était tellement en faveur, que le Clergé s'en émut et que le Concile de Calcuth le condamna en 787, comme un vestige du paganisme. Cette interdiction ne le fit cependant pas disparaître. Plus tard, il semble que se soit établie la coutume de tatouer une marque sur les nouveau-nés. Un personnage de Beaumarchais n'est-il point reconnu grâce à la marque tatouée sur son bras ?

Pendant la Révolution on se fit beaucoup tatouer, particulièrement des devises patriotiques ou républicaines, de préférence dans le goût féroce ou sanguinaire. La plupart de ceux qui s'étaient fait tatouer de cette façon le regrettèrent amèrement quelques années après, et le cas de Bernadotte, bien que très connu, mérite cependant d'être rapporté.

Bernadotte, devenu roi de Suède, dut faire un jour appel à son médecin. L'homme de l'art ordonna une saignée, mais Bernadotte s'y refusa avec une énergie incompréhensible. Devant l'insistance du médecin, Bernadotte fit sortir tous les assistants, puis, resté seul avec le médecin, lui fit jurer de ne répéter à quiconque ce qu'il allait voir. Il découvrit enfin son bras, et la « Faculté », stupéfaite, y put lire cette phrase lapidaire tatouée pendant la Convention : **Mort aux rois.**

Puis le tatouage devint emblème militaire ou professionnel. Les militaires se faisaient tatouer l'insigne ou le numéro de leur régiment. Souvent ce numéro se trouvait encadré de rameaux, de palmes, ou de faisceaux d'armes et de drapeaux. Le compagnonnage fit éclore une abondante floraison d'emblèmes professionnels. Chaque compagnon portait tatoués les attributs de sa profession. Les maîtres d'armes portaient deux fleurets entrecroisés et un masque ; les maçons, l'équerre, le fil à plomb et la truelle ; les charpentiers, la varlope et le compas ; les forgerons, l'enclume, le marteau et les pinces ; les boulangers, des pelles à four entrecroisées et un pain. Ainsi chaque profession avait ses marques de reconnaissance, en tous points comparables au tatouage tribal puisqu'elles avaient pour but principal de permettre aux membres d'une profession de se reconnaître entre eux.

À la fin du siècle dernier, ces tatouages tombèrent en désuétude en même temps que les traditions corporatives.

Ainsi disparaissaient les tatouages des honnêtes gens pour laisser subsister uniquement les tatouages de la pègre, bien différents par leur signification psychologique générale.

Il convient cependant de mentionner une exception : Pendant la guerre de 1914-1918, plus particulièrement pendant la période dite « guerre de position » ou « guerre des tranchées », de nombreux combattants se firent tatouer, qui, sans ces circonstances exceptionnelles, n'auraient jamais songé à acquérir ces ornements. L'inaction, l'ennui, l'exemple de camarades de combat, engendrèrent la mode. Les sujets les plus variés furent piqués dans les « cagnas », depuis les motifs les plus patriotiques jusqu'aux devises les plus vigoureusement antimilitaristes, en passant par toute la gamme des devises sentimentales ou amoureuses.

Cette courte période mise à part, on peut dire que depuis 50 à 60 ans le tatouage est devenu l'apanage des criminels, et, d'une façon générale, de la faune très particulière connue sous le nom de « milieu ».

Ce sont les tatouages de ces individus que nous allons étudier d'une manière plus systématique dans les chapitres suivants.

## CHAPITRE III

### SITUATION ACTUELLE

Aujourd'hui, en France, la présence d'un tatouage sur un individu peut être interprétée comme un signe suspect. Mettons à part, toutefois, les tatouages de compagnonnage portés encore par certains hommes âgés, les tatouages de régiment et en général tous les tatouages exécutés pendant le service militaire et dont on trouve des exemples particulièrement nombreux sur les hommes ayant servi dans la Marine ou les troupes coloniales.

Même dans ces derniers cas, le tatouage témoigne du passage d'un individu dans un milieu mêlé; pour tous les autres cas on peut considérer sans grand risque d'erreur qu'il est un signe d'appartenance actuelle ou passée au « milieu ».

Les tatoués sont-ils nombreux? La réponse est délicate et doit être nuancée. Comparés à l'ensemble de la population ils sont rares. En revanche, dans la faune des prisons et des pénitenciers, leur nombre reste assez important.

Pour permettre d'apprécier la permanence d'une tradition, voici quelques statistiques de la fin du siècle dernier à nos jours. On pourra voir que, si le tatouage subit des variations de fréquence, il reste bien vivace.

De 1885 à 1889, Batut donne au Pénitencier militaire de Bône, pour 2.130 individus, 61 % de tatoués; puis à l'Atelier des Travaux Publics, pour 1.000 individus, 41,2 % de tatoués. Enfin, le même, à la Prison civile de Toulon, pour 120 individus, 17 % de tatoués.

En 1897, le docteur Charles Perrier, médecin des Prisons à Nîmes, donne pour 859 détenus examinés 40 % de tatoués.

Plus tard, le professeur Alexandre Lacassagne, principal créateur de l'École lyonnaise de médecine légale et de criminologie, donne pour 800 « Joyeux » examinés 40 % de tatoués. Une autre statistique donne pour les mêmes « Joyeux », 43,3 % de tatoués, à la visite d'incorporation en 1909.

En 1910, le docteur Locard, actuellement directeur du Laboratoire de Police technique de Lyon, donne pour 902 individus examinés le chiffre de 45,4 % de tatoués. Vers 1930, les « Joyeux » ont fait l'objet de nouvelles statistiques fournissant les chiffres effarants que voici :

- A l'incorporation : 15 % sont tatoués.
- A la libération : 70 % dans les compagnies ordinaires,  
90 % dans les compagnies de fortes têtes,  
et 100 % dans les compagnies de discipline.

Voici maintenant les chiffres que nous avons obtenus. Notre examen a porté sur des individus ayant tous été condamnés une ou plusieurs fois, originaires des régions

les plus diverses. Nous avons confondu Français et étrangers dans la même statistique pour autant que les délits et les condamnations aient eu lieu en France. Pour les Nord-Africains, nous n'avons pas tenu compte des tatouages ethniques, notre statistique se bornant exclusivement aux tatouages crapuleux.

Pour 2.533 individus observés, 444 tatoués, soit 17,5 %. Ces chiffres portent sur des individus arrêtés dans le courant des années 1947-48-49.

Il semble donc ne pas y avoir eu de régression sensible, étant bien entendu que notre champ d'expérience ne saurait être comparé à celui offert par les « Joyeux ».

Précisons que la répartition des individus tatoués s'effectue comme suit :

Français .....	61,9 %
Arabes .....	30,5 %
Étrangers .....	7,6 %

Les Arabes porteurs uniquement de tatouages ethniques n'ont pas été retenus, mais la plupart de ceux qui figurent dans notre statistique sont porteurs à la fois de tatouages ethniques et de tatouages crapuleux.

On ne peut manquer d'être frappé par l'importance de l'élément arabe. L'explication est simple. Les Nord-Africains qui se sont intégrés en grand nombre ces dernières années dans le milieu de la Métropole sont naturellement prédisposés à se faire tatouer du fait des habitudes de leur race. Les nouveaux tatouages que le « milieu » leur propose reflètent simplement leur changement de condition et leurs nouvelles préoccupations.

Quant à la faible proportion d'étrangers mentionnée dans notre examen, elle est constituée par les Italiens, Espagnols, Suisses, Belges, Allemands, Roumains. Leurs tatouages, même quand ils ont été exécutés avant l'arrivée en France, ne diffèrent pas de ceux des Français. Les inscriptions en langues étrangères donnent à la traduction l'équivalent des françaises.

Pour tirer des conclusions certaines, il faudrait faire pour chaque pays étranger une étude aussi approfondie que celle que nous avons entreprise pour la France. Cependant, au premier abord, l'existence d'une tradition internationale du tatouage dans la pègre semble établie puisque le même style de tatouage se retrouve partout, tradition qui n'est peut-être que le fait d'un climat moral et d'une psychologie identiques.

Il nous a paru intéressant de dresser un tableau des divers délits commis par nos 444 tatoués délinquants :

Vols qualifiés, vols, tentatives.....	48,6 %
Coups et blessures.....	4,8 %
Agressions.....	3,4 %
Meurtres et tentatives.....	3,4 %
Outrages publics à la pudeur.....	2,8 %
Viols et tentatives.....	2,7 %
Outrages à agents et magistrats.....	2,7 %
Abus de confiance.....	1,7 %
Trafic divers, faux, etc.....	1,6 %
Escroqueries.....	1,3 %
Divers.....	27 %

Cette dernière rubrique comprend les délits les plus variés comme le vagabondage, l'abandon de famille, l'évasion, l'infraction à interdiction de séjour, les mauvais traitements à enfants, etc.

Il est très significatif d'observer que ce que l'on pourrait appeler les criminels ou les délinquants intelligents, rentrent dans les trois catégories des plus faibles pourcentages : trafic divers, faux, etc..., abus de confiance, escroquerie, ces trois rubriques ne groupant au total que 4,6 % du total des tatoués observés.

On voit donc, dès l'abord, que l'on ne peut espérer trouver beaucoup de tatoués dans ce que l'on pourrait appeler la « haute pègre », c'est-à-dire chez les individus intelligents, ayant mis leur intelligence au service du crime, et capables d'organiser

des affaires compliquées et astucieuses. Au contraire, les tatoués sont nombreux parmi les délinquants et les criminels grossiers, dont l'intelligence suffit tout juste à perpétrer l'attaque d'un passant au coin d'une ruelle sombre ou l'acte brutal du vol, délit simple par excellence.

Les professions habituelles de nos tatoués sont également révélatrices. Indiquons seulement que la profession venant largement en tête est celle de manœuvre; viennent ensuite les maçons, dockers, débardeurs, mineurs, chauffeurs ou conducteurs, forgerons, cimentiers, charpentiers, mécaniciens, etc.; un nombre relativement élevé de militaires, et quelques cultivateurs. Toutes les professions manuelles, ou presque, sont représentées dans notre statistique (nous avons vu même un scaphandrier), mais nous avons noté très rarement les professions exigeant des qualités et des connaissances plus complexes, comme celles de radio-électricien, ajusteur, ébéniste, etc. Rares également sont les commerçants, courtiers, représentants, employés d'administration.

Le recrutement des candidats au tatouage paraît donc assez facile à déterminer. On les trouvera chez les individus frustes, d'une psychologie élémentaire, facilement influençables.

\*  
\* \*

Voyons maintenant quelles sont les parties du corps les plus fréquemment tatouées.

Les résultats de notre statistique n'apportent pas de changement notable aux statistiques faites depuis plus de cinquante ans.

Ce sont toujours les bras et plus spécialement les avant-bras, qui sont les plus ornés. Quand un bras seul est tatoué, nous trouvons une très légère prédominance du gauche. Si le tatouage est unique, il est presque toujours situé sur la face interne de l'avant-bras, et là encore avec une faible préférence pour le bras gauche. Cette légère préférence du bras gauche est le seul point en contradiction avec les statistiques anciennes.

Nous pensons qu'il est normal que l'avant-bras soit la partie la plus souvent tatouée. C'est en effet un réflexe logique qui veut que l'aspirant tatoué relève sa manche jusqu'au coude et tende son bras au tatoueur, main ouverte, paume en l'air, ce qui explique que les tatouages ornent le plus souvent les faces internes. Ensuite, c'est la poitrine, puis le dos, ensuite les jambes. Les tatouages du ventre sont assez rares; on n'en trouve guère que chez les individus tatoués sur tout le corps. On peut expliquer cette rareté par la grande sensibilité de l'épiderme sur cette partie du corps, ce qui rend l'opération très douloureuse.

Les tatouages sur la verge sont rares, mais pas absolument exceptionnels.

Quant aux tatouages du visage, si l'on met à part les tatouages peu visibles, comme les points ou les petits traits, on peut les considérer comme exceptionnels.

\*  
\* \*

Il est une question qui vient tout naturellement à l'esprit devant un individu tatoué : « Pourquoi cet homme s'est-il fait tatouer ? »

Tout d'abord, il faut tenir compte de l'esprit d'imitation. Le « milieu », composé d'individus affichant un mépris total des règlements, des habitudes, des conventions est au fond très conformiste. Ce conformisme nous échappe parce que basé sur des critères qui sont totalement étrangers, même diamétralement opposés, à toutes nos conceptions. Il n'en existe pas moins. C'est pourquoi le « milieu » connaît ses modes, aussi bien dans la façon de s'exprimer que dans celle de se vêtir ou de se comporter.

C'est ainsi que telle expression nouvelle d'argot va connaître un succès immédiat et être répétée à l'envi à tout propos et hors de propos; de même une mode vestimentaire comme les pantalons d'une largeur démesurée il y a quelques années, jouira d'une grande vogue parmi le fretin des apprentis gangsters, parce qu'adoptée par les « caïds ».

Pour les mêmes raisons, beaucoup de jeunes qui entrent dans la « carrière » se font tatouer parce que « ça fait dur », parce que tel ou tel repris de justice de leur connaissance qui les a introduits dans le « milieu » est lui-même tatoué.

Aux yeux de beaucoup de délinquants mineurs le tatouage reste la marque du

« vrai de vrai », de l'homme vraiment initié aux « combines » fructueuses, surtout de celui qui n'a peur de rien. C'est aussi, un peu confusément, comme une marque de virilité, de mépris de la souffrance physique.

Cela est si vrai que le langage populaire donne cette valeur au mot tatoué. Pour parler d'un individu farouche et prêt à tout, on dira, ainsi que l'a fait une rengaine en vogue il y a peu de temps, que c'est « un vrai, un dur, un tatoué ».

Ceci étant, il n'en reste pas moins que les lieux où l'on tatoue le plus sont la prison et les régiments spéciaux tels que les bataillons d'Afrique (B. I. L. A.), et la Légion.

Le pourcentage des jeunes, tatoués avant leur première détention, est assez faible. La plus grande partie des tatouages sont effectués en prison par des codétenus ou dans les sections spéciales militaires (discipline, exclus, etc.) par un quelconque camarade. C'est pourquoi des tatouages nombreux signalent presque à coup sûr de nombreux séjours en prison.

On a beaucoup dit que l'ennui, le cafard et l'inaction prolongée étaient les principaux instigateurs du tatouage. Il est évident que ce sont là des causes ayant une influence sérieuse, mais il ne faudrait pas en exagérer l'importance.

L'ennui joue un rôle, et en prison plus que partout ailleurs, mais il ne saurait être considéré comme un facteur prépondérant puisqu'un pourcentage important de tatouages, et surtout sur les individus tatoués pour la première fois, a été effectué pendant la première semaine de détention. L'ennui n'a donc encore pu causer tous ses ravages.

Nous pensons, bien au contraire, que nous nous trouvons en présence d'individus empressés à **s'aligner** sur leurs compagnons, prêts même à rivaliser avec tous les autres dans cette sorte d'émulation qui les fait se charger à plaisir, entre eux, de vices ou de méfaits, parfois même imaginaires, pour paraître le plus **dur**, le plus redoutable.

Dans ce milieu d'où tout sens moral, tout sentiment noble et humain est banni, subsiste une seule loi : la crainte. Comment se faire redouter des autres, sinon en paraissant le plus cruel, le plus décidé ? Les tatouages constituent une sorte de brevet, bien visible, de cran et d'audace. Ce continuel désir d'**épater la galerie** transparait spécialement dans certains dessins ou dans certaines inscriptions, particulièrement orduriers ou obscènes, ou encore dans les tatouages du visage qui signalent un individu à l'attention de tous, telle cette inscription gravée sur le front en lettres de 3 centimètres : **Enfant du Malheur**, ou le loup tatoué autour des yeux. Le lecteur trouvera à la planche I un exemple particulièrement typique de ce cabotinage.

Voyons sur cette photographie les tatouages de la face : Sur le front, les initiales M. A. V. : **Mort aux Vaches**, lancent un premier défi. Puis l'inscription **Mon droit, Barka**, inscription revendicatrice classique par excellence. Le tout est agrémenté de fleurs en bouquets. Mais où le désir d'**épater** se manifeste de la façon la plus flagrante, c'est dans ce poignard en trompe-l'œil qui traverse le nez, et dans la superbe moustache en crocs, tatouée comme le reste. Plus bas, un poignard traverse également le cou, orné, de face, de l'inscription **Fatalité** et entouré du pointillé classique (**promis à Deibler**), mais formé ici de petites étoiles.

Sur la poitrine, maintenant, voici pour parachever cet ensemble de si bon goût, une énorme chaîne double tatouée en sautoir d'une clavicule à l'autre, et supportant un écusson sur le sternum, avec, au-dessus, l'inscription **Pas de chance !** et au-dessous l'inscription **Sans Patrie**. Voilà, n'est-il pas vrai, de quoi vous classer immédiatement comme un **dur** indiscutable. Les autres dessins tatoués sur les bras et le reste du corps ne sont plus que de minces fantaisies.

Cependant, ce désir de paraître n'est pas l'unique cause du tatouage.

Parfois le tatouage est chargé de symboliser une tendance, une idée, un sentiment, auquel l'individu tient particulièrement. Ces hommes, privés de moyens d'exprimer leurs idées, rares au demeurant, cherchent désespérément à les matérialiser. Ces idées, le plus souvent glanées ici ou là, bien rarement personnelles, ils s'y accrochent et s'en font un drapeau, une justification.

Dépourvus de vocabulaire suffisant, incapables d'exprimer des sensations abstraites, ils se tournent tout naturellement vers l'arsenal des inscriptions classiques, éprouvées, que leur offre le tatouage. C'est pourquoi les mêmes inscriptions reviennent

sans cesse. Particulièrement le revendicatif **Mon droit, Barka**, l'orgueilleux **Souffre en Silence** et les désabusés : **Fatalité** et **Enfant du Malheur**. En effet, le plus souvent, les récidivistes les plus chevronnés croient ou cherchent à faire croire qu'ils sont les victimes d'un sort contraire s'acharnant sur eux.

Compte tenu de la part de simulation qui rentre dans cette attitude, il n'en reste pas moins vrai que nombreux sont les individus affligés d'un véritable complexe, en proie à une sorte de psychose du malheur, de la prison.

De plus, les nombreuses catastrophes de toutes sortes ayant brisé sans cesse le cours de ces existences heurtées deviennent pour eux motifs de gloire, raisons de s'enorgueillir qu'il faut perpétuer et signaler hautement.

En dehors de ces raisons psychologiques, des mobiles d'ordre pratique existent pour un certain nombre de tatouages, en quelques sorte utilitaires.

Nous les verrons au chapitre suivant où ils font l'objet de la première rubrique de notre classification.

## CHAPITRE IV

# DICTIONNAIRE ANALYTIQUE DES TATOUAGES DU « MILIEU »

Les tatouages du **milieu** sont si nombreux qu'il importe avant tout de les classer méthodiquement.

Nous n'avons naturellement pas la prétention de croire infaillible la classification que nous allons proposer. Nous nous rendons parfaitement compte des marges d'imperfection qu'elle comporte, des interférences qui s'y glissent, des déplacements qui s'y opèrent. Toutefois, nous avons délibérément choisi, au risque de paraître scolaire, cette méthode dont l'arbitraire ne nous échappe pas. Nous prions donc le lecteur de s'y reporter comme à un indicateur qui plantera au long de ce chapitre les jalons nécessaires à la compréhension de notre itinéraire.

Nous avons divisé les tatouages du « milieu » en deux grandes catégories :

- I. — Les sujets classiques.
- II. — Les sujets personnels et originaux.

## I. — LES TATOUAGES CLASSIQUES

Nous appelons **tatouages classiques** tous les motifs connus, catalogués, transmis par la tradition, jouissant d'une vogue certaine, en un mot le fonds folklorique du tatouage des criminels.

Sur tous ces thèmes connus, l'imagination et surtout l'habileté du tatoueur vont s'exercer et en tirer des effets divers. Ainsi, d'un même dessin, catalogué avec une certaine rigueur, excluant toute fantaisie dans l'interprétation, un débutant fera un dessin flou, au contour mal assuré, un tatouage qui « bave » comme dessiné sur un buvard, alors que le tatoueur chevronné, à la main sûre, obtiendra un tracé net, précis, un véritable dessin à la plume. Le lecteur pourra aisément constater ces différences à chaque fois qu'il consultera les planches photographiques auxquelles notre texte le renvoie.

La première catégorie, comprenant l'immense répertoire classique a été divisée en dix groupes :

1. — Tatouages de reconnaissance.
2. — Tatouages-symboles.

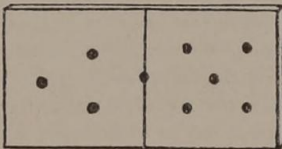
3. — Tatouages amoureux et érotiques.
4. — Tatouages dédicatoires.
5. — Tatouages-inscriptions revendicatifs et antisociaux.
6. — Tatouages militaristes et antimilitaristes.
7. — Tatouages patriotiques, guerriers, religieux et blasphématoires.
8. — Tatouages de possession et de représailles.
9. — Tatouages-souvenirs.
10. — Tatouages décoratifs et de fantaisie.



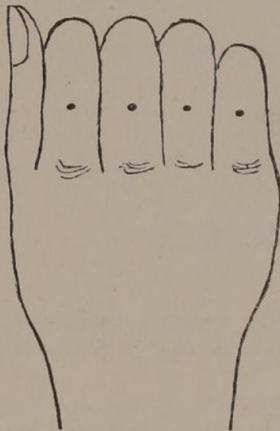
## 1. — TATOUAGES DE RECONNAISSANCE

Les tatouages de reconnaissance sont les nombreuses marques ayant pour but de permettre au porteur de se faire reconnaître dans le milieu comme un authentique affranchi ou de permettre à certains individus ayant passé dans tel pénitencier, devant telle juridiction ou ayant telle ou telle spécialité, de se faire reconnaître entre eux.

Voici tout d'abord les graphismes simples ayant une signification générale :



Le plus classique est constitué par trois points, disposés en triangle, et presque toujours tatoués à la commissure pouce-index, dans cet espace triangulaire appelé **tabatière anatomique**. Ces trois points représentent les trois lettres M. A. V., initiales des mots **Mort aux Vaches** ! Ils sont un signe certain d'appartenance au milieu. C'est le véritable signe de ralliement des affranchis.



Ensuite, et souvent tatoués au même endroit, cinq points ; quatre marquant les angles d'un carré et le cinquième au centre. Ce tatouage a deux significations : 1° **Tout seul dans ma cellule**, autrement dit **seul entre quatre murs**. Il sert de signe de reconnaissance aux anciens détenus mis au régime cellulaire. 2° Cette signification macabre : **Mon cœur à ma mère, ma tête à Deibler, mon fric aux putains**.

Les deux graphismes se combinent parfois. Ils sont alors groupés sur un domino, chacun d'eux en occupant la moitié. Le sens est alors : **J'em... la police, et Mort aux Vaches** !

Un point sur la troisième phalange de tous les doigts moins les pouces, c'est le **chemin du bagne**.

Il n'est pas sans intérêt de remonter dans le temps pour retrouver l'origine de ces graphismes simples. Ils sont aussi vieux que l'homme, ou peu s'en faut. Nous avons vu que les idoles préhistoriques portent souvent des traits tatoués. Traits et points ont été fort employés depuis cette époque. Les points gravés sur les joues, le front (nous en trouverons tout à l'heure), existaient en Crète paléolithique eumite, et servaient sans doute alors à la marque des esclaves. Ils étaient utilisés également dans l'Égée néolithique, puis dans les Cyclades et en Argolide. D'autre part, la grande utilisation du graphisme des trois points en triangle dans la symbolique de toutes les religions anciennes et modernes est trop connue pour qu'il soit utile d'insister. De nos jours, tous ces graphismes sont encore utilisés fréquemment sous forme de tatouages en Afrique du Nord où ils figurent en bonne place dans l'arsenal des tatouages ethniques.

Par quels mystérieux cheminement, ces signes aux sens souvent sacrés, sont-ils venus jusqu'à nous pour se charger de telles significations ? Peut-être transmis par la tradition, visuellement ; peut-être aussi rapportés d'Afrique par les bataillonnaires qui les virent sur les indigènes ; peut-être tout simplement réinventés pour les besoins de la cause.

Ces signes ont toujours la faveur d'un vaste public parmi les tatoués. Le docteur Locard pense qu'ils

sont en voie de disparition. Nous ne partageons pas cet avis, mais pensons au contraire, avec le docteur Jean Lacassagne qu'ils sont toujours bien vivaces. Nous allons du reste appuyer notre opinion sur les chiffres suivants : 39,5 % de nos tatoués dépeints au chapitre III étaient porteurs d'un de ces graphismes simples, et près de la moitié de ceux-ci, soit 19,4 % de l'ensemble, étaient porteurs des trois points.

**Abordons à présent les tatouages marques de reconnaissance indiquant le passage dans tel pénitencier ou devant telle juridiction.**

Ils peuvent parfaitement se comparer aux insignes d'associations, et, de même que les anciens de tel régiment ou les membres de tel syndicat peuvent se reconnaître grâce à leur insigne, les anciens de tel pénitencier se reconnaissent à leur tatouage.

Le plus classique, le plus répandu, est le **falot**. Il représente un croissant de lune orné d'une lanterne accrochée à la corne supérieure, et d'un chat noir assis sur la corne inférieure. Il désigne les individus ayant passé en conseil de guerre, connu en argot sous le nom de **falot**. Parfois la date du jugement est inscrite dans le croissant. Le lecteur trouvera ce tatouage sur nombre de nos planches photographiques, et notamment sur les planches 2 et 4.

Dans le même ordre : trois étoiles à cinq branches sur l'avant-bras désignent les marins ayant passé devant un conseil de discipline. Un matelot mis en croix sur une ancre marque ceux qui sont passés à la prison maritime.

Très significatifs sont aussi les **points de cellule**. Placés en semis sur les avant-bras, ils représentent les jours passés en cellule : un point par jour. Ils forment parfois de véritables manchettes, comme sur la planche 6 ou la planche 12.

Une paire de sabots désigne les condamnés d'un an ou de moins d'un an. Si la paire de sabots est accompagnée d'une cravache, c'est un condamné à plus d'un an.

Les apprentis marins ayant été placés dans une section d'isolés (fortes têtes) se reconnaissent à une fleur de lys tatouée sur l'épaule ou sur le bras.

Les anciens de la Section disciplinaire de Calvi portent une grappe de raisin (voir de beaux exemples aux planches 7, 9 et 32).

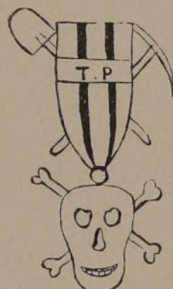
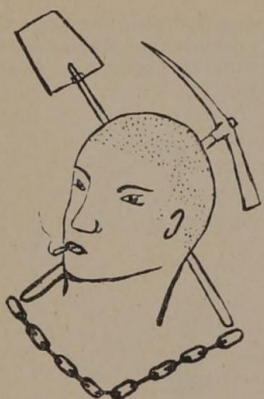
Ceux de la Section d'Oloron portent une tête de matelot avec pelle et pioche croisées et chaîne en collier.

Les anciens de la Section des délinquants mineurs du pénitencier d'Eysses portent un trait vertical sur la troisième jointure de chaque doigt des deux mains. Signe discret et pourtant très visible.

Les condamnés aux travaux publics se font souvent tatouer les initiales T. P. (voir planche 10).

Les anciens des Bat' d'Alf' (bataillons d'Afrique) se font tatouer une tête de bataillonnaire, souvent porteur d'un mégot (voir planches 14 et 15). Ceux qui ont passé par les sections de discipline ont une tête de **camisard**, avec pelle et pioche croisées (voir planche 5). Ce dessin est également employé maintenant par les condamnés militaires à des peines de prison. Un dessin assez répandu est celui qui, connu sous le nom de **Croix du bagnard**, présente l'aspect d'une décoration rappelant la médaille militaire. La médaille représente une tête de mort avec pelle et pioche croisées. On lit parfois sur le ruban un





matricule, les initiales T. P., ou on y voit une tête de bataillonnaire ou de camisard.

Nous arrivons maintenant aux marques indiquant une tendance, une préférence, ou un moyen d'existence. Les plus connues et les plus répandues sont celles distinguant les souteneurs, profession fort estimée dans le « milieu ».

Les signes les plus classiques sont : le **point de la gouape**, point placé sur la pommette gauche, que l'on peut facilement confondre avec un petit nævus, et les petits traits à l'angle externe de chaque paupière, prolongeant la fente palpébrale, ô coquetterie !

Ces signes échappent facilement à un regard indifférent mais sont parfaitement visibles et clairs pour celui qui possède la clé et à qui ils s'adressent.

Certains dessins classiques sont aussi très révélateurs. Ce sont des femmes nues, placées sur le ventre ou les cuisses, et dont le regard est fixé vers la verge. On trouve aussi des inscriptions, telles que : **Le béguin se paie** ou **Vers celle qui m'entreteindra**, qui ne laissent subsister aucun doute sur les moyens d'existence du porteur. Un dessin très répandu chez ces messieurs est la tête de voyou à casquette et foulard. Il fait souvent vis-à-vis à une fille, réunissant ainsi le couple classique du milieu : le souteneur et la prostituée (voir planches 2, 6, 20 et surtout planche 18).

Nous avons trouvé un exemple unique, et particulièrement représentatif, de la mentalité du souteneur.

L'individu figurant sur la planche 21, membre d'un gang récemment arrêté, a exercé, étant plus jeune, la profession de souteneur qu'il exerce encore à ses moments perdus. Il porte sur la poitrine un aigle enlevant dans ses serres une femme nue. Il explique que ce tatouage a été exécuté alors qu'à 18 ans il faisait ses premières armes, et qu'il signifiait : « La femme qui me tombe dans les mains, je la tiens dans mes griffes comme l'aigle dans ses serres. » On ne saurait être plus explicite.

Voici maintenant les tatouages des invertis. Ils sont rares, car ces **messieurs** forment souvent l'élément intelligent et instruit du milieu, et répugnent à se faire tatouer.

Les tatouages que certains d'entre eux portent cependant sont très significatifs. Le plus connu est le **point de fraye** situé sur la pommette droite, par opposition au **point de gouape** situé sur la gauche. On trouve aussi, plus rarement, ce point sur la paupière, ou sur la main à la commissure pouce-index.

Viennent ensuite les initiales des **amis**, parfois situées sur le médius, que les anciens appelaient le **doigt infâme**. Souvent aussi le nom de l'ami, parfois avec son portrait. Nous avons vu également deux profils masculins se faisant face, avec une date au-dessous.

Très classiques sont les mains enlacées, avec le mot **Amitié**. Parfois, les mains tiennent une pensée, ou sont accompagnées du nom de l'ami ou de ses initiales (voir planche 22).

Chez d'autres les mains tiennent un poignard et sont soulignées de l'inscription **À la vie, à la mort !** Quand on connaît les drames sanglants de ce monde spécial, on comprend qu'il ne s'agit pas d'une menace de pure forme.

On trouve aussi des étoiles à cinq ou huit branches portant au centre le mot **Amour**, rarement employé au bénéfice du mot **Amitié**.

Les inscriptions : **L'amitié unit les cœurs, Amitié, A l'amitié**, sont fréquentes. Plus rare celle-ci, très explicite : **Ami du contraire**.

On cite aussi des dessins très rares, il faut le dire, tels que : verges ailées, tatouées sur les fesses, volant vers l'anus; zouaves croisant la baïonnette pour interdire l'entrée; serpents rampant vers l'anus; carotte ou tête de carotte tatouée sur les fesses. Enfin, Herber a cité un exemple assez extraordinaire : En 1918, aux Travaux publics de Biskra, les invertis passifs avaient le gland tatoué en bleu.

Plus anodines sont les marques suivantes : Les joueurs, habitués de la passe anglaise, du bonneteau et autres fructueuses distractions, portent trois dés et un cornet. Nous avons vu aussi ce tatouage très significatif : quatre cartes à jouer, un dé, une femme nue, le tout souligné de l'inscription : **La vie d'un homme**.

Les resquilleurs ont les quatre as et le 7 de cœur. Les voleurs se reconnaissent souvent à un papillon, qui, lui aussi, vole. (Nombreux exemples dans nos planches photographiques.)

Un très curieux tatouage, basé sur un jeu de mots argotique, éclaire aussi d'un jour précis les moyens habituels d'existence du porteur. Ce sont les quatre as, qui, placés dans l'ordre : Pique, Cœur, Trèfle, Carreau, se lisent : **Je le Pique au Cœur, je lui prends son Trèfle, et il tombe sur le Carreau**; en langage clair : **Je le poignarde au cœur, je lui prends son argent, et il tombe sur le sol** (voir planche 4, poignet gauche).

Les habitués des champs de course, où il y a toujours quelque chose à glaner, portent une tête de cheval avec une cravache, dans un fer.

Les buveurs ont un quartier de lune formant un profil, et un litre.

Quant aux chefs de bandes, ils portaient, mais cette mode tend à disparaître, une tête de voyou à casquette dans un as de pique.

Pour en finir avec les marques de reconnaissance, signalons les signes distinctifs de certaines bandes organisées. Généralement peu visibles, ils ne sont le plus souvent connus qu'après dislocation de la bande ou sa mise hors d'état de nuire.

Cette habitude est ancienne. En Italie, les Maffiosi et les Camoristes avaient un tatouage de reconnaissance. On a signalé en Allemagne, après 1918, des faits analogues. Le professeur Lacassagne nota une bande portant le mot **Union** comme signe de reconnaissance.

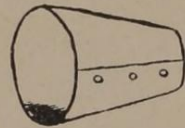
Certaines bandes identifiées en France portaient des soleils levants, les quatre as disposés d'une façon convenue et inhabituelle, des têtes d'Indiens, etc... Ces tatouages, utilitaires au premier chef, sont très rares.

Toutes ces marques de reconnaissance sont les signes certains de l'esprit de clan qui règne dans le milieu. Ils peuvent dans une certaine mesure se comparer aux tatouages tribaux puisque, comme eux, ils ont pour but de permettre à des membres d'un même groupe de se reconnaître.

De plus, ils font justice de la croyance courante que l'on a de l'esprit d'indépendance farouche des



ami  
du  
contraire



criminels, montrant au contraire que la plupart des membres du milieu ont l'instinct grégaire très développé.

Les tatouages de reconnaissance, ainsi qu'un certain nombre de symboles que nous étudierons au classement suivant, peuvent se comparer à l'argot, dans le milieu. Comme lui, ils permettent aux affranchis de se faire comprendre clairement tout en restant inintelligibles aux non-initiés. Leur hermétisme voulu fait d'eux un véritable argot graphique.

## 2. — TATOUAGES-SYMBOLS

Le répertoire des symboles usuels est assez riche. Les dessins qu'il comporte sont généralement des symboles suffisamment évocateurs; il devient inutile d'en définir la portée.

Certains d'entre eux n'ont même besoin d'aucune explication, tels les cœurs percés d'une flèche, portant parfois des initiales ou un nom, parfois une date, ou les initiales P. L. V. qui signifient **Pour la Vie !**

Très classiques, les étoiles à cinq ou huit branches, le plus souvent tatouées sur les épaules. Sur l'épaule gauche c'est l'étoile du bonheur, ou l'étoile d'amour; sur l'épaule droite, c'est l'étoile du malheur, ou la mauvaise étoile, responsable commode de tous les malheurs. (Nombreux exemples dans nos planches photographiques.)

Pour symboliser la souffrance, et surtout la souffrance sentimentale, on tatoue un poignard plongé dans le cœur, et dont la pointe, en trompe-l'œil, ressort sous le tétou. Souvent du sang s'écoule au bout, rituellement une, trois ou cinq gouttes (voir planches 16 et 17).

Les mains qui s'étreignent, les pensées (la fleur la plus employée, avec la rose) s'expliquent d'elles-mêmes.

Voyons maintenant des allusions moins transparentes :

Une tête de mort, avec faux et tibias croisés, signifie : **À bas l'Armée !**

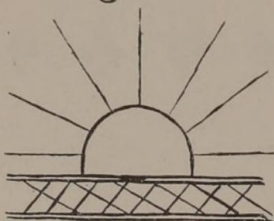
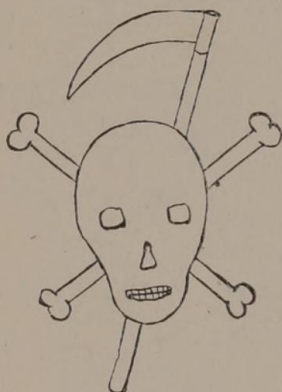
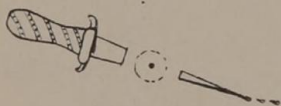
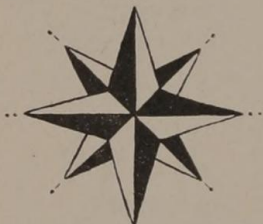
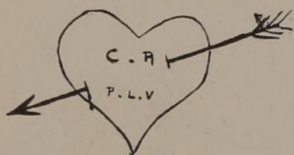
Une tête d'Indien signifie **Vivre libre ou mourir !** (Voir planche 2.)

Un soleil levant derrière une barrière, souvent disposée en bracelet, signifie : **La liberté derrière un mur**, en symbolisant le soleil qui, pour le prisonnier se lève toujours derrière les barreaux (voir planche 4, poignet gauche et planche 9, même endroit).

La haute idée qu'ont d'eux-mêmes de nombreux criminels est généralement symbolisée par deux animaux : le lion et l'aigle, depuis toujours symboles de puissance, de force. La tête de lion signifie **Invincible, ne pliera jamais**. Le lecteur en trouvera de nombreux exemples, et surtout aux planches 7, 13 et 18.

Quant à l'aigle, il indique une suprématie indiscutable, le caractère d'une fermeté à toute épreuve allié à une force rare, en toute modestie. L'individu représenté sur la planche 36 présente un spécimen remarquable de ce motif, tant par l'importance du dessin que par la qualité de son exécution. De plus, il possède la particularité rare d'être un tatouage animé. Les articulations des ailes sont dessinées sur les omoplates et les ailes s'achèvent sur les biceps de façon que l'on puisse faire battre les ailes de l'oiseau en remuant les bras.

Une tête de femme dans une coupe à champagne signifie **Vivent l'amour et le vin !**



La souffrance physique se matérialise par un poignard traversant le cou (exemples planches 1 et 15).

Un pierrot pleurant signifie : **Cœur brisé**.

Un dessin que l'on trouve beaucoup plus rarement symbolise également les souffrances du cœur, d'une façon infiniment plus violente. C'est une main serrant un cœur, généralement dessinée sous le téton gauche. La planche 23 représente un exemple remarquable par la qualité d'exécution de ce dessin curieux.

Par contre, une tête de clown signifie **Tout me fait rire**. On trouvera ce motif en abondance dans nos planches photographiques.

Une tête de femme dans un as de trèfle (symbolisant l'argent) signifie : **Vivent les putains !**

Une tête de femme dans un cœur représente l'**Amour fidèle**. Si elle est dans une rose, ou entourée d'un serpent, elle représente au contraire l'**Amour perfide** (voir planche 31).

Un point d'interrogation sur le front signifie : **Qui suis-je ? Nul ne me connaît**. Un cafard également sur le front matérialise les idées noires, le **cafard**.

Un motif assez employé est l'œil ouvert, il signifie : **Ouvre l'œil, fais gaffe !** en langage clair : **Fais attention !** et, plus exactement, **Méfie-toi !** Cet œil est fréquemment dessiné à des endroits vulnérables, sous l'articulation du genou (voir planche 19, sur les deux genoux), sur le téton gauche, dont l'auréole forme alors la prunelle, ou sur la septième vertèbre, utilisant la saillie. Détail curieux, c'est à peu près à cet endroit que frappe le couteau de la guillotine.

Ce dessin est fort ancien. C'était un tatouage magique protecteur contre les dangers et les forces invisibles. Il est curieux de constater qu'il a très peu changé de sens. Nous l'avons parfois observé accompagné de l'inscription **Fais gaffe !**

Seule note optimiste dans ce sombre ensemble, un voilier toute voile déployée signifie : **Espoir toujours !** ou **L'espoir fait vivre** (voir planche 5).

Une hirondelle, portant une lettre dans son bec, motif classique de carte postale, signifie **J'attends des nouvelles** ou **Ma pensée va vers elle** (nombreux exemples photographiques). Nous l'avons vue aussi avec l'inscription **Va vers elle malgré qu'elle m'a fait souffrir**.

Les idées de vengeance tiennent une assez grande place dans ce répertoire des symboles.

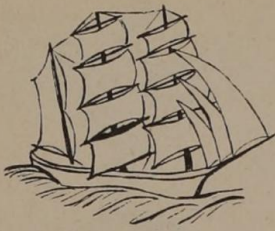
La tête de tigre signifie **Assoiffé de vengeance** (voir planches 13 et 19).

Le poignard autour duquel s'enroule un serpent signifie **Haine et Vengeance** si la tête du serpent est à la garde du poignard, et **Haine mais vengé**, si elle est à la pointe (voir planches 21, 24 et 25).

Les inscriptions : **Œil pour œil, dent pour dent !** et **Cent pour cent**, signifient aussi **Vengeance !**

Le classique pointillé autour du cou, parfois accompagné d'inscriptions du genre **A découper suivant le pointillé**, ainsi que les guillotines ou les têtes d'hommes sous la guillotine, signifient : **Promis à Deibler, La guillotine sera ma fin**, ou **Promis à la Veuve**.





Nous terminerons par un tatouage assez rare, symbolisant d'une façon violente les tendances antisociales de l'individu. Il s'agit d'un visage, tatoué sur... les fesses. Ceci se passe de tout commentaire, nous nous bornerons à renvoyer le lecteur aux planches 26 et 27.

### 3. — TATOUAGES AMOUREUX ET ÉROTIQUES



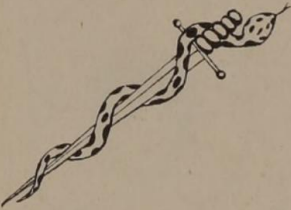
Pour les tatouages de cette catégorie, nous nous tiendrons à la définition qu'en a donnée le professeur Lacasagne : **Tous les tatouages ayant été provoqués par une manifestation de l'instinct génital.**

Nous n'excluons que les tatouages dédiés à une personne bien définie, qui forment la catégorie suivante.

Parmi ceux qui nous intéressent, on relève des inscriptions assez anodines, telles que **Pensez à moi ! Gloire aux femmes ! Vive l'amour !** ou **L'amour !** Ces dernières souvent sur une banderole généralement tenue par deux chérubins (voir planche 28, sur le ventre).



Très nombreux sont les dessins représentant des têtes ou des bustes de femmes (voir planche 11), des femmes nues ou en déshabillé galant. Un motif en faveur représente une femme allongée sur un canapé évoquant des voluptés raffinées (voir planches 29 et 31). On trouve aussi des scènes galantes, dans le goût de celle figurant sur la planche 32, où l'on voit un sémillant cuirassier lutinant une femme à demi-dévêtue, assise sur un de ses genoux et se coiffant par jeu du casque à crinière du militaire, cependant que l'on aperçoit à l'arrière-plan un lit trônant ostensiblement. Remarquer le luxe de détails, des dessins du tapis aux verres sur la table, en passant par les épaulettes du cuirassier et les dentelles de la dame. Le porteur semble d'ailleurs avoir un goût prononcé pour ce genre de sujets. On remarquera sur l'avant-bras gauche une femme nue dans un croissant et sur les bras des femmes dévêtues, tous dessins rentrant dans le présent paragraphe.



Un motif très classique représente une femme nue avec des ailes de papillon largement déployées, ainsi que l'on peut voir sur les planches 18 et 34.

On trouve aussi des femmes rattachant leur bas, des femmes nues agenouillées, des femmes à leur toilette. Nous avons même vu un dessin représentant une femme assise sur un vase de nuit.

Le lecteur trouvera encore un exemple à la planche 16, où l'on voit un papillon butiner une femme nue couchée. Noter les bas noirs.

Classiques également les dessins représentant des baigneuses (planches 13, exemple d'une taille exceptionnelle) ou des danseuses (voir planches 19 et 20, les danseuses formant frise autour des mollets).

Maintenant, commencent à apparaître des silhouettes féminines dans le style **Pin-Up**, telle celle de la planche 35.

Les inscriptions sont assez nombreuses aussi. Leur juxtaposition avec les images voisines sont parfois du plus haut comique, tel ce tatoué, dont la photographie fut publiée



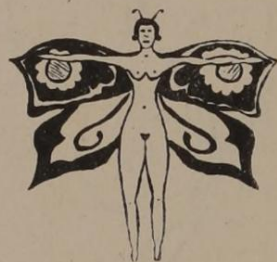
par Hans Prinzhorn dans son très précieux et rarissime **Bildnerei der Gefangenen**. Sur cet individu on peut lire **Treue Liebe — Amour fidèle**, illustré par les portraits de six femmes différentes.



Nous arrivons maintenant aux inscriptions les plus explicites, situées généralement sur le bas-ventre. Les plus classiques sont : **Robinet d'amour** (voir planches 8 et 30) et **Au bonheur des Dames !** ou **Au plaisir des Dames !** Très fréquent également le tatouage-rébus formant l'inscription **Je suis cochon au lit**, dans laquelle le mot cochon est remplacé par un dessin représentant ce gracieux animal (voir planche 4). Il y a une variante avec **Je suis cochon avec les dames**.



Quelques esprits fantaisistes ont apporté une note d'humour à la monotonie de ces gravelures. Tel celui de la planche 19 qui porte au même endroit **Buvette des Sous-Offs** ou celui de la planche 28 qui s'est fait graver, toujours au même endroit, **Debout là-d'dans !** Il convient d'indiquer que ce genre d'inscription, et à cet endroit, n'est pas une exclusivité française. Citons une nouvelle fois le **Bildnerei der Gefangenen** où l'on peut voir un détenu anglais portant sur le bas-ventre : **Only for Lady**, et un Allemand avec **Nur für Damen**, accompagné d'un monstre représentant Cerbère.



Les tatouages représentant des scènes pornographiques sont moins fréquents qu'on pourrait le penser. Ils représentent toujours, et pour cause, les mêmes scènes, et sont généralement mal dessinés.

Plus rares encore sont les dessins grivois animés. Le plus classique représente une moukère dessinée sur le bras, et à qui l'on fait faire la danse du ventre en remuant le biceps. Un autre représente une femme nue couchée dessinée sur le pli de l'articulation du coude ou de l'aisselle, et à qui l'on peut à volonté faire écarter les jambes (voir planche 14, bras droit).

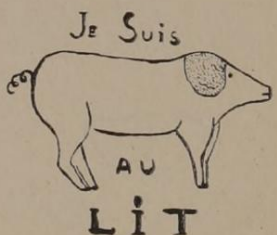


Les tatouages de la verge, pour rares qu'ils soient, ne sont cependant pas exceptionnels. Le professeur Lacasagne a publié une photo (due au docteur Locard) d'un individu ayant les mots **Tout pour toi !** tatoués à cet endroit. On y trouve aussi parfois une botte tatouée. Certains auteurs ont voulu voir là un signe de reconnaissance des invertis. En réalité, ce dessin n'a d'autre but que de permettre au porteur un abominable jeu de mots.

#### 4. — TATOUAGES DÉDICATOIRES

Dans ce groupe, le tatouage-rébus occupe une place prépondérante. C'est du reste toujours le même. Toutes les phrases s'organisent autour du mot « pensée », remplacé par un dessin de cette fleur.

Le plus fréquent, et de beaucoup, est : **Une (pensée) à ma Mère**, ou **Mes (pensées) à ma Mère** (voir, planche 3 et planche 29, un exemple unique par l'importance de la rangée de pensées, occupant toute la largeur des épaules).

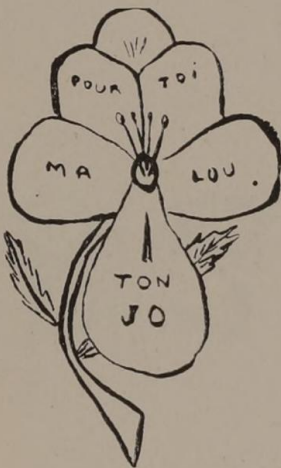


MA



A

MA MÈRE



PAULO-IAMA

Il est bon de ne point s'attendrir outre mesure sur ces marques touchantes d'amour filial. Il s'agit là d'un usage absolument traditionnel, dans lequel les sentiments personnels n'ont aucune part. Ces **bons fils** n'ont, le plus souvent, que bien peu de souci des auteurs de leurs jours. Il faut cependant noter que l'on n'a jamais vu de tatouages semblables dédiés au père, si l'on en voit quelquefois aux **chers parents**.

Le même motif remplace parfois la mère par la femme aimée. On a alors **Ma (pensée) à Loulou**. Parfois aussi la pensée est soulignée des mots : **A ma Gaby ! ou Pour ma Dédée !**

Mais ces noms trop précis deviennent souvent bien encombrants, quand, au bout de quelques mois, ces amours éternelles sont allées rejoindre les aventures précédentes. Aussi, certains font-ils preuve de sens pratique en supprimant les noms, ce qui donne alors : **Ma (pensée) va vers toi ! A toi ma (pensée) ! ou Ma (pensée) à toi !**

On trouve aussi, dans le même esprit, les inscriptions suivantes : **A ma Poule ! A ma femme ! A toi que j'aime ! A celle que j'aime ! Je ne t'oublie pas !**

Nous avons vu sur un Italien un portrait de femme avec **Amore Mio !**

Parfois, la pensée classique est de dimension suffisante pour contenir un texte ou des initiales. Nous avons vu ainsi une pensée avec **A toi Cri-Cri — Roger !**

Très fréquemment on trouve un simple prénom féminin, celui de la femme aimée, ce qui donne au bout d'un certain temps une sorte de calendrier. Certains vont même jusqu'à rayer les noms des **anciennes** aimées pour la vie. C'est ainsi que, sur la planche 12, on voit sur les avant-bras : **Pierrette, Georgette, Irma** et sur la planche 37 : **Blanche, Mirka, Marie, Pauline**, ces deux derniers rayés.

On trouve aussi des prénoms accolés : **Georges-Louise**, ou un surnom masculin et un prénom féminin. Nous avons vu ainsi : **La Bigorne-Pierrette**. Précisons qu'en argot la **bigorne** signifie la bataille et est le surnom habituel des **bagarreurs**.

Nous terminerons en citant cet extraordinaire tatouage représentant un tombeau sur lequel est étendu un gisant et ombragé par un saule très romantique. Sur le socle, on peut lire : **Toi que j'ai tant aimée, souviens-toi de moi !** La facture, très curieuse, fait penser aux meilleurs naïfs. L'original est, dûment tanné, dans les collections du Musée de l'Homme (voir planche 40).

### 5. — TATOUAGES-INSCRIPTIONS REVENDICATIFS ET ANTISOCIAUX

Les tatouages-inscriptions revendicatifs sont extrêmement fréquents chez les tatoués. Cependant, on constate avec surprise qu'une monotonie extrême préside aux choix de ces formules.

La plus fréquente, purement revendicative, est sans

conteste le lapidaire **Mon droit, Barka ! Barka** est un mot d'origine arabe, rapporté par les bataillonnaires et qui, employé assez couramment maintenant en argot, signifie **C'est tout !** d'une façon vigoureusement péremptoire. Cette inscription se trouve, en collier, sur l'individu de la planche 7, également porteur, sur l'épaule droite, d'une autre inscription très classique : **Vaincu, mais non dompté.**

On trouve encore : **Justice n'est qu'un vain mot, Je cherche la justice, J'en ai marre, Tout me fait rire.** Cette dernière rarement écrite, plus généralement remplacée par la tête de clown mentionnée dans les symboles. **Ni Dieu ni Maître** a, malgré son ancienneté, encore beaucoup de partisans. On en trouvera deux exemples aux planches 6, en collier, et 16, sur le poignet gauche.

Dans le genre prédiction, on peut lire : **Promis à Deibler et Le bagne sera mon tombeau.** Cependant que ceux qui aiment se donner un air cultivé affectionnent **Le passé m'a trompé, le Présent me tourmente, et l'Avenir m'épouvante.** On trouvera de beaux exemples sur les planches 41 et 42.

Une inscription très en vogue est l'étiquette désabusée dont aime à s'ornier nombre de **durs : Enfant du malheur,** voir planches 8 et 3. On lit même parfois : **Enfant du malheur, né sous une mauvaise étoile.**

Très fréquent aussi le **Pas de chance** dont est agrémenté l'adonis de la planche 1, qui collectionne les inscriptions de ce genre. On lira, sur le même, une autre inscription très répandue : **Fatalité,** qui se transforme parfois en un **Fatalitas** très roman à épisodes. Voir un autre exemple planche 21.

Les inscriptions **Vengeance, Vendetta,** sont délaissées au profit des dessins symboliques qui les remplacent. Certaines inscriptions désabusées se trouvent parfois : **Pas de confiance aux amis, Vit seul, car les amis sont morts, La vie n'est que déception.** Nous avons vu aussi **Pas de confiance** avec une tête de femme qui rendait cette inscription fort explicite.

On trouvera, planche 15, un exemple exceptionnel d'une devise, avec illustration : **J'ai aimé, j'ai souffert, maintenant je hais.**

Nous avons noté aussi cette phrase, frappée au coin de l'expérience la plus amère : **L'idéal de ma Loulou, c'est l'argent.**

Inscriptions très courantes également les **Souviens-toi,** et les **Remember,** dont on trouvera un exemple planche 21, sur l'avant-bras gauche. Vu aussi : **Espoir perdu** et le fataliste **Mektoub** ramené d'Afrique.

Il y a également un répertoire dans le style noble : **Martyr de la Liberté, Honneur aux martyrs, Gloria victis, Mort aux tyrans.**

On rencontre très souvent **Souffre et tais-toi, Souffre en silence** et **J'ai souffert en silence** (planche 38).

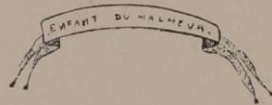
Rare, par contre, l'inscription **Qui s'y frotte s'y pique** que l'on pourra lire planche 37 sur l'avant-bras droit.

Peu fréquentes aussi, parce que généralement remplacées par les trois points, les inscriptions **Mort aux Vaches** et **Mort aux Flics,** que l'on pourra voir planche 42, accompagnés de **La Vengeance** ou **la Mort.**

Mon  
Droit  
**BARKA**

*Ni Dieu Ni Maître*

LE BAGNE SERA MON TOMBEAU



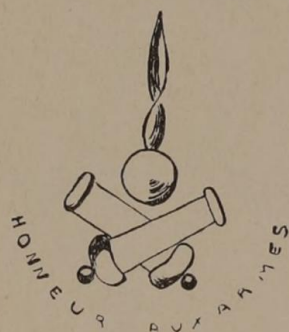
**FATALITAS**

*Vendetta*

*Remember*

*Souffre en Silence*

# MORT au VACHES



Retour de Biribi

MORT  
AUX

CHAOUCHS

Nous terminerons par les inscriptions placées sur les deux pieds et se complétant. La plus courante est : **Je ne marche plus** sur le pied droit, et **Moi non plus** sur le gauche.

Nous avons vu aussi : **Réprouvé, marche** sur le pied droit, **Sur les routes du destin** sur le gauche.

On peut lire, planche 34 : **Mort aux vaches** sur le pied droit, et **Marche ou crève** sur le gauche.

## 6. — TATOUAGES MILITARISTES ET ANTIMILITARISTES

Nous avons groupé ici deux catégories de tatouages absolument opposées, en raison de leur source commune : l'armée.

**Voyons d'abord les tatouages militaristes, qui sont de beaucoup les moins nombreux, s'ils ont été autrefois très répandus.**

On trouve surtout des dates, des matricules, des numéros de corps, parfois ornés d'un emblème, comme sur la planche 8, bras gauche. Nous avons vu sur le bras droit d'un jeune, tatouées, les initiales **F. F. I.** et au-dessous **F. T. P.**

Souvent aussi, des canons, des ancres, des ancres câblées, des croissants, des faisceaux d'armes. Nous avons vu les inscriptions **Légion Étrangère 17 A. T., 1931-Deuxième Bataillon, Honneur aux armes** ; les années de recrutement : **Classe 44, Classe 1903**, ce qui indique la survivance d'une tradition. On tatoue aussi des ancres minuscules sur le lobe de l'oreille ou à la commissure pouce-index, endroit où l'on tatoue parfois des croissants chez les anciens des corps d'Afrique du Nord.

Notons enfin cette inscription rare illustrée visible sur la planche 29 : **Legio Patria Nostra.**

**Infiniment plus nombreux sont les tatouages antimilitaristes.**

Un dessin très répandu représente une tête de porc coiffée d'un képi d'officier. Elle est parfois posée sur un plat. On pourra voir des exemples planches 1 et 6. Les inscriptions courantes sont : **Martyr Militaire**, planche 11 ; **Victime de l'armée**, planche 19 ; **Victime du Militarisme**, **Retour de Biribi**, planche 15 ; **Sans Patrie**, planche 1.

Parfois, l'inscription voisine curieusement avec un dessin d'inspiration nettement patriotique, comme sur la planche 11.

Vu aussi l'inscription **Vous qui me regardez, j'ai été une victime de l'armée** ; cette inscription figure sur une planche que nous citerons plus loin.

Chez les anciens Joyeux on trouve parfois : **Mort aux Chaouchs**, plus rarement on lit : **Mort aux Officiers français.**

Les inscriptions de ce genre sont assez répandues dans la marine. La plus souvent tatouée est celle que l'on peut lire, planche 7, en collier : **Victime du col bleu.** Elle est

parfois, comme dans cette planche, accompagnée d'un marin crucifié.

On voit aussi : **Marine et confusion, Peste et colonies, et La Marine sera mon tombeau.**

Chez les engagés les inscriptions courantes sont : **Vendu pour 5 ans, ou Vendu pour 3 ans et 5 ans de malheur.**

On trouve aussi chez les marins des dessins représentant un cercueil avec une croix et un béret de marin, ou un autel avec ou sans croix, et avec béret.

On a cité un dessin représentant un officier pendu. Il s'agit d'un tatouage exceptionnel.

Albert Londres disait avoir vu un Joyeux avec l'inscription **Bad Head**, qui signifie **Mauvaise tête**, écrite en gros caractères sur le front.

Nous terminerons avec des inscriptions rares et particulièrement grossières, mais pas exceptionnelles. Certains, généralement aux Joyeux, se font tatouer le mot de **Cambronne** en grosses lettres, dans la paume droite. La tradition veut que cette inscription vaille à son possesseur, après un nombre important de jours de cellule d'être dispensé à vie du salut.

Herber a cité le cas d'un Joyeux qui, se trouvant en présence du colonel, reste couvert. Le colonel s'approche, arrache le képi, et découvre sur le front de l'insolent, tatouée en lettres de grandes dimensions, l'inscription : **Encore un c... qui me regarde.**



## 7. — TATOUAGES PATRIOTIQUES, GUERRIERS, RELIGIEUX ET BLASPHEMATOIRES

Les sujets patriotiques sont relativement fréquents. Ainsi que nous l'avons dit, ils voisinent parfois avec les inscriptions antimilitaristes. Quant aux tatouages religieux, ils sont parfois blasphématoires.

Les dessins les plus courants représentent des généraux célèbres ou des hommes d'État.

Napoléon est très populaire, ainsi que les maréchaux Foch et Joffre, le président Carnot et Gambetta.

L'actualité a une influence certaine, c'est ainsi que nous avons vu un dos sur lequel étaient groupés le général de Gaulle, le maréchal Staline et M. Winston Churchill.

On voit aussi des faisceaux de drapeaux.

Viennent ensuite les scènes de guerre, où l'on voit toujours les soldats français avancer victorieusement et embrocher gaillardement l'adversaire. On trouvera deux beaux exemples, planches 11 et 31.

On verra également, planche 33, une scène de guerre, coloniale cette fois, remarquable par son importance et son exécution.

Nous avons vu aussi un dessin occupant tout le dos, exécuté en 3 couleurs, représentant un avion effectuant un bombardement en piqué sur un navire de guerre. Il est piquant de noter que nombre de déserteurs sont porteurs de tatouages de ce genre.

Les sujets d'inspiration religieuse sont peu fréquents.





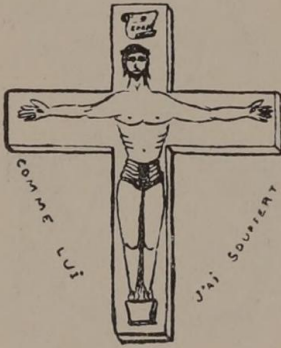
De plus, leur présence ne doit faire en rien présager des sentiments de leur porteur. Il n'en est, paraît-il, pas de même en Italie, mais en France leur choix reste uniquement conditionné par des raisons esthétiques ou pour la comparaison du tatoué avec le Christ. Nous verrons plus loin comment.

On remarquera sur la planche 6 une femme en prière, mains jointes.

Beaucoup plus typique le calvaire que l'on verra sur la planche 43, remarquablement dessiné et d'une taille exceptionnelle, puisqu'il occupe presque tout le dos. Le calvaire de la planche 44, d'une taille moins importante, est d'une exécution très particulière, qui rappelle Rouault.

Les crucifix sont aussi assez courants. On pourra en voir un assez beau, sur l'avant-bras droit de l'individu de la planche 21. Il est, et ceci est fréquent, accompagné de la légende **Comme lui, j'ai souffert.**

On voit quelquefois le Saint-Sacrement, tatoué dans les endroits les plus inattendus. C'est ainsi que Guiol a cité un individu qui s'était fait tatouer ce dessin sur la verge.



## 8. — TATOUAGES DE POSSESSION ET DE REPRÉSAILLES

Nous ne verrons les **tatouages de possession** que dans le chapitre traitant des tatouages des femmes. En effet, ces tatouages, en tous points comparables aux marques apposées dans le passé sur les esclaves ou même sur le bétail, sont effectués par le souteneur sur la femme dont il désire s'assurer la propriété.

Nous ne trouverons jamais rien de semblable dans le répertoire des tatouages masculins.

Les **tatouages de représailles** constituent le corollaire obligatoire des précédents. Ils sont apposés par la force sur les femmes qui ont réussi à se libérer de la tutelle de leur souteneur, généralement pour se placer sous la **protection** d'un autre, en punition de leur conduite **incorrecte**.

Il arrive cependant que l'homme trahi fasse tatouer dans sa propre chair une sentence, un signe ou un dessin destiné à stigmatiser l'indigne conduite de l'infidèle. C'est ainsi que l'on trouve des phrases comme **Mort aux femmes infidèles ! Mort à celle qui me trahira !** Cette dernière semble avoir un caractère plutôt préventif.

Nous avons noté également **Amour trahi demande vengeance !** que l'on pourra voir planche 37.

Certains, écartant la solution sanglante, préfèrent se venger avec bonne humeur. Ainsi, l'on verra sur l'avant-bras droit de l'individu figurant planche 16, un cochon orné du prénom de l'infidèle **Titine** ; et sur la planche 6, bras gauche, une tête de femme dont la bouche est close par un cadenas, le porteur ayant eu à souffrir du manque de discrétion de sa **régulière**.



## 9. — TATOUAGES-SOUVENIRS

Ces tatouages sont effectués pour perpétuer le souvenir d'un événement ayant particulièrement marqué dans la vie du porteur.

Presque tous ont pour objet le séjour dans telle ou telle colonie ; le passage dans un port, ou une croisière importante pour les marins.

Les plus courants sont les inscriptions **Souvenir d'Afrique, Souvenir du Maroc, ou Souvenir de Tunisie.** Parfois, plus simplement, on lit le nom de la colonie où s'est effectué le séjour : **Afrique, Maroc, Tunisie.** (planches 10, 22).

L'inscription est quelquefois accompagnée d'un dessin rappelant généralement le style architectural du pays, par un minaret, ou les paysages, avec un palmier (planches 31 et 45).

On trouve également des noms de ville, comme sur l'individu de la planche 20, qui porte sur l'épaule gauche un petit paysage africain accompagné du mot **Meknès.** Nous avons vu un dessin, dans le goût des armes parlantes, représentant une citadelle avec un soleil levant, accompagné du mot **Levant.**

La date du séjour vient souvent compléter l'inscription : **Syrie 1932-1934.**

Les inscriptions prennent parfois un tour plus agressif, C'est ainsi que l'on trouve **Afrique, terre de souffrance.** ou **Afrique, pays maudit** (voir cette inscription planche 13, sur les épaules).

Les marins aiment à perpétuer le souvenir de telle escale où la bordée fut particulièrement sensationnelle. On a alors le nom du port, souvent accompagné d'un paysage dans une bouée de sauvetage.

Ceux qui, au cours d'une lointaine croisière, font escale dans un pays où l'on tatoue habilement, aiment à en rapporter un échantillon dans leur chair, comme souvenir.

Les plus classiques et les plus beaux sont ceux exécutés en Extrême-Orient, par les habiles tatoueurs chinois, japonais ou malais qui y exercent leur art.

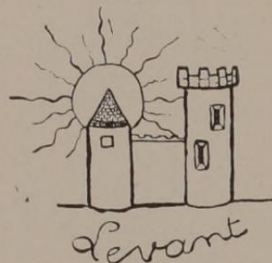
Le dessin représenté planche 49 a été tatoué en 3 couleurs par un artiste japonais, à Hong-Kong. C'est un bel exemple des admirables travaux auxquels les Asiatiques excellent en cette matière.

Il est curieux de signaler que le motif de la Geisha, reproduit à des milliers d'exemplaires sous des aspects variés, a été repris par les tatoueurs nord-africains. Il y a subi une transposition inévitable et se présente maintenant sous l'aspect du dessin de la planche 50.

En l'effectuant, le tatoueur arabe a tout naturellement utilisé ce qu'il est habitué à faire et qu'une longue pratique des tatouages ethniques lui a inculqué. C'est pourquoi les plis de la robe ressemblent étrangement aux djerid ou palmes stylisées que l'on trouve fréquemment dans les tatouages tribaux.

Nous avons pensé qu'il n'était pas sans intérêt de confronter deux techniques aussi différentes.

Nous terminerons en citant un tatouage-souvenir vu sur un ancien prisonnier de guerre : un edelweiss avec l'inscription **Austria.**



## 10. — TATOUAGES DÉCORATIFS OU DE FANTAISIE

Les tatouages purement décoratifs sont fréquents. Un nombre important de ceux que nous avons décrits dans les catégories précédentes, et notamment parmi les tatouages amoureux et érotiques, n'ont été faits que dans l'esprit de « décorer », et c'est bien involontairement que les tatoués nous ont révélé, par leur truchement, des aperçus significatifs de leur mentalité et de leur psychologie secrète.

Parmi les tatouages décoratifs, nous trouverons tout d'abord les bracelets et les bagues, tatoués généralement sur la moitié supérieure seulement des poignets ou de la main. On trouve même des bracelets-montres (voir planche 30, poignet gauche), et un fantaisiste s'est même fait tatouer un bracelet avec un petit cadran solaire. Un bracelet classique est fait de chaînes portant un gros diamant, appelé alors **Diamant du bagne**.

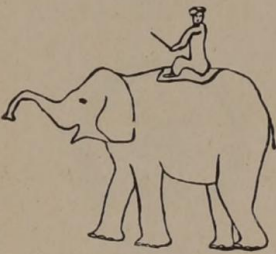
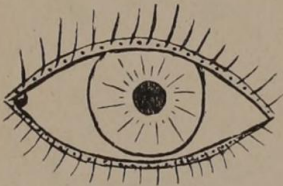
Plus révélateurs d'une mentalité où l'orgueil joue un rôle prépondérant sont tous les tatouages représentant des décorations, parfois nombreuses sur le même individu (voir planches 8 et 47). Certains se font tatouer des épaulettes (planche 48).

On pratique aussi un tatouage très curieux, de coquetterie pure. Il consiste en une série de points, tatoués dans l'épaisseur des paupières, de manière à ce que chaque point tatoué vienne s'intercaler entre deux cils. Bien entendu, il faut que la couleur des points soit en accord avec la couleur des yeux du tatoué. C'est alors qu'intervient le tatouage au chocolat, que nous avons mentionné au début de notre ouvrage, pour les individus ayant des yeux marrons. Cette pratique a la réputation de donner au regard une profondeur extraordinaire et pleine de séduction. Au fond, l'emploi du rimmel a-t-il un but tellement différent ?

Les dessins tiennent une place importante dans ces motifs décoratifs. Ce sont des animaux, et fréquemment des serpents, comme on pourra le voir sur l'individu de la planche 22 où ils sont extraordinairement nombreux. Presque toute la faune figure d'ailleurs dans les tatouages décoratifs, on trouve des cygnes, des chiens, des chats, des poissons, on peut même voir un rat et une tortue (planche 30).

On voit aussi très souvent des athlètes, presque uniquement des lutteurs ou des boxeurs, car ces deux sports sont à peu près les seuls estimés par le milieu (voir planche 30, sur les flancs).

Un motif très prisé est le mousquetaire à col de dentelle. On en verra plusieurs dans nos planches photographiques, et notamment un de grande taille, planche 51, curieusement situé au-dessus d'une scène également décorative, manifestement inspirée du calendrier des Postes, et représentant un marin breton faisant la cour à sa promise, au pied d'un phare, cependant qu'une barque s'éloigne à l'horizon, toutes voiles dehors. On se demande avec angoisse ce que vient faire là ce martial mousquetaire.



Les motifs employés sont parfois inattendus, tels les becs de gaz que l'on découvre parfois.

La guirlande de roses, généralement placée en collier, est aussi très appréciée (voir planches 4, 9, 10, 14, 16, 30).

Il faut signaler l'influence exercée par le cinéma sur les motifs des tatouages actuels.

Nous avons déjà signalé l'apparition de la **Pin-Up**.

Dans les motifs décoratifs, deux genres, presque uniquement, semblent avoir influencé le style des tatoueurs : les dessins animés et les films de Western.

On trouve **Mickey** et **Félix le Chat** sur d'assez nombreux tatoués. Plus rarement **Charlot** (voir **Félix le Chat**, planche 29, avant-bras droit).

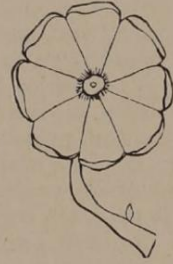
Quant aux films de Western, ils nous ont donné les têtes de cow-boys (planche 7, avant-bras gauche) et les cow-boys à cheval (planche 12), parfois même capturant un cheval sauvage au lasso, comme sur la planche 52.

Parfois l'effet décoratif est obtenu simplement par la disposition symétrique des dessins. La planche 18 offre un très bel exemple de cette technique.

On trouve aussi des tentatives maladroites de stylisation de motifs connus, dans un but décoratif, comme sur la planche 3.

Les essais décoratifs donnent parfois naissance à des dessins merveilleusement naïfs, presque enfantins, comme celui, excellent, que l'on pourra voir sur la planche 46.

Certaines compositions connues, d'un goût douteux, jouissent d'une certaine popularité, mais sont assez rares en raison de leur importance. Il s'agit du classique serpent s'enroulant autour du torse pour venir s'achever sur la verge, ou disparaissant dans le pli fessier, et de la chasse au renard, tatouée sur le dos, avec piqueurs, chiens, chevaux, etc..., pourchassant le renard qui, s'en-gouffrant dans le terrier que l'on devine, ne laisse visible que sa queue en panache dépassant encore.



## II. — SUJETS PERSONNELS ET ORIGINAUX

Notre deuxième groupe comprend tous les dessins nés directement de l'imagination du tatoué ou du tatoueur, s'écartant délibérément des sujets connus, pour représenter ou symboliser l'objet aimé ou l'idéal, ou pour perpétuer un souvenir personnel.

Il va sans dire que cette seconde partie est la plus curieuse. Le critique d'art naïf comme le psychanalyste y pourront faire ample moisson.

Ces tatouages échappent au classement par leur caractère exceptionnel. Ce caractère essentiel rend impossible tout essai de commentaire d'ordre général, puisque, par définition, ce genre échappe à toute règle. Nous nous bornerons donc à présenter des exemples particulièrement typiques, que nous commenterons.

Deux cas cependant font exception puisqu'ils indiquent deux tendances : les sujets historiques et les allégories. Nous aurions pu classer les premiers dans les tatouages patriotiques ou dans les sujets décoratifs. De même, les seconds se rattachent le plus souvent aux tatouages amoureux ou aux tatouages antimilitaristes.

Au reste, tous les tatouages originaux pourraient, si l'on considère leur esprit, se classer dans une des catégories classiques. La raison qui nous les a fait exclure du

classement normal est qu'ils s'écartent délibérément des sujets classiques connus, qu'ils expriment une idée ou une tendance psychologique banale d'une façon absolument personnelle, ou dans un style échappant à la tradition.

Nous verrons ici également des compositions d'une taille vraiment inusitée et d'une facture particulièrement soignée.

Ainsi que nous venons de le dire, les grandes compositions sur des sujets historiques bien connus sont très prisées, à condition que leur exécution et leur importance les placent tout de suite au-dessus du fretin habituel des maréchaux d'Empire ou des scènes de guerre courantes. Leur rareté a plusieurs causes.

Tout d'abord, il faut que le postulant possède une grande surface d'épiderme vierge, ce qui n'est pas tellement courant chez les individus susceptibles de désirer un semblable ornement. Ensuite, il faut du temps, car un tatouage d'une telle importance demandera plusieurs séances et le travail devra s'étaler sur plusieurs semaines, parfois même deux ou trois mois. Et, sait-on ce que l'on fera, même où l'on sera, deux mois plus tard, dans le milieu ? Enfin, il faut trouver un très bon tatoueur, à la fois dessinateur habile et exécutant adroit, afin que les milliers de piqûres qu'il va effectuer ne provoquent pas d'accident cutané.

Le lecteur pourra voir quatre beaux exemples de grandes compositions historiques dans nos planches photographiques.

La planche 53 représente l'assassinat du duc de Guise, dont l'imagerie populaire et les manuels scolaires ont popularisé la scène. Cet épisode sanglant, cette exécution savamment préméditée, avec un luxe de violence exceptionnel, étaient bien faits pour séduire un de ces esprits grossiers, entièrement tournés vers la force brutale, n'ayant d'autre règle que la cruauté, admirant la férocité et le déploiement des armes. De plus, cette scène sinistre se situe dans un cadre chatoyant, dans un ameublement compliqué, les acteurs sont revêtus de costumes somptueux et colorés, en un mot, le style image d'Épinal s'y applique avec bonheur.

L'exécution de ce tatouage est une merveille de technique. Tout le dessin a été piqué, à l'exclusion de toute incision. On remarquera les enluminures, les ornements tarabiscotés du cadre, et le médaillon inférieur, somptueusement décoré. L'ensemble, avec ses sept personnages richement vêtus, le mobilier, et le cadre, occupant toute la surface du dos, a nécessité un travail considérable et appliqué, et des milliers de piqûres.

L'artiste a signé son œuvre, dans le coin à droite, comme il se doit. Nous ne savons rien de lui, sinon qu'il s'appelait Georges.

Un détail vient plonger le spectateur dans la perplexité la plus grande : c'est le mot **Souvenir** inscrit dans le médaillon supérieur du cadre. Quel souvenir peut être attaché, pour cet individu, à l'assassinat du Duc de Guise ? Voilà qui laisse, n'est-il pas vrai, ample matière à réflexion.

L'étrange tatouage de la planche 54 représente l'arrestation de Louis XVI à Varennes. Afin d'éviter toute erreur d'interprétation, le tatoueur a souligné son œuvre de deux lignes explicatives : **Arrestation de Louis XVI. A Varennes le 22 juin 1789.** Le chiffre 22 étant indiscutablement la marque du pluriel, il a tout naturellement mis un s à juin.

La boutique de l'épicier Sauce est représentée d'une façon rudimentaire. Au premier plan, des ronds imprécis représentant des pommes de terre, et un baril debout, sont chargés de créer l'ambiance de cette épicerie campagnarde. Les personnages, au nombre de dix, dont trois n'ayant que la tête visible, sont dessinés soigneusement, et on peut noter l'effort fait par l'artiste pour donner à Louis XVI un profil ressemblant et une attitude digne. Les patriotes, massés à l'arrière-plan, sont armés de fourches, d'une faux et d'un fusil.

Là encore un détail nous laisse dans un étonnement amusé : deux lions, dont les têtes tatouées sur chaque épaule contemplent la scène avec le plus vif intérêt.

Le tatouage de la planche 55 est la reproduction fidèle du célèbre tableau **Les Dernières Cartouches**. Il est remarquable surtout par la qualité de son exécution, qui en fait un bel exemple de tatouage soigné, dans un style vigoureux, et en raison de son emplacement inusité sur les pectoraux, alors que l'on peut constater que les sujets importants sont presque toujours tatoués sur le dos, qui offre une surface plus grande et mieux dégagée.

Le tatouage de la planche 56, représentant l'assassinat du Marquis de Morès, tout en étant d'une qualité bien inférieure aux trois précédents, constitue cependant un exemple intéressant par le choix du sujet et la dimension du dessin.

Pour tous ces tatouages, la question qui vient se poser tout naturellement est celle du mobile ayant dicté le choix de ces dessins.

Le caractère constant de ces sujets : la violence, et leur allure généralement sanglante, ainsi que le ton emphatique de leur représentation, semblent seuls susceptibles d'expliquer cette prédilection.

La seconde tendance, allégorique, dont nous avons parlé au début de ce chapitre, s'explique plus aisément. Elle n'est, en fait, que l'expression sous une forme plus agréable, plus intelligente, des habituelles tournures psychologiques. Là encore, le style emphatique est courant.

On pourra voir (planche 57) une curieuse allégorie antimilitariste. Elle surprend, si l'on considère le ton généralement grossier et agressif des tatouages de cette catégorie par sa modération. On y voit un génie qui vient d'arracher le sabre d'un officier, lui ôtant sa veste, cependant qu'un second personnage céleste apparaît à l'arrière-plan pour montrer une pancarte sur laquelle on peut lire **Judas**. On ne peut se défendre de sourire devant les attitudes théâtrales des personnages : le génie, les yeux au ciel, brandit d'un bras vainqueur le sabre de l'officier, pendant que ce dernier, dissimulant son visage que l'on devine rouge de honte, derrière son bras droit replié, le bras gauche rejeté en arrière marquant le désespoir, s'éloigne d'un pas raide.

Le ton de l'allégorie de la planche 58 est bien différent. Bien que l'inscription qui la souligne : **Vous qui me regardez, j'ai été une victime de l'armée**, marque un caractère antimilitariste, le sujet est cependant optimiste puisqu'il représente l'Espérance.

Sur un fond de ciel nocturne, une divinité ailée s'enlève au-dessus d'une ville qui découpe sa silhouette sombre sur l'horizon, portant dans ses bras un jeune enfant et une brassée de branches fleuries très symboliques. Le dessin est d'une qualité rare. On admirera surtout le mouvement du pied droit et le drapé de la robe à l'antique sur la cuisse gauche de la divinité.

La particularité la plus curieuse de ce tatouage est le fond sombre, entièrement tatoué, qui lui donne l'apparence d'une véritable tapisserie. Ce fond de nuit a nécessité un nombre incalculable de piqûres. On reste confondu devant tant de patience et d'endurance physique, avec pour unique but ces dessins qui nous déconcertent. Il faut aussi noter la technique vraiment picturale du tatoueur qui a, dans ce fond sombre, laissé les réserves de blanc lui permettant de faire, en clair, les étoiles et un croissant de lune fort élégant. Noter également le cadre enfermant le tout.

Venons-en maintenant aux sujets strictement décoratifs.

Le sujet de la planche 59, d'inspiration nettement germanique ou nordique, est, à notre connaissance, exceptionnel. Son exécution soignée nous l'a fait classer dans ce chapitre, sans autre raison particulière.

Le tatouage de la planche 60 est un remarquable exemple de dessin naïf. Le personnage central, monté sur une bicyclette dont il tient le guidon, tend les jambes en l'air, de chaque côté de sa machine, cependant que deux autres personnages le maintiennent en équilibre à droite et à gauche. Tous les trois, vêtus dans le style 1910, arborent un large sourire.

La tête de femme tatouée sur le dos du personnage de la planche 61 est remarquable par sa taille extraordinaire et par sa facture intéressante.

On verra, planche 64, que le style du tatoueur peut, en matière de dessin, atteindre une qualité rare.

Voici enfin une grande composition décorative inspirée par un des sujets habituels de préoccupation des criminels : le Bagne. Bien entendu, cette préoccupation s'est transformée au cours de ces dernières années, depuis la suppression du bagne de Cayenne.

Ce tatouage présente donc un intérêt rétrospectif, puisqu'il constitue une illustration d'une des **épopées** transmises dans le **milieu**, par la tradition orale, avec un grand luxe de détails, le plus souvent atroces.

Ce tatouage, que l'on verra planche 65, représente une évasion de forçats. Quatre évadés ont pris place sur un radeau grossier. Deux d'entre eux sont encore revêtus

des bourgerons rayés du baigne. Une voile de fortune a été hissée au bout d'une perche, à l'avant. On gouverne grâce à des rames calées entre deux étais sur chacune des quatre faces. La pauvre embarcation est aux prises avec une mer houleuse, infestée de requins. L'un d'eux vient de se jeter sur la jambe d'un des fuyards qui avait eu l'imprudence de s'asseoir sur le bord, les jambes pendantes. Cependant que le monstre lui broie la cuisse, le malheureux lutte pour se dégager et deux de ses compagnons accourent à son secours, l'un d'eux brandissant une rame pour assommer la bête. A l'arrière-plan, on distingue, émergeant de l'eau, les nageoires dorsales triangulaires d'autres squales, et, au premier plan, un requin sortant de l'eau sa gueule menaçante.

Tout le dessin a été traité avec un grand souci de réalisme tant dans les costumes des personnages que dans l'agencement du radeau. On distingue les cordes reliant les troncs qui forment le radeau; on voit même l'écorce de ces troncs. A l'avant, on aperçoit un petit baril, qui doit contenir de l'eau douce; la perche servant de mât est fixée par de gros cordages et la voile improvisée a des déchirures.

L'ensemble est bien propre à émouvoir les cœurs sensibles ou à enfiévrer les esprits imaginatifs, pour les souffrances endurées par ceux qui, de Cayenne à Saint-Laurent du Maroni, tentent la Belle.

Pour terminer, nous avons choisi une fantaisie dont le goût est bien dans le style habituel du milieu, mais qui est, sans doute, à un seul exemplaire.

Sur la planche 62 on peut voir, tatoué sur un avant-bras, un chat éteignant une bougie en soufflant dessus d'une façon... détournée.

Nous aborderons maintenant une catégorie qui pourrait être riche et des plus révélatrices : les souvenirs personnels traités d'une façon également personnelle, mais les tatouages de ce genre sont extrêmement rares.

On en trouvera un bel exemple, planche 69, traité dans un style très particulier et très original. On ne peut trouver sans intérêt la facture très moderne de ce dessin où l'on voit une infirmière penchée sur un blessé gisant à terre, la tête entourée d'un pansement, une croix symbolique et un soleil émergeant de l'horizon.

Sur la planche 70, on pourra voir un portrait de femme, tatoué sur un dos, d'une dimension absolument inusitée. Ce portrait est celui de la femme du porteur et il a le mérite d'être ressemblant. Ce tatouage est un cas unique, en raison des conditions très particulières dans lesquelles il a été exécuté, et que nous allons vous conter. Il a été tatoué à Beni-Denoub, aux portes du Sahara, alors que le porteur était aux Joyeux. Le tatoueur qui l'a exécuté est un docker, complètement illettré, et n'ayant jamais pris la moindre leçon de dessin. Il avait pour modèle une simple photographie d'identité.

Généralement, un tatouage de cette importance, et aussi soigné, puisqu'il comprend tout le modelé du visage, ombres, demi-teintes, etc., nécessite plusieurs séances de travail. Or, à la suite d'un pari, il a été tatoué en une seule séance de 12 heures consécutives, de 7 heures du matin à 7 heures du soir. La chaleur était accablante et le tatoueur comme le tatoué n'absorbèrent aucune nourriture. Par contre, ils burent beaucoup, et dès le milieu de l'après-midi étaient passablement ivres. Le tatoueur du reste travaillait beaucoup mieux quand il était ivre. Regardez une fois encore ce visage, vous lirez l'ivresse de ces deux hommes dans les yeux noyés du portrait.

A la suite d'une séance aussi importante, le tatoué, déjà abondamment décoré sur l'autre face, s'attendait à avoir une terrible réaction de gonflement, voire de la température. Contre toute attente, la réaction fut presque nulle et de très courte durée. L'alcool avait-il fait office d'anesthésique? Toutes les suppositions restent permises.

Nous achèverons cette revue des sujets exceptionnels en vous présentant un cas vraiment unique : Richardo, l'homme le plus tatoué du monde.

Le grand journaliste Albert Londres, qui avait vu Richardo au cours d'un reportage sur les Joyeux et les pénitenciers militaires en Afrique du Nord, qu'il publia sous le titre de **Dante n'avait rien vu**, l'avait surnommé le **Gobelins vivant**. Ce sont des fragments de cette fresque humaine que nous avons choisis pour illustrer la couverture de ce livre.

En effet, tout le corps de Richardo est recouvert de dessins juxtaposés si étroitement que sa peau donne réellement l'impression d'une tapisserie.

Richardo (ce nom sous lequel il est connu n'est qu'un pseudonyme) a défrayé à plusieurs reprises la chronique judiciaire, et pour la dernière fois tout récemment.

Cependant, on ne put jamais lui reprocher un acte malhonnête. Malheureusement, c'est un violent, et son caractère susceptible lui offre fréquemment l'occasion de donner libre cours à cette violence. C'est pourquoi, après avoir passé dix fois le Conseil de guerre, il a connu la Guyane. Après de multiples pérégrinations autour du globe, Richardo arriva aux Indes où il séjourna très longtemps et où il acheva de faire décorer son corps déjà abondamment tatoué. Il lui a fallu cinq années pour obtenir le brillant résultat actuel. On peut voir que certains dessins ou certaines architectures ont subi l'influence du style local.

Actuellement, la peau de Richardo constitue un véritable répertoire des motifs classiques du tatouage. Sur la planche 71 on pourra voir, sur la poitrine de Richardo, des hommes célèbres; sur le ventre, l'inscription classique **Souvenir d'Afrique**; des poignards plantés dans les aines et un autre planté dans le cœur; sur la main gauche, la lune.

La planche 72 représente Richardo vu de dos. Le milieu du dos est entièrement occupé par le portrait de la dernière impératrice de Russie. Au milieu de la ceinture, sur la colonne vertébrale, son matricule à Cayenne. Nous avons dû censurer les dessins situés sur les fesses, en raison de leur caractère violemment érotique, aggravé par la qualité rare de l'exécution. Les jambes (voir la couverture du livre) sont couvertes de dessins humoristiques. Noter les chaussettes tatouées.

La planche 73 nous montre le profil gauche de Richardo. On peut voir, sur la joue, près de la commissure des lèvres, une caricature de M. Édouard Herriot. Immédiatement au-dessous, on voit un chien qui s'enfuit emportant dans sa gueule un saucisson qu'il vient de voler, allusion transparente pour les Lyonnais.

La planche 74 montre qu'aucun endroit du corps n'a été épargné par l'aiguille du tatoueur; quant à la planche ornant la première page de notre couverture, elle permet de voir sur les jambes de Richardo, des lutteurs, des dominos, et autour des chevilles des guêtres fermées par un lacet. Les pieds eux-mêmes portent des têtes humoristiques et chaque orteil porte un petit tatouage.

Le cas de Richardo est, psychologiquement, bien différent de celui des tatoués habituels, puisque cet extraordinaire revêtement a été effectué dans un but lucratif. En effet, Richardo s'exhibe dans les foires et vit de cette honorable et peu courante profession.

## CHAPITRE V

### LES TATOUAGES DES FEMMES

Si le tatouage des hommes est fréquent, celui des femmes, en revanche, est rare.

Les femmes le plus souvent tatouées sont les prostituées. On pourrait compter, chez elles, environ 13 % de femmes tatouées. Ce chiffre, considérable, a été indiqué par plusieurs auteurs, et notamment par le docteur Jean Lacassagne, de Lyon, auteur de nombreux ouvrages et articles sur les tatouages, et plus spécialement sur les tatouages des prostituées.

Le chiffre que nous allons donner, infiniment plus modeste, a été obtenu après l'examen de 1.357 femmes délinquantes. Nous avons observé 21 tatouées, soit 2,5 %. Rappelons qu'un calcul identique effectué pour les hommes nous avait donné 17,5 % de tatoués. Les femmes tatouées ne sont donc pas légion.

D'une façon générale, la femme répugne à se faire tatouer. Aussi est-ce presque uniquement parmi les prostituées, et de la plus basse catégorie, que l'on trouve des femmes tatouées.

Lacassagne a dit très justement que le tatouage sur une peau féminine est un **signal-symptôme** de mauvais augure. Chez les filles très jeunes il est presque toujours un signe avant-coureur de prostitution.

L'usage du tatouage, chez certaines prostituées, est fort ancien. De nos jours il est beaucoup moins fréquent qu'il y a un siècle, et surtout les tatouages sont plus discrets, et généralement plus anodins.

Dans un ouvrage intitulé **De la prostitution dans la ville de Paris**, publié en 1836, réimprimé en 1857, Parent-Duchatelet dit que **les filles qui fréquentent les marins et les soldats ont pris comme eux l'habitude de se faire des figures ou des inscriptions sur la peau.**

Les tatouages que Parent-Duchatelet remarqua à cette époque ont subsisté, intacts, jusqu'à nous. C'étaient des noms propres suivis de **Pour la Vie** ou **P. L. V.**, parfois encadrés de fleurs ou accompagnés de cœurs entrelacés ou percés d'une flèche.

Parent-Duchatelet nota aussi que, lorsque la fille est jeune, le nom est celui d'un homme, alors que si elle est âgée, c'est celui d'une femme, et dans ce dernier cas il est tracé sur le ventre, entre le nombril et le pubis, ce qui ne se produit pas pour les noms d'hommes. Voilà des remarques particulièrement significatives.

A cette époque, l'auteur notait déjà que les tatouages ne se voyaient que sur les filles de la dernière catégorie et avaient tendance à disparaître.

En 1896, Lombroso et Ferrero notaient 2 % de femmes tatouées, et 5 % parmi les prostituées. Ils citent quelques exemples d'inscriptions ou de dessins particulièrement typiques et qui ne se rencontrent plus qu'exceptionnellement de nos jours. En voici quelques-uns :

L'inscription **Excelsior** tatouée sur une cuisse, et accompagnée d'une flèche dirigée vers la vulve.

Moraglio vit une prostituée allemande ayant sur la cuisse un phallus avec l'inscription **Immer hinnen** (toujours dedans).

Ils citent encore des mains, tatouées sur les cuisses, l'index pointé vers la vulve, et divers dessins pornographiques.

En 1899, Le Blond et Lucas, tous deux médecins de Saint-Lazare, font des observations identiques.

De nos jours, les observations les plus complètes et les plus intéressantes ont été faites par le docteur Jean Lacassagne. Nos observations personnelles, quoique infiniment moins nombreuses que pour les tatouages des hommes, confirment entièrement celles du docteur Lacassagne.

D'une façon générale, les tatouages des prostituées sont de faible surface et sont rarement nombreux.

Le plus souvent les filles en question ont été tatouées, pour la première fois, très jeunes, généralement avant 19 ans. Elles l'ont fréquemment été avant de commencer à se prostituer.

Quant à leur mobile psychologique, les tatouages féminins diffèrent totalement des tatouages masculins. Ils sont presque toujours imposés par l'homme, tout au moins suggérés, conseillés, par lui. C'est une marque de possession qui flatte son amour-propre, son instinct de propriété envers la femme qu'il considère comme un bien dont il tire des revenus.

Lorsqu'il n'a pas été imposé ou suggéré par l'homme, le tatouage est fait à son intention. Il est alors un très symptomatique exemple de la servilité, de la soumission de ces filles à l'homme qui les domine. Car ces filles, qui par définition sont à tous, affichent volontiers qu'elles n'appartiennent qu'à un seul, subtile distinction entre le corps et le cœur.

En dehors de ces cas, les plus fréquents, on trouve également des tatouages crapuleux, des tatouages d'appartenance au **milieu**, et de très rares tatouages figuratifs ou décoratifs.

Chez les Nord-Africaines intégrées au **milieu** français, les tatouages sont beaucoup plus abondants. Les prostituées arabes abusent dans leur pays des tatouages ethniques; venues en France, elles continuent tout naturellement à se faire tatouer. Les tatouages qu'elles acquièrent alors sont différents des premiers, en ce sens qu'ils deviennent crapuleux. La plupart des prostituées arabes portent donc à la fois des tatouages ethniques et des tatouages du **milieu**. Notons qu'à l'inverse des prostituées françaises, elles portent assez souvent des tatouages figuratifs (voir planche 75).

Les tatouages-marques d'appartenance existent chez la femme comme chez l'homme. Ils sont du reste très voisins. On trouve assez fréquemment les trois points tatoués en triangle, au même endroit, et avec la même signification. On voit aussi souvent les cinq points groupés : quatre en carré et un au centre. Ces tatouages sont, comme pour l'homme, des marques d'appartenance au **milieu**.

Une marque très différente, parce que discrète, est le point tatoué sur le visage, le plus souvent sur la pommette gauche, plus rarement sous l'angle externe de l'œil gauche. C'est le **point de brick** qui est la réplique exacte du **point de la gouape** des hommes. En principe, ce tatouage est une marque de reconnaissance de filles travaillant, ou ayant travaillé dans une maison close, mais certaines prostituées ayant toujours pratiqué le racolage dans la rue le portent également.

Les filles ayant une prédilection marquée pour Lesbos se reconnaissent à un point tatoué à droite sur la lèvre supérieure, ou à gauche sous la lèvre inférieure. On voit également, mais assez rarement, des traits tatoués en prolongement de la fente palpébrale, à l'angle externe des yeux.

Tous ces graphismes élémentaires sont assez fréquents chez la femme. On peut dire qu'une tatouée sur quatre environ est porteuse de l'un d'eux.

Cependant ils ne constituent pas les sujets les plus employés. En effet ces marques, destinées surtout à établir indiscutablement que celle qui les porte est affranchie, sont moins importantes pour la femme que pour l'homme.

Pour la femme, la grande préoccupation, c'est l'amour, c'est l'homme, **son homme**.

C'est pourquoi les tatouages les plus fréquents sont les tatouages dédicatoires. On y retrouve en bonne place toutes les combinaisons réalisables autour du mot « pensée », remplacé par un dessin ; des noms propres masculins et des initiales les accompagnent comme sur la planche 76. Parfois aussi, le prénom ou le nom sont accompagnés d'un cœur, traversé d'une flèche ou non, et quelquefois contenant les initiales de l'aimé. On en trouvera un très bel exemple à la planche 78. Plus rarement le nom manque, la fille porte simplement une fleur tatouée, généralement pensée ou rose, grossièrement dessinée (voir planche 79). On voit fréquemment des inscriptions sans aucun ornement. Ces inscriptions sont toujours identiques. C'est **A Paulo pour la vie** ou **J'aime Fernand, A mon Raymond** ou **J'aime André pour la vie**. Nous avons aussi noté celle-ci, plus rare : **A mon mari** sur une fille soumise.

Les tatouages d'appartenance, faits par le souteneur pour **marquer** sa propriété, diffèrent assez peu, pour la forme, des tatouages précédents. Certains cependant sont assez significatifs pour ne pas prêter à confusion. Ce sont ceux où l'homme s'est contenté d'écrire son nom en toutes lettres, ou ceux dans le genre de **Julot à sa Gaby**, ou ceux, menaçants, où l'on voit un cœur percé d'un poignard accompagné du nom du propriétaire.

Les tatouages de représailles sont assez fréquents. Le moment où la fille désire changer de maître arrive toujours, et le souteneur dépossédé de son bien prend souvent fort mal la chose. Quand il n'a pas le courage d'aller **régler son compte** à son heureux rival, il va, généralement accompagné de quelques amis, attendre la fille dans un endroit discret où elle doit passer. On l'emmène, de gré ou de force, et on la tatoue. C'est une variante de **la croix des vaches**, marque faite au rasoir sur le visage de l'infidèle. Les inscriptions faites dans ces cas sont généralement laconiques. Une insulte, le plus souvent de la plus évidente grossièreté, en principe tatouée sur le visage, ou sur les bras, suffit généralement à calmer l'homme trahi. Parfois le passage d'un maître à un autre se fait sans incident.

Mais quand la fille est porteuse de tatouages où l'on peut lire le nom ou les initiales de son précédent amant, ces marques deviennent fort encombrantes. Il faut alors les faire disparaître. Comment ?

Parent-Duchatelet avait déjà noté que les filles effacent les noms de leurs anciens amants, pour inscrire les nouveaux, avec **le bleu en liqueur** qui est de l'indigo dissous dans de l'acide sulfurique. Le tatouage était alors remplacé par une cicatrice, et l'auteur disait en avoir vu quinze sur une fille de moins de 25 ans.

De nos jours le détatouage se pratique encore abondamment, mais certaines filles lui préfèrent la surcharge. C'est ainsi que l'on dissimule un nom devenu embarrassant sous un dessin décoratif, fleurs, paysage, etc... On pourra voir, planche 77, un remarquable exemple de cette technique. La fille qui y figure portait sur l'avant-bras une inscription dédicatoire qu'elle fait recouvrir par des fleurs. Le travail étant inachevé, on peut encore lire la fin du mot **j'aime** en haut, et plus bas les trois dernières lettres de **Roger**. Quand les fleurs et l'oiseau esquissés à droite seront achevés, l'inscription ancienne sera devenue parfaitement invisible.

Les dessins obscènes, crapuleux, ou les inscriptions crapuleuses ou grossières sont extrêmement rares. Ces tatouages désignent immédiatement les filles qui les portent comme les plus abjectes.

On peut considérer comme unique le cas cité par Locard et Lacassagne, d'une fille portant sur le bras gauche, en gros caractères, l'inscription : **Oh ! M... ! encore un c... qui me regarde**, et sur l'avant-bras gauche : **As-tu un louis à mettre dans le commerce, oui ou non ?**

Les tatouages décoratifs et de fantaisie sont également très peu fréquents. Certaines filles se font tatouer, sur chaque sein, deux oreilles, et une fente horizontale sous le mamelon, ce qui donne au sein l'apparence d'une tête de porcelet. Cette fantaisie, bien que n'étant pas exceptionnelle, est cependant assez rare. D'autres se font tatouer des bijoux, généralement de peu d'importance. Le lecteur pourra trouver, planche 80, un exemple, sans doute unique, de tatouage de fantaisie, représentant un soutien-gorge finement brodé.

Pour conclure, répétons que les tatouages des femmes n'ont, pour l'importance, aucune commune mesure avec les tatouages des hommes.

Les raisons qui nous sont apparues comme les plus valables pour expliquer cette énorme différence sont d'ordre purement pratique. Le corps de la femme est, dans le **milieu**, son instrument de travail, son gagne-pain. La crainte de le déprécier la fait donc hésiter à le couvrir de marques, d'inscriptions. D'autre part, une plus grande sensibilité épidermique, une moindre résistance à la souffrance physique, la font aussi hésiter et reculer devant les dessins importants, nécessitant un travail de longue haleine et de nombreuses piqûres fort douloureuses. Ces raisons nous ont paru avoir le pas sur des considérations psychologiques ou morales, car l'expérience prouve que dans le **milieu** les femmes rivalisent en abjection avec les hommes, presque toujours à leur triste profit.

## CHAPITRE VI

# LE DÉTATOUAGE

Nous avons indiqué au début de cet ouvrage que les origines du tatouage se perdent dans la nuit des temps. Il semble bien que le désir de se débarrasser, par la suite, des marques que l'on avait acceptées ou souhaitées soit presque aussi ancien.

Ce désir est facilement compréhensible chez les porteurs d'une marque imposée, fréquents dans l'Antiquité : esclaves, prisonniers, soldats. Les raisons des tatoués volontaires désireux de se faire détatouer sont aussi valables.

Le caractère pratiquement indélébile du tatouage constitue l'obstacle important empêchant le tatoué de se débarrasser facilement de ses dessins ou de ses inscriptions, qui sont devenus gênants.

Dans l'impossibilité de se détatouer seul, sauf exceptions rares, le tatoué s'adresse au détatoueur professionnel.

Dans l'Antiquité cette carrière fut florissante. De nombreux auteurs ont transmis jusqu'à nous les noms de certains d'entre eux et quelques-unes de leurs recettes. Un auteur africain qui vivait au V<sup>e</sup> siècle, Cassius Felix, nous parle du **Discoratorium** que les Grecs appelaient **Ecdorion**, et qui était un caustique, sans doute végétal, propre à enlever la peau et les dessins qui y étaient gravés. Ce produit était utilisé pour faire disparaître les marques dont les **maines des militaires et le visage des femmes mauresques** étaient couverts.

De nombreux autres auteurs de l'Antiquité, tels Galien, Aetius, Paul d'Égine, ont écrit sur le détatouage, mais c'est Avicenne qui semble le plus complet.

Les procédés cités par cet auteur étaient également, selon lui, employés pour faire disparaître des éphélides. Voici un fragment de ce texte, dans l'excellente traduction qu'en a donnée le docteur Herbert :

« Le plus souvent il suffit de lotionner l'endroit avec du nitre et d'y appliquer de la résine de térébinthe durant une semaine, en serrant bien. Ensuite on enlève [le pansement] et on frotte vigoureusement avec du sel et l'on remet de la résine de térébinthe jusqu'à ce que [le tatouage] disparaisse avec la tache noire qui s'est formée. Si ce traitement ne réussit pas, il est indispensable d'atteindre les points de piqûres de l'aiguille à tatouer en y instillant de l'anacarde qui les ulcérera et les corrodera. »

On peut constater que, si les procédés étaient efficaces, ils étaient certainement aussi terriblement douloureux. On imagine sans peine la sensation que peut donner un vigoureux frottement au sel sur une partie pratiquement mise à vif. Nous verrons plus loin que cette technique est encore employée, de nos jours, d'une façon presque identique.

Nous savons également que certains tatoués, particulièrement parmi les légionnaires, se débarrassaient de leurs tatouages en versant dessus du soufre enflammé. Il est bien évident que tous ces procédés présentaient le grave inconvénient de substi-

tuer au tatouage une cicatrice très visible comparable à celle laissée par une brûlure au troisième degré.

Aujourd'hui, les méthodes employées avec des résultats divers ont toutes à lutter contre cet inconvénient très grave. Car l'avantage est mince, si l'on supprime le tatouage, d'être affligé d'une cicatrice parfois aussi encombrante.

On se trouve donc devant une menace précise contre laquelle il est bien difficile de se prémunir, car les résultats varient d'un individu à l'autre d'une façon considérable. Certaines peaux ne laissent subsister, lorsque l'opération a été convenablement conduite, qu'une trace à peine visible alors que d'autres, ayant subi un traitement rigoureusement identique, gardent des marques très visibles souvent plus laides que le tatouage lui-même.

Cependant, de nombreux tatoués se décident constamment à courir ce risque. Leurs raisons sont parfaitement compréhensibles. Tout d'abord il y a, dit Locard, les « **inscriptions amoureuses un peu trop lestes, les engagements pour la vie dont on ne se soucie plus l'année suivante, les prénoms devenus compromettants, les initiales qui ne s'accordent plus avec le nom de l'actuelle bien-aimée.**

Nous avons vu précédemment que certains avaient recours à la surcharge, ou surtatouage, pour dissimuler ces marques encombrantes. Mais ce procédé qui peut suffire, bien que beaucoup le jugent peu satisfaisant, pour annuler un nom que l'on veut oublier, n'est d'aucun secours pour beaucoup d'autres tatoués auxquels leurs tatouages pèsent.

Ce sont tous ceux qui ont réussi à se reclasser dans une vie normale, ceux qui, après une jeunesse orageuse, deviennent de paisibles pères de famille ou de ponctuels employés, ou bien c'est le **petit marlou** qui a pris du galon et devient un gros trafiquant qui se doit d'avoir une façade sérieuse, fréquente des **gens du monde** et est absolument paralysé par la présence de ces stigmates un peu trop voyants.

C'est encore la prostituée de bas étage qui, miraculeusement, a réussi à se faire épouser par un homme honorable et renie son passé en bloc; ou plus couramment qui, ayant monté dans la hiérarchie galante, devient une demi-mondaine cotée, pour laquelle la marque, même discrète, d'un passé tout proche est une présence insupportable.

En un mot, pour tous ceux qui changent d'échelon social, le tatouage devient si gênant que son effacement, même au prix de souffrances réelles, est réclamé avec conviction.

Il va donc falloir s'adresser au détatoueur. Deux solutions s'offrent : le médecin ou le chirurgien (mais peu connaissent réellement ces questions), ou le détatoueur empirique.

Un certain nombre de recettes, toujours données comme miraculeuses, circulent dans le milieu.

La plus connue consiste à repiquer entièrement le tatouage avec du lait de femme fermenté. Les expériences faites avec ce procédé auraient donné des résultats très variables, mais généralement décevants. Il est possible que l'oubli de l'indispensable condition de la fermentation préalable en soit cause. Il est également possible que l'on se trouve en présence d'un simple remède de bonne femme totalement dépourvu d'efficacité.

Pour notre part, nous n'avons jamais pu observer de résultats intéressants obtenus avec cette méthode, bien que presque tous les tatoués que nous avons vus en aient eu connaissance.

Par contre, il nous a été donné de voir de très beaux résultats obtenus par un autre procédé empirique très connu également : le repiquage au gros sel. C'est la technique la plus courante pour les cas d'autodétatouage. Le tatoué repique à l'aiguille tout le tracé du tatouage, soit en trempant son aiguille dans une eau saturée de sel, soit, le plus souvent, en faisant saigner toutes les piqûres qui sont ensuite frottées vigoureusement au sel marin.

On peut aussi user purement et simplement la peau en frottant avec du sel de cuisine.

Généralement, le détatouage reste inachevé en raison de l'intolérable brûlure provoquée par ce procédé.

On cite également les emplâtres à la pommade acétique, accompagnés de lavages à l'alcali, et suivis de frictions à l'esprit de sel, le tout répété cinq à six fois. Sont employés aussi la chaux vive et le savon noir mélangé à de la chaux vive.

Plus supportables sont ces deux recettes nord-africaines citées par Herbert, cataplasmes d'ail pilé et cataplasmes de fèves écrasées bouillies dans du lait, mais aussi sans doute moins efficaces.

Les détatoueurs empiriques professionnels utilisent, de nos jours, des moyens généralement énergiques dans lesquels entrent fréquemment des caustiques. Certains font même breveter leur système, souvent copié sur un procédé mis au point par un médecin.

Leur arsenal comprend les solutions concentrées de tanin, de sel marin, et de citron; l'ammoniaque, l'acide oxalique, l'acide phénique et même l'acide azotique, qui donne des résultats remarquables mais peut provoquer des accidents extrêmement graves.

Ils utilisent aussi l'usure au sel marin, parfois même à la toile émeri.

L'intervention du détatoueur empirique se solde assez fréquemment par des accidents sérieux, des lésions parfois profondes et même par des invalidités permanentes, souvent légères, mais pouvant aller jusqu'à la perte d'un membre.

Les tribunaux se refusent généralement à considérer le fait d'avoir détatoué un individu comme un exercice illégal de la médecine. Les jugements d'Aix (21 octobre 1921) et de Marseille (9 novembre 1926), qui font jurisprudence en cette matière, acquittent les auteurs. Par contre, un jugement de Toulon (13 décembre 1929) a condamné un détatoueur pour exercice illégal de la médecine, car il avait soigné les plaies qu'il avait occasionnées en détatouant un client.

Les procédés médicaux mis au point durant ces dernières années offrent des garanties infiniment plus sérieuses. Le médecin pratiquant le détatouage est presque toujours un spécialiste dermatologiste et, toutes précautions d'asepsie étant prises, les risques d'infections ultérieures sont écartés.

Ces procédés se divisent en quatre groupes : chirurgicaux, chimiques, mécaniques, physiques.

Le procédé chirurgical consiste en l'excision pure et simple de la partie tatouée. On opère de préférence en plusieurs temps. La partie enlevée donne lieu à une perte de substance qui est comblée soit par suture directe, par autoplastie ou par greffe.

Nous citerons deux procédés chimiques efficaces. Le procédé du docteur Variot consiste en un badigeonnage avec une solution concentrée de tanin, suivi de repiquage, repiquage lui-même suivi d'un frottement du tracé au nitrate d'argent. Il se forme alors une escarre dont on obtient la dessiccation en saupoudrant plusieurs fois par jour avec du tanin. Quinze à vingt jours plus tard, l'escarre tombe spontanément.

Le procédé des docteurs Jean Lacassagne et Rousset est sans doute plus simple et plus efficace. La surface à détatouer est, après antiseptie, scarifiée très serrée, à la profondeur du derme. On y applique alors du permanganate de potasse finement porphyrisé à l'aide d'une spatule, en appuyant fortement. On fait un léger pansement et quinze jours plus tard la croûte tombe spontanément.

Les procédés mécaniques consistent en usure à la pierre ponce ou à la toile émeri, après lavage à l'alcool et injection d'un anesthésique et suivi d'un pansement au tulle gras.

Les procédés physiques utilisent un arsenal impressionnant d'appareils compliqués et des opérations d'une technique délicate. Ils comprennent l'électrolyse, la neige carbonique, ainsi que le galvanocautère, le thermocautère et l'électrocoagulation. Les résultats obtenus par ces procédés sont généralement inconstants.

D'une façon générale, le détatouage n'est pas à conseiller, sauf s'il s'agit de tatouages vraiment gênants. En effet, le détatouage laisse toujours subsister une cicatrice, parfois peu visible, mais parfois aussi plus gênante que le tatouage lui-même.

Nous avons vu un tatoué qui, s'étant fait enlever au thermocautère un cœur tatoué sur l'épaule, en a gardé une cicatrice très importante, visible et laide, et souffre d'un rhumatisme de l'épaule qu'il attribue, à tort ou à raison, à l'opération.

Il faudra donc agir avec prudence, éviter à tout prix le détatoueur empirique et ne se confier qu'à un médecin vraiment spécialisé.

## CHAPITRE VII

# ART ET TATOUAGE

Doit-on considérer le tatouage comme un art ? Répondons tout de suite oui à cette question.

Depuis des années déjà, des spécialistes se sont penchés avec application sur le fait précis suivant : Des hommes qui ne sont point des artistes au sens propre du mot, c'est-à-dire, selon le Larousse, **qui font application des connaissances à la réalisation des conceptions** arrivent à créer des œuvres, peintures, sculptures ou dessins, où l'instinct prime la culture et les connaissances. Ces hommes ne savent pas qu'ils accomplissent une œuvre d'art.

Ce pâtre français auquel nous pensons, lorsqu'il sculpte sur sa canne, celle qui lui sert chaque jour, cette suite de têtes d'animaux et d'hommes qui reposent les unes sur les autres, ne sait pas qu'à des milliers et des milliers de kilomètres, un Noir d'Afrique, ou un Canaque, réalise une sculpture presque exactement identique sur le mât qui, fiché devant sa hutte, deviendra son totem.

Ce pâtre français et ce Noir ou ce Canaque apparaissent à première vue comme totalement différents. Et pourtant, comment expliquer la similitude d'expression existant entre leurs travaux, absolument originaux et instinctifs ?

Le Musée de l'Homme fourmille d'exemples de cette extraordinaire ressemblance. Les rapprochements s'imposent d'eux-mêmes.

Les sociologues qui se sont penchés sur ces problèmes, comparant les travaux accomplis par des individus géographiquement éloignés les uns des autres et qui présentent des traits communs, concluent à l'existence d'une mentalité uniquement guidée par la tradition : **la mentalité primitive**.

Pour Frazer, les **associations d'idées-images par contiguïté, par ressemblance, dominant et dirigent absolument la pensée primitive. Ainsi le primitif vit dans un univers magique où tout est susceptible d'agir sur tout, soit par des ressemblances, soit par des contacts obscurs.**

Revenons maintenant au tatouage. Ce qui était valable pour un objet amoureusement façonné, une statue par exemple, l'est aussi pour le tatouage, et probablement bien davantage puisqu'il s'intègre, au sens propre du verbe, à l'individu.

Or l'indigène des Marquises se tatoue le corps comme certains individus de chez nous, suivant des procédés identiques, si les circonstances varient.

Chez l'un comme chez l'autre, le tatouage sera la manifestation extérieure de sentiments identiques. Au premier rang, il faut placer la vanité, qui se manifeste par le souci de la parure, par le désir de paraître, d'attirer l'attention.

Nous citerons ici un court passage de Henri Leale fort explicite :

**« Le criminel aimera, à l'instar des sauvages, contempler sur son corps**

les vives oppositions de couleurs, des ornements étranges et resplendissants ou des balafres et des cicatrices, en somme donc, le tatouage.

« Nous, au contraire, recherchons plutôt les teintes harmonieuses et nuancées ; nous préférons une peau lisse, délicate et veloutée, à une face boucanée, et peut-être aussi la veloutine, la crème Simon et l'Oriza au charbon et à l'encre de Chine.

« A la vérité, nous aimons les bagues, les bracelets et même les pendants d'oreilles. Ne serait-ce pas là un dernier reste d'atavisme de tatouage ? m'objectera-t-on. Sans doute, c'est le même fait sous une autre forme, et accompli dans un but semblable d'embellissement et de satisfaction esthétique. Le Parisien qui, sur le boulevard, se découvre respectueusement devant la dame chargée de bijoux et le visage fardé ne se doute point que celle-ci est tatouée elle aussi. Mais à celui qui le sait et le constate, qu'est-ce donc que cela prouve de plus ? Simplement ceci, que le tatouage est le plus souvent une coutume ornementale, la première de laquelle, grâce à une évolution successive du goût, découleront l'usage et le besoin de la toilette, de la mode enfin. Ainsi, les grossiers dessins que le jeune berger surpris par Cimabue exécutait sur les pierres lisses des vallons toscans prélu-daient à la grande œuvre de Giotto. »

Pour Henri Leale, donc, le tatouage est avant tout un mode d'embellissement et d'ornement. Pour nous, il est plus encore. Certes, que le côté ornemental reste un des premiers aspects du problème, nous en convenons volontiers, la place que nous avons consacrée à cette catégorie le prouve assez, mais le tatouage est autre, malgré tout. Nous ne devons pas perdre de vue un instant que le tatouage est, pour celui qui le porte, une chose artistique pour laquelle il a doublement souffert. Dans cette chronique imagée de son existence dessinée dans sa chair, les divers stades de la vie d'un homme peuvent se lire à ses tatouages. Tous les souvenirs ne sont pas roses, et la volonté de souffrance devient physique après avoir été morale. Cela compte un peu aussi. Combattre la douleur par la douleur, voilà qui n'est pas habituel chez les civilisés que nous sommes.

En général, l'homme tatoué aime assez peu parler de ses tatouages, et reste évasif quant à leur portée. « Voyez-vous, nous confiait l'un d'entre eux, moi j'aime les tableaux et les beaux dessins. Aussi, lorsqu'un camarade m'a proposé de me tatouer, je n'ai pas hésité. Je n'ai pas de chez-moi, un jour là, un jour ailleurs, mais ma peau m'appartient ; alors je me suis fait tatouer. » Ce n'est là, évidemment, qu'une explication comme une autre, qui a sa valeur certes, mais dont les termes trop précis peut-être ne servent qu'à éluder une question posée. Il y a pourtant, dans ces raisons données, un fond de vérité indéniable. A la base, le désir d'étonner son semblable, de briller un jour dans ce milieu qui est le sien, et aussi hors de ce milieu. C'est là le côté extérieur de la question. Que des hommes, comme ceux que nous avons vus au cours de nos recherches, portent sur la poitrine ou sur le dos telle ou telle scène rendue populaire par la gravure ou les journaux importe peu, puisqu'il n'y a là qu'élément décoratif et ornemental dépourvu d'une quelconque racine sentimentale. Il est prouvé, les statistiques en font foi, que rarement l'homme du milieu qui arbore sur son corps un épisode guerrier, a été un patriote fougueux ; ni celui portant une scène royaliste, un légitimiste ardent. L'artiste qui avait piqué ces dessins a laissé aller sa fantaisie, et c'est là le côté attrayant du problème qui rejoint souvent le cas non moins attachant de ces peintres dits naïfs, souvent copieurs de cartes postales. Le douanier Henri Rousseau, qui peignait d'après les illustrations des journaux n'en est pas moins pour cela un très grand peintre.

Une fois ce côté de la question envisagé, on peut dire sans risques que le tatouage provient toujours, l'élément spectaculaire mis à part, d'une source plus profonde, plus âpre, qui, après n'avoir été qu'expression, devient symbole sur le plan de cet univers magique où tout est susceptible d'agir sur tout. Même l'homme avide d'étonner gardera en lui ce côté instinctif par lequel il voudra forcer son destin.

Le tatouage est donc un art, un art étrange certes, un art aux possibilités limitées, écrit dans la chair, inhumain à force d'être humain. Qu'il soit ornemental ou magique, il témoigne d'une volonté d'expression graphique d'un univers primitif.

## CHAPITRE VIII

### CONCLUSIONS

Maintenant que nous avons examiné avec attention et méthodiquement toutes les manifestations de ce curieux phénomène que constitue le tatouage, il importe d'essayer d'en dégager une explication valable.

Que signifie donc le tatouage ? Quels individus signale-t-il à notre attention sur le plan psychologique et social ?

Nous avons entendu maintes et maintes fois cette explication sommaire et comode : « **Ces gens-là sont fous ! Des êtres doués de toute leur raison ne pourraient en aucun cas accepter, et à plus forte raison désirer, des ornements aussi dégradants.** » Bien que simpliste, ce jugement pourrait recéler une part de vérité. Voyons donc rapidement les rapports du tatouage et de la folie.

Psychiatres et criminologistes ont depuis longtemps étudié avec soin les indices que pouvaient fournir les tatouages chez les fous. On constate d'abord que les tatoués sont assez peu fréquents chez les aliénés. Lombroso en trouva quatre parmi les huit cents aliénés de l'asile de Pavie, et à Sienna onze sur cinq cents. Encore parmi ces derniers six avaient été tatoués en prison. Plus récemment, Marandon de Montyel à l'asile Saint-Pierre de Marseille a trouvé 13 % de tatoués. Il a donné comme moyenne générale des fous tatoués le chiffre de 10 %. D'après ce psychiatre, les tatouages sont presque toujours en rapport avec la forme de folie ou d'obsession, même s'ils ont été effectués bien antérieurement aux premiers symptômes de la maladie mentale.

Les sujets choisis par les malades constituent souvent des rébus hermétiques dont le porteur seul possède la clé. La plupart des porteurs de tatouages sont des aliénés criminels, et les fous tatoués sont généralement dangereux.

Danguillon, à Ville-Evrard, a complété ce tableau du tatouage chez les fous en observant, dans certains cas de paralysie générale avec idée de force, des tatouages reflétant cette tendance, tels que lions, panthères, athlètes, etc...

Cependant, on trouve rarement des rapports, dans les cas de paralysie générale, car la maladie de Baillarger désorganise rapidement la substance cérébrale et est indépendante de la tournure d'esprit ancienne du malade.

On peut donc constater que le tatouage chez les fous donne lieu à des observations très particulières qui, cependant, ne peuvent permettre de conclure au tatouage signe de folie.

L'explication des causes du tatouage n'est pas si simple.

Lombroso a dit que le tatouage était un caractère anatomico-légal spécifique de criminalité. Pour lui, le tatoué est un criminel-né.

Nous pensons, peut-être avec quelque audace, que Lombroso en formulant ce principe est passé légèrement à côté de la vérité. Certes, il a comparé les criminels aux sauvages et a indiqué que la psychologie rudimentaire des primitifs était aussi celle

de certains criminels. Mais, pour lui, la dominante, chez ces individus, reste le crime. Pour nous, au contraire, tatouage et crime sont deux manifestations extérieures ayant une même cause : le primitivisme latent de ces individus.

Ils tuent ou ils transgressent les lois, parce que, restés sauvages malgré une civilisation dans laquelle ils vivent, ils sont incapables de comprendre la nécessité de ces lois, les indispensables interdictions que comporte la vie en société.

Les rapprochements multiples, qui se dégagent des faits cités tout au long de notre ouvrage, entre le criminel et le primitif, parlent d'eux-mêmes. Pourtant, nous voulons montrer que cette parenté repose sur des bases réelles.

Le professeur Alexandre Lacassagne avait, en 1882, démontré que **les courbes et diamètres du crâne des assassins se rapprochent davantage de celui de l'homme primitif que de celui de l'homme moderne**. La partie pariéto-occipitale domine, chez eux, au détriment de la partie frontale. Comme chez l'homme primitif, les bras sont souvent démesurés. La grande envergure est, chez eux, bien supérieure à la taille, parfois de 10 à 12 cm. Si nous examinons leur comportement, nous verrons également que les similitudes abondent. Nous avons vu que l'esprit d'imitation avait une très grande importance, ainsi qu'une vanité qui nous déconcerte par sa publicité. Une grossièreté allant jusqu'à la bestialité est également fréquente. Ces individus sont donc intégrés de force à une société et à une civilisation qui leur restent étrangères. Incapables de refréner leurs instincts, ils violent ces lois qui leur échappent.

Les menaces que font peser sur eux les châtiments restent sans effet, car ils sont insoucians et l'avenir leur paraît toujours lointain. Seules les réalisations immédiates les intéressent. Comme les sauvages ils sont paresseux et cherchent constamment à acquérir des biens sans fatigue, sinon sans risque, car si l'intelligence leur est souvent mesurée, la ruse est fréquemment leur arme principale.

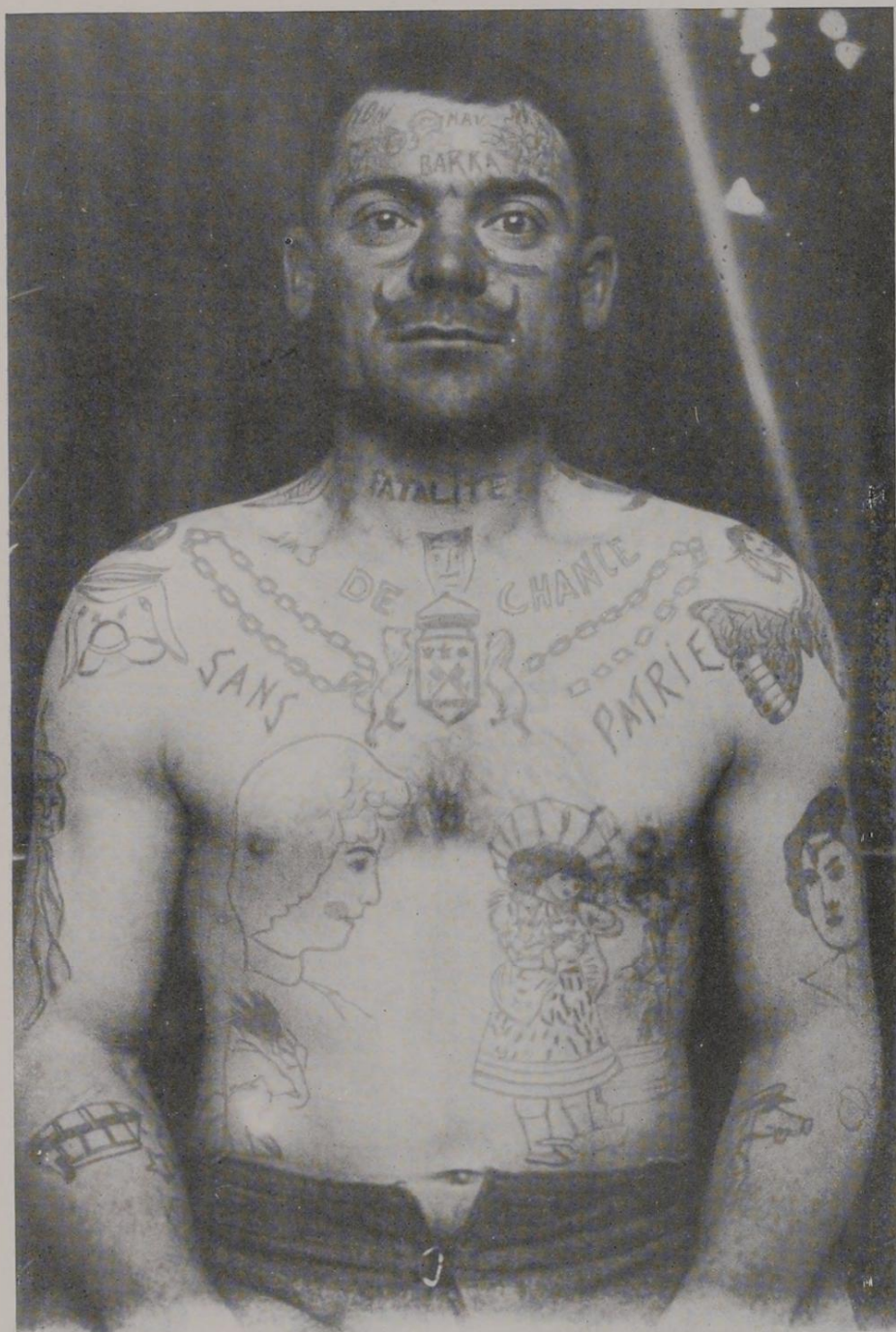
Incapable de s'exprimer par des paroles et des actes réellement conscients, ayant quelques idées auxquelles il tient d'autant plus fortement qu'elles sont plus rares, ce primitif, bloqué dans ses ténèbres mentales, muré dans son exil social dont il a brumeusement conscience, va chercher à tâtons mais avec obstination une issue, une porte à sa prison. Et ce dessin qu'il se fait graver dans la chair le résume, le justifie, le libère. Il a trouvé un symbole qui porte témoignage de son existence et de sa condition. Cette bravade magique, il sent confusément qu'elle le personnalise, le venge et le réhabilite. Il puise dans cette manifestation un réconfort et, dans une certaine mesure, une consolation.

Nous terminerons en ajoutant que les tatouages ne se trouvent que sur les primitifs par appartenance à une peuplade non civilisée, sur des individus primitifs par essence, ou sur des individus ayant été contraints de vivre dans des conditions absolument primitives pendant une période de leur existence.

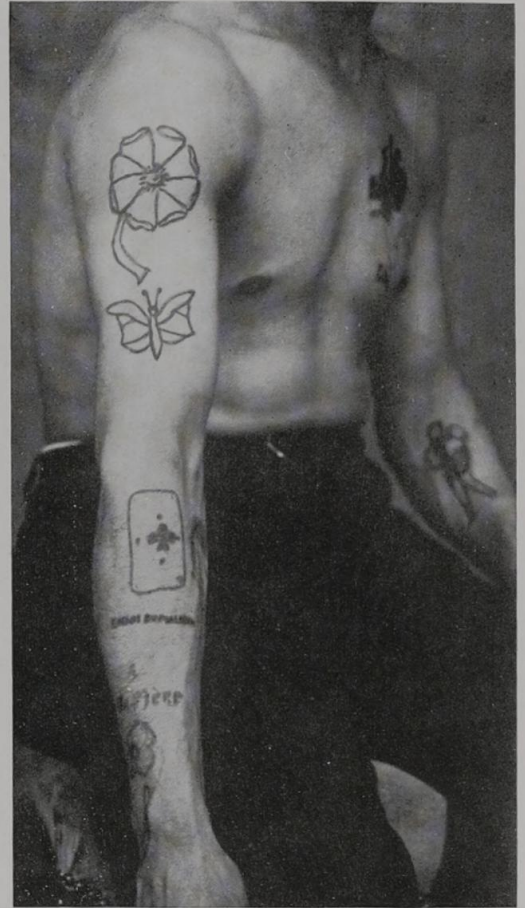
Pour nous, donc, le tatouage est une marque indiscutable de primitivisme.

**DOCUMENTS**

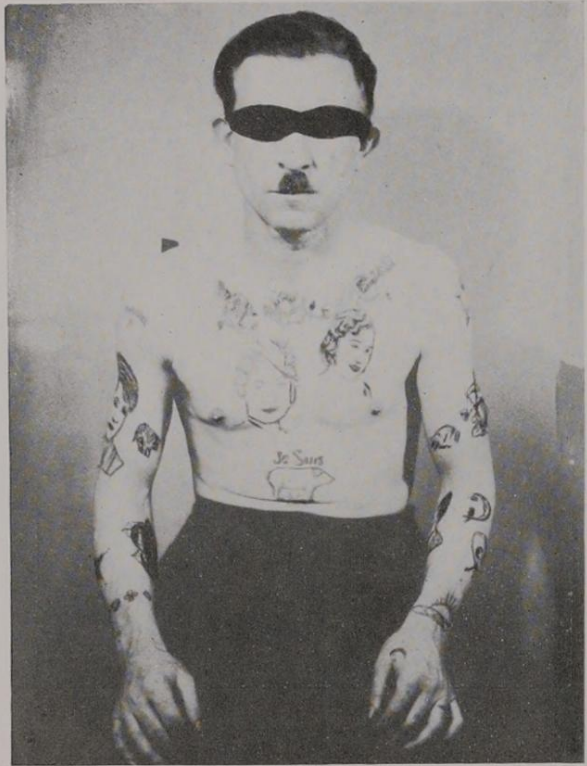




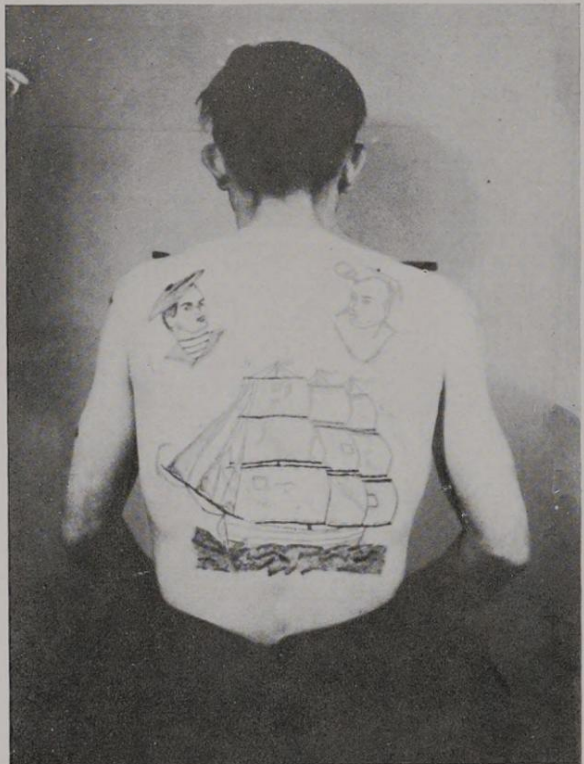
1. Ce légionnaire, couvert d'inscriptions et de dessins tirés de l'arsenal commun du tatouage, a trouvé ce moyen efficace de tourner le règlement interdisant le port des moustaches.



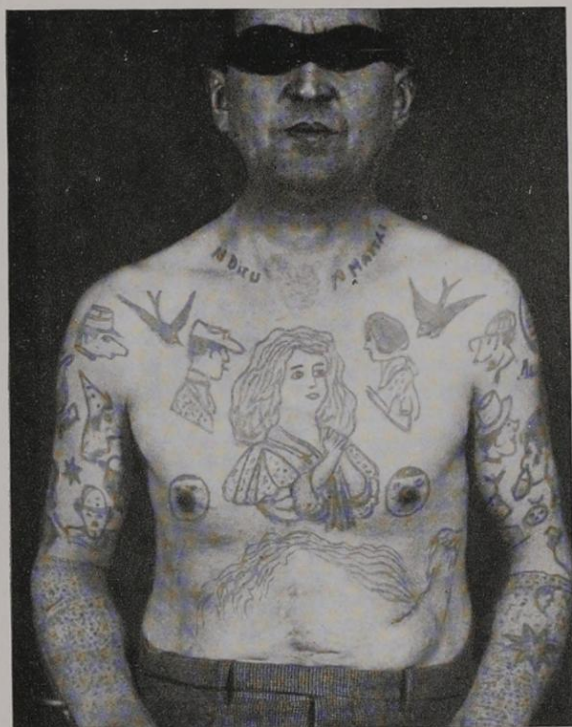
2-3. *Tête d'Indien, croissant de lune du falot, couple classique du milieu, Fatalitas, As de trèfle, Enfant du malheur, voici groupés quelques-uns des tatouages usuels de la pègre.* (Photos Lafage et Prola, Paris.)



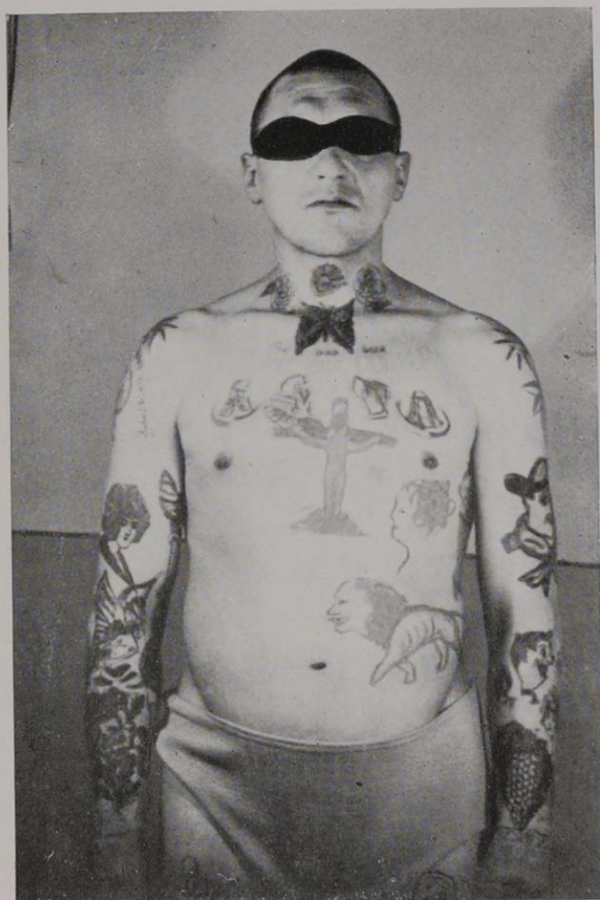
4. *Sur l'estomac, un des tatouages-rébus les plus courants que domine un ensemble poétique de femmes et de fleurs.*



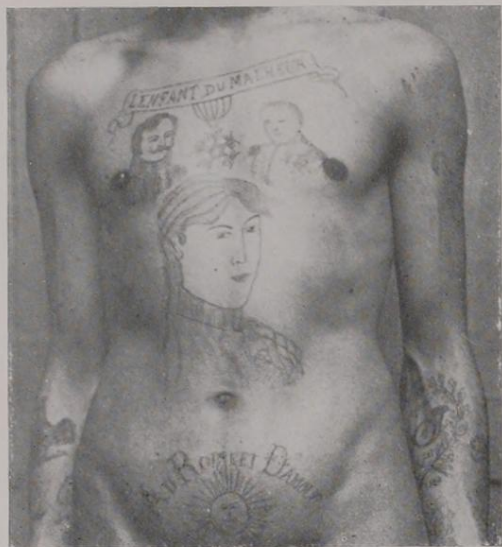
5. *Un trois-mâts, toutes voiles dehors : l'espoir fait vivre !*



6. Chaque point de ces curieuses manchettes représente un jour passé en cellule. (Photo Barriès, Paris.)



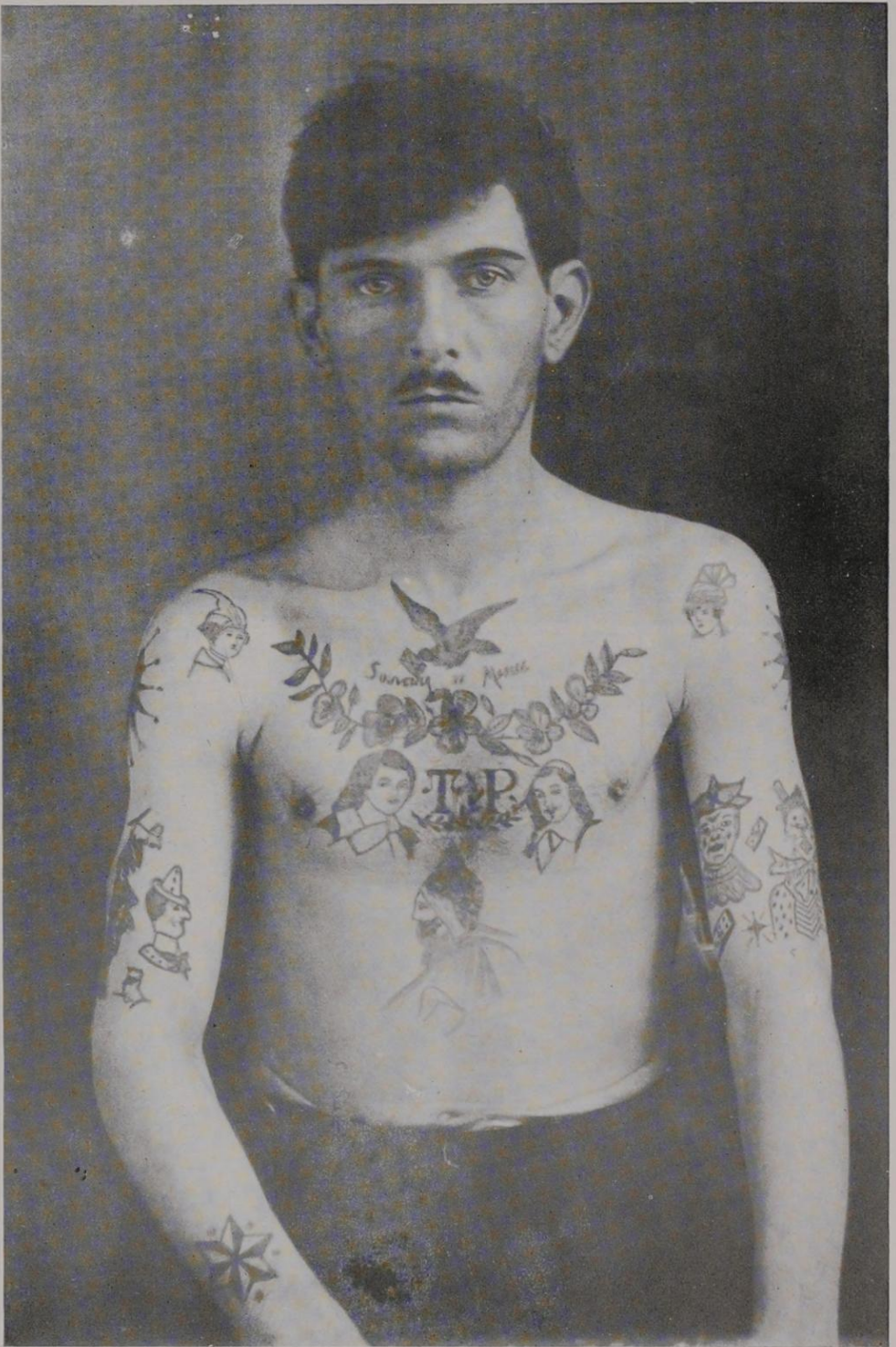
7. L'inscription : Victime du col bleu, le marin crucifié et la grappe de raisin des sections de Calvi signalent à coup sûr un marin malchanceux.



8. Sur le bas-ventre, une inscription classique :  
Au robinet d'amour.



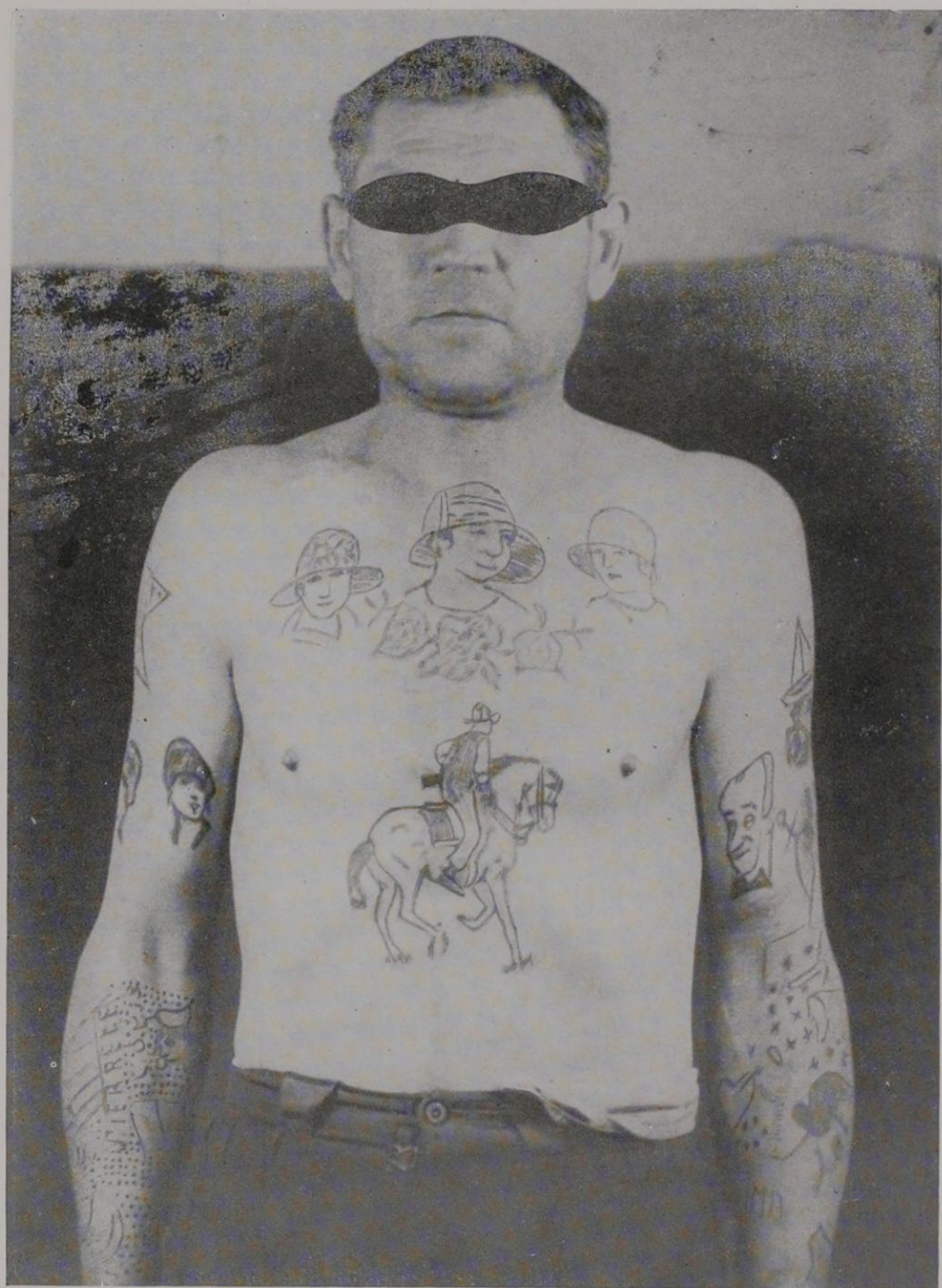
9. Sous les clavicules, tatouage-rébus dit  
les quatre as.



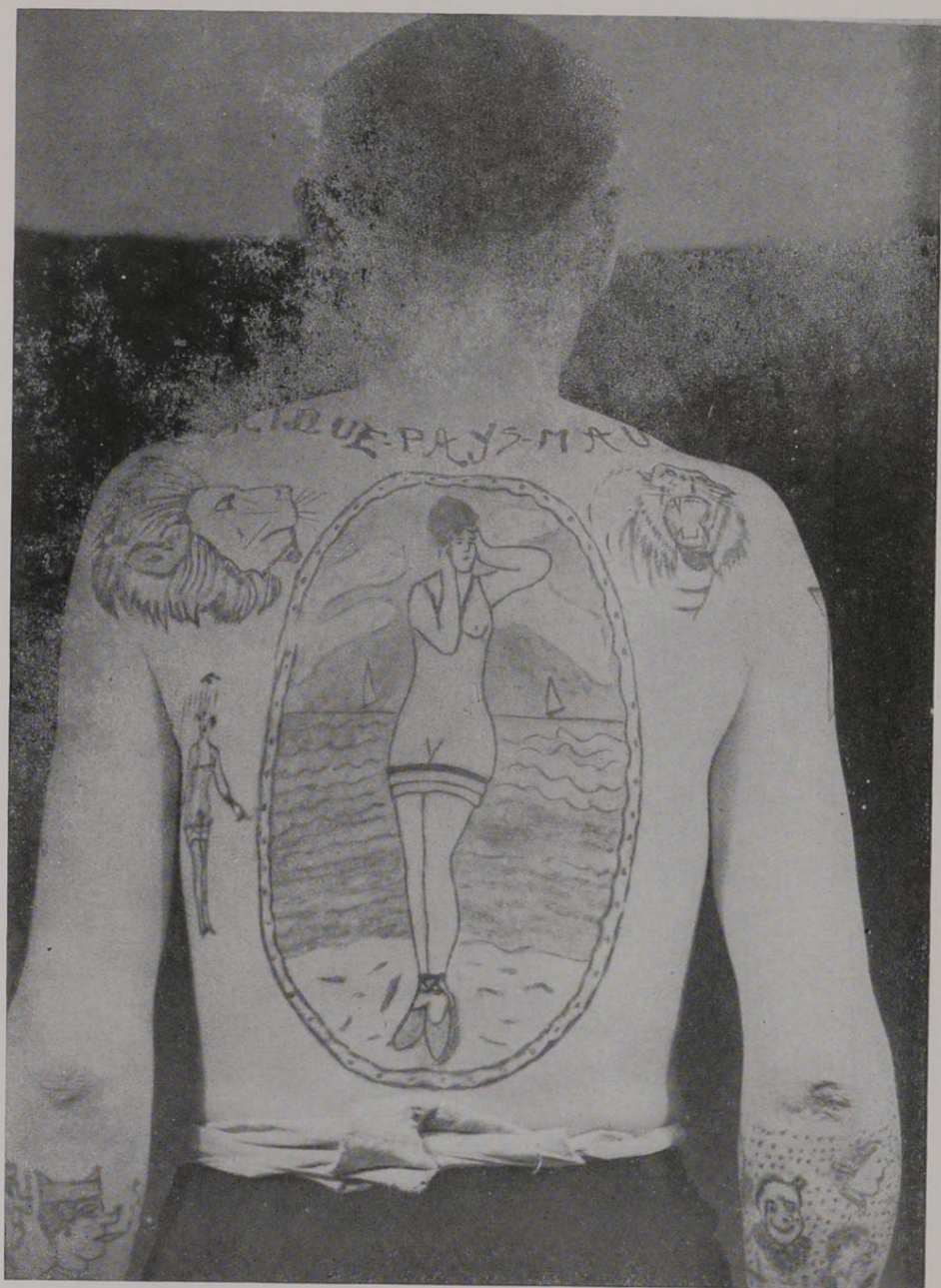
10. Un ancien des Travaux publics marqué du T. P.



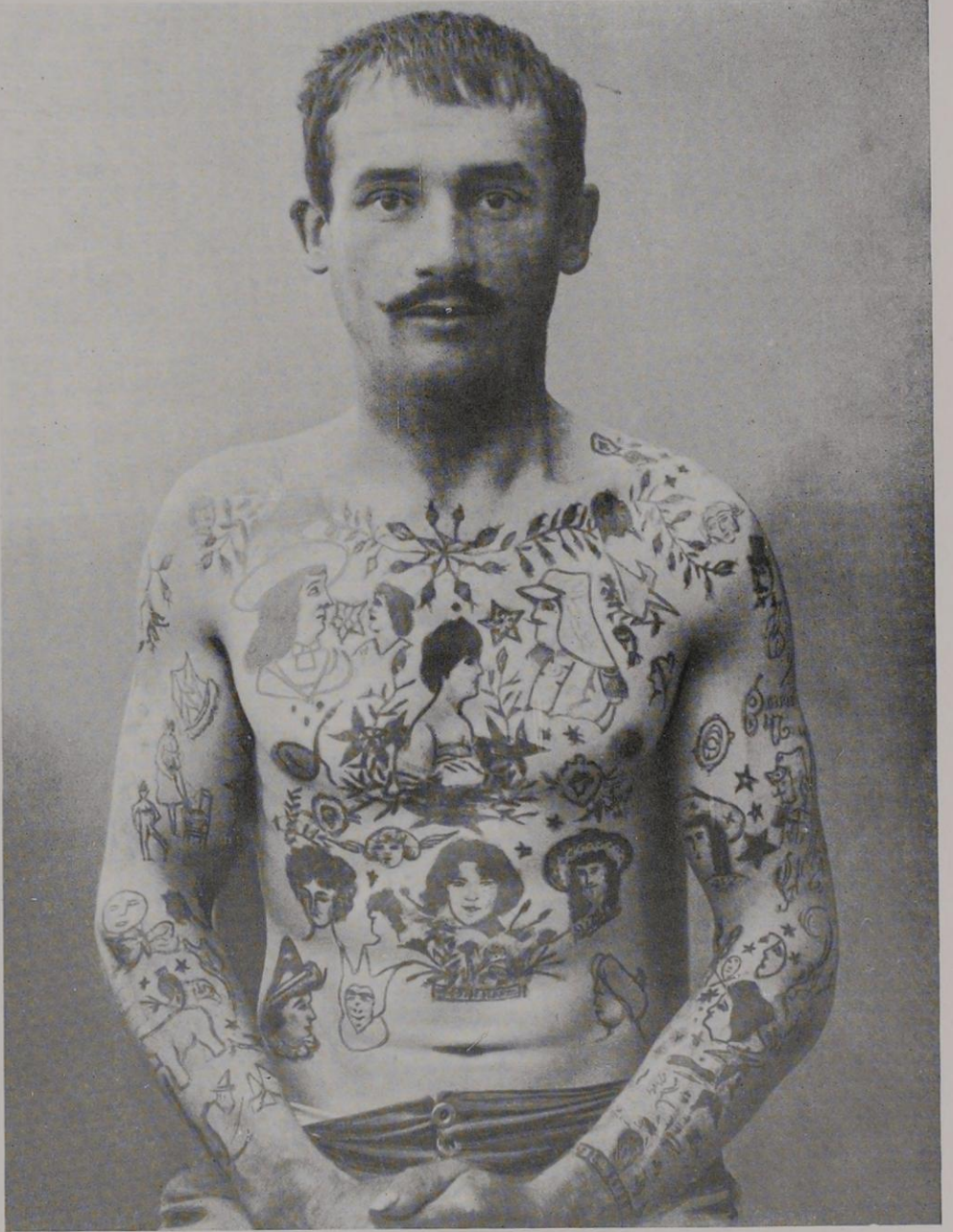
II. Il n'est pas rare de voir, comme ici, voisiner un tatouage patriotico-guerrier et une inscription antimilitariste.



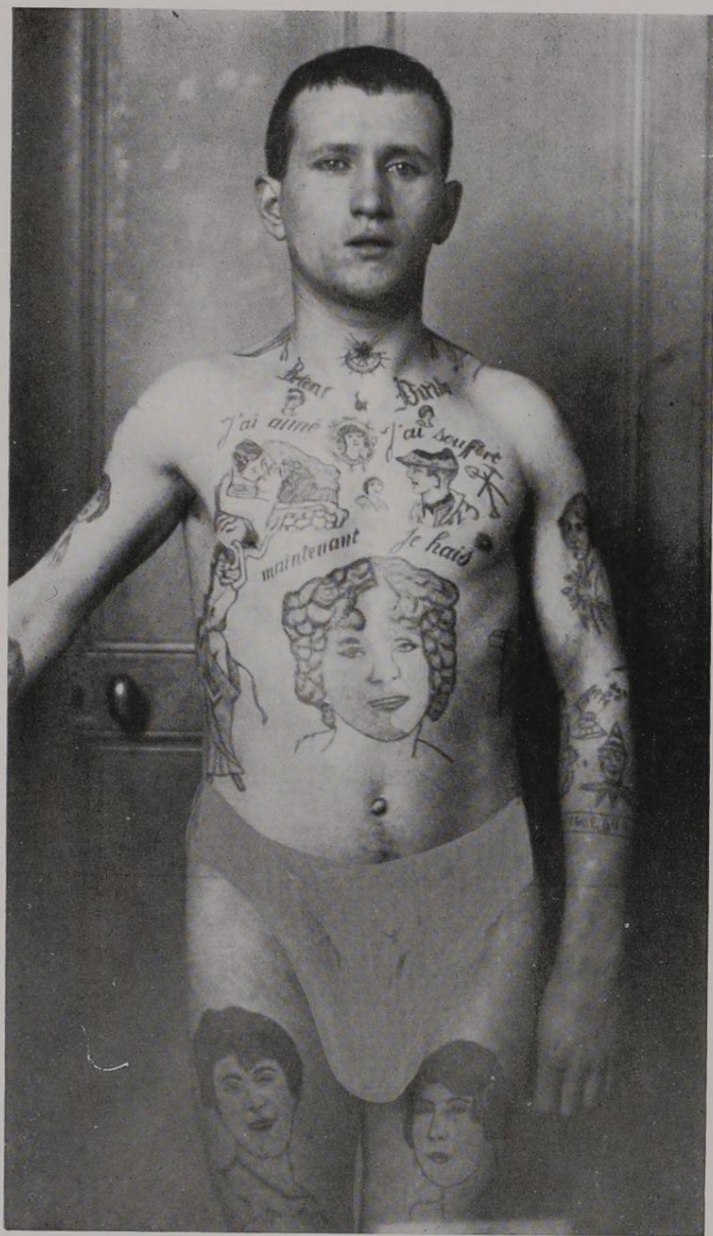
12. Ce repris de justice porte sur l'estomac l'image classique du Western :  
un cow-boy à cheval...



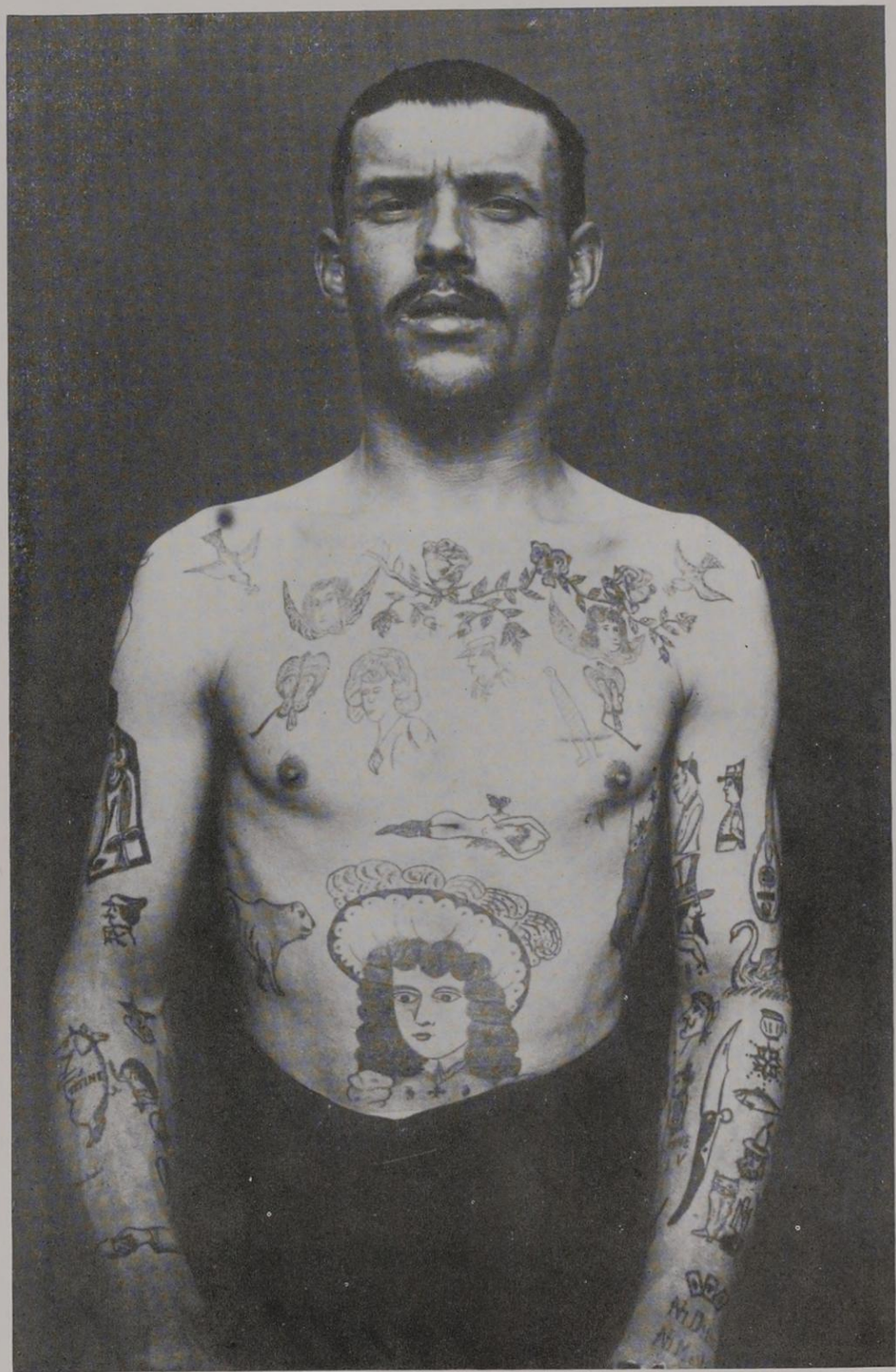
13. ... Mais les films à vamps l'ont inspiré pour cette image estivale d'une baigneuse 1925 tatouée sur le dos.



14. *Pour satisfaire cet insatiable, le carnet du tatoueur y est passé tout entier.*



15. J'ai aimé, j'ai souffert, maintenant je hais.  
*Le roman noir de Biribi.*



16. *Son curriculum vitæ est écrit sur ses bras. La poitrine est réservée au sentiment. Un sentiment au goût de l'époque : pour cette femme nue qu'un papillon butine, le tatoueur n'a pas oublié les bas noirs.*

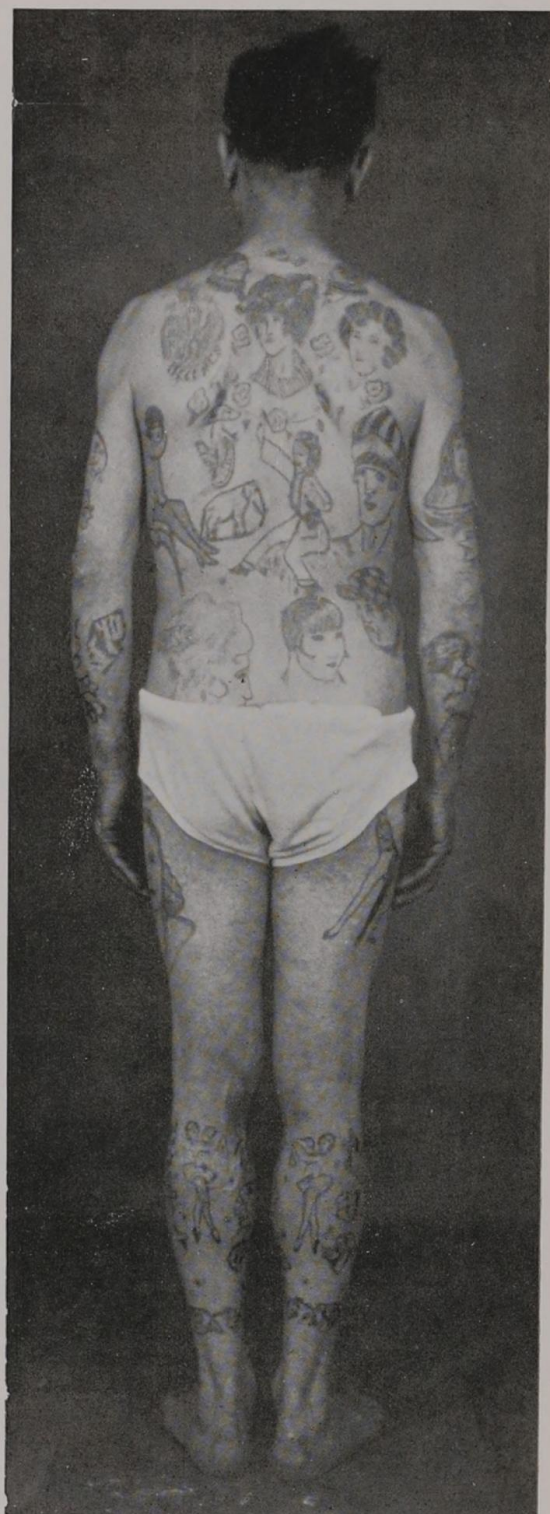
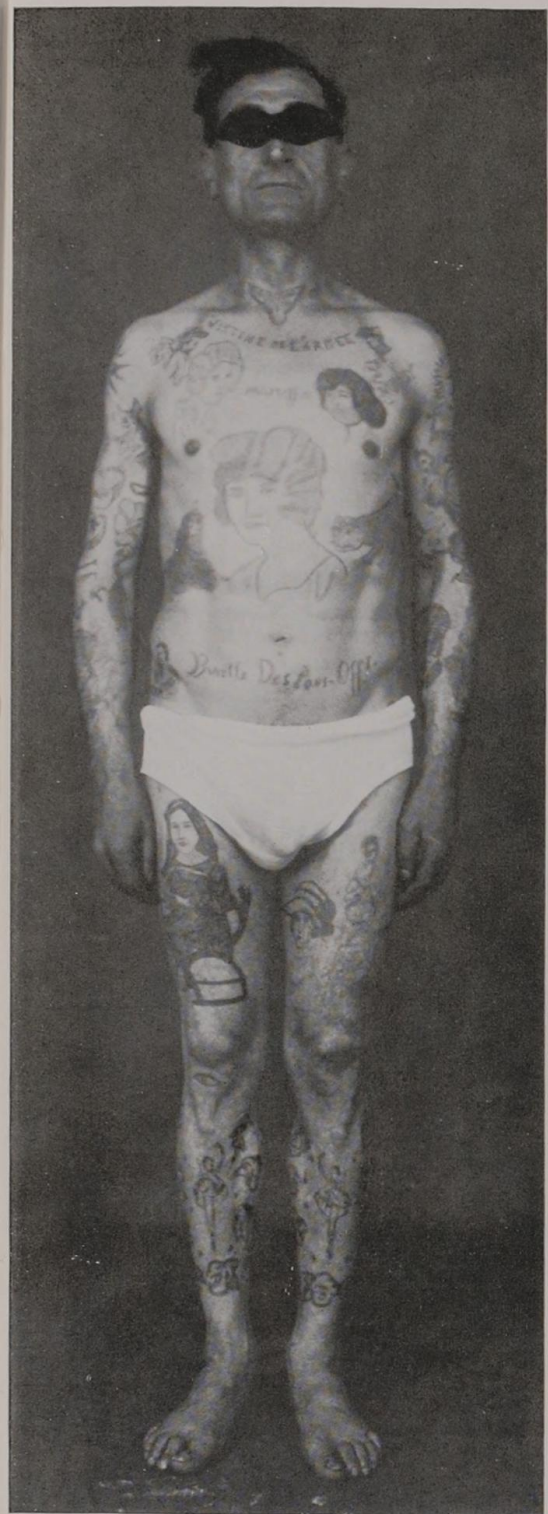


17. Tandis que la première de ses amantes s'appuie vraiment sur son sein, et pour toujours, la seconde a pris sa place dans la plus chaude intimité.

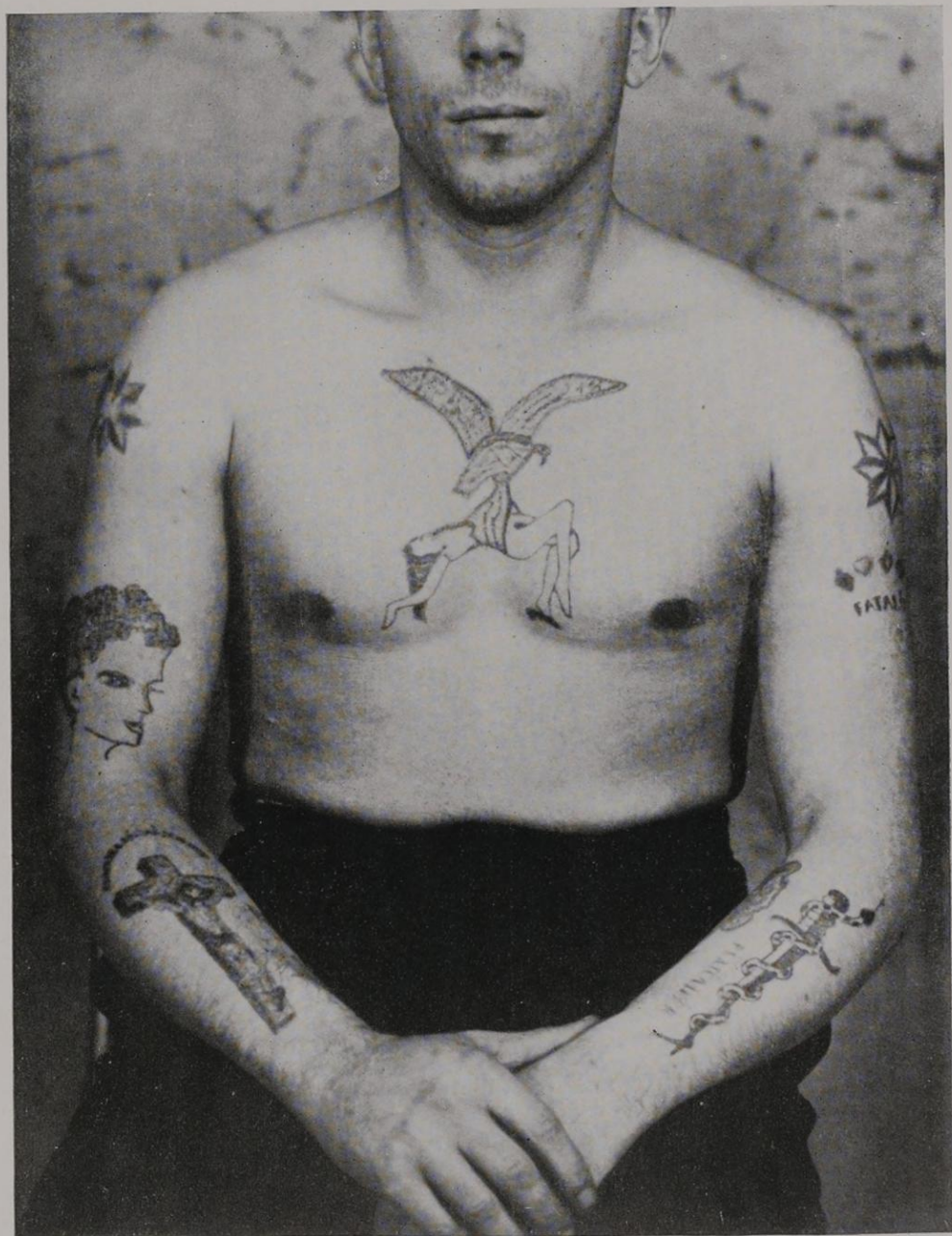




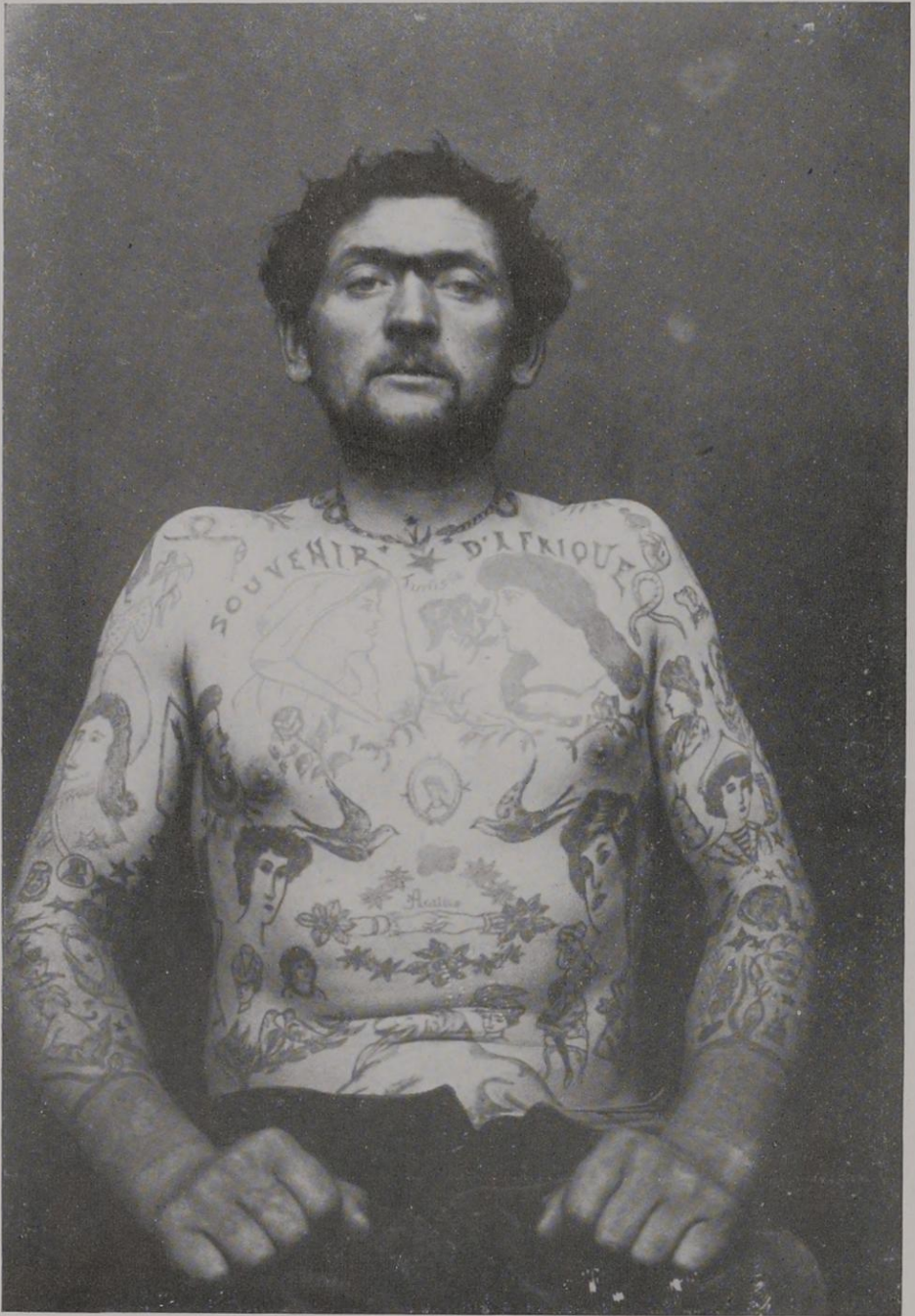
18. *Une femme-papillon directement inspirée des cartes postales.*



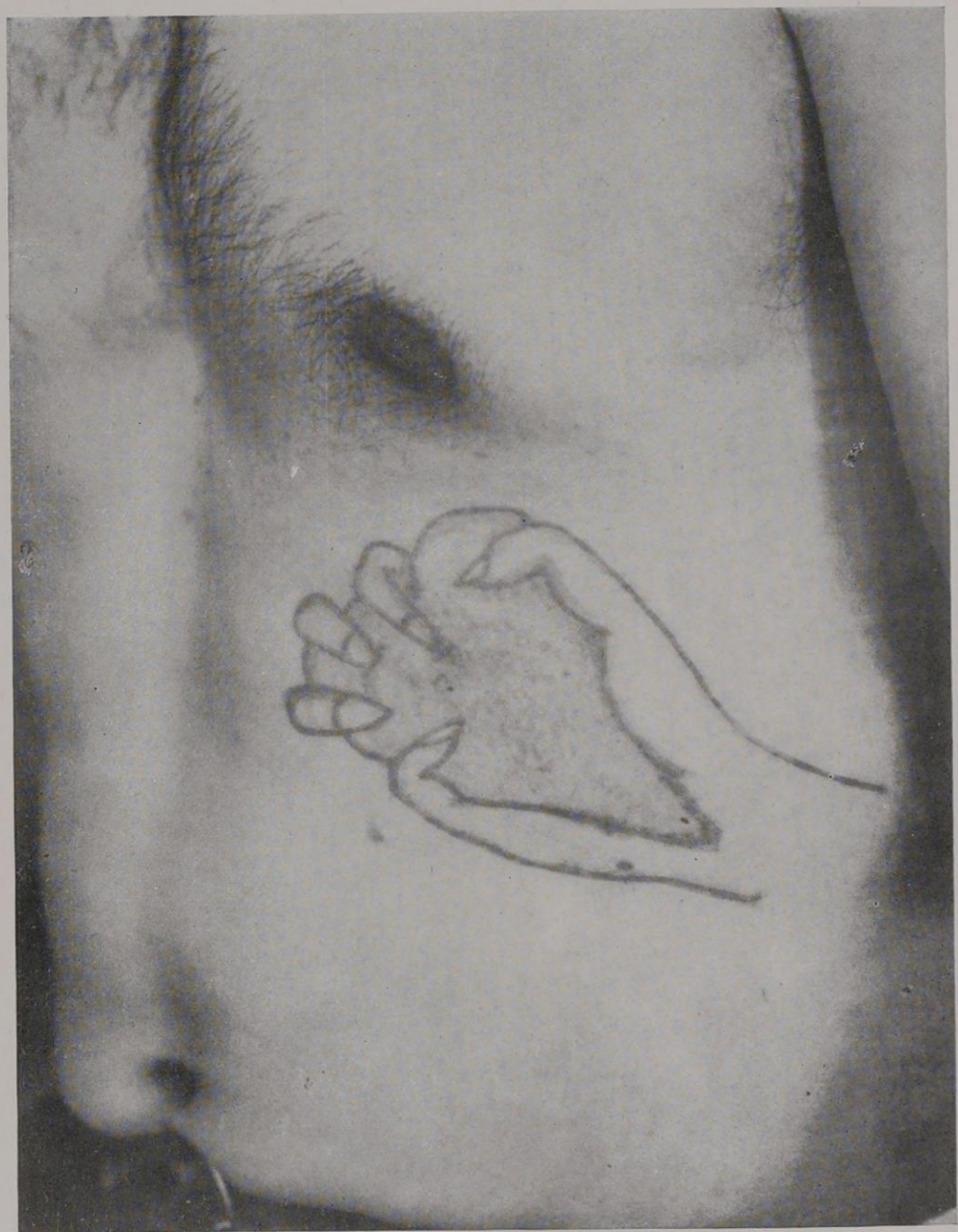
19-20. Ensemble curieusement relevé par la frise de roses et de danseuses autour des mollets.  
(Photos Rendus, Paris.)



21. *Le dessin sur la poitrine est une armoirie parlante.  
L'aigle qui enlève une femme dans ses serres, c'est le blason du souteneur.*  
(Photo Hartemann, Paris.)



22. Encore une belle page d'album où s'épanouit une composition d'une symétrie rigoureuse.



23. *Une main de femme étreignant un cœur : image douloureuse des affres de l'amour.*  
(Photo Guéreau, Paris.)

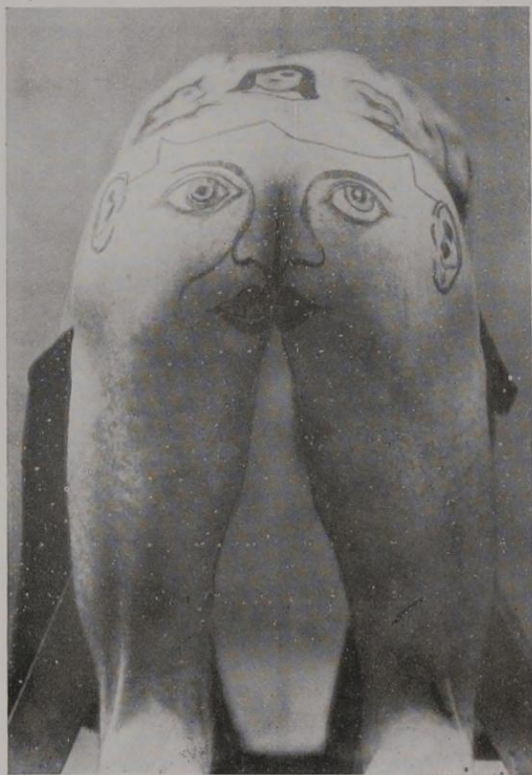


24-25. *Le serpent qui s'enroule autour d'un poignard matérialise l'idée de vengeance. Si la tête du serpent se trouve à la garde, traduire: Haine et Vengeance. Si elle est à la pointe: Haine, mais vengé.* (Photos Robert Doisneau, Paris.)

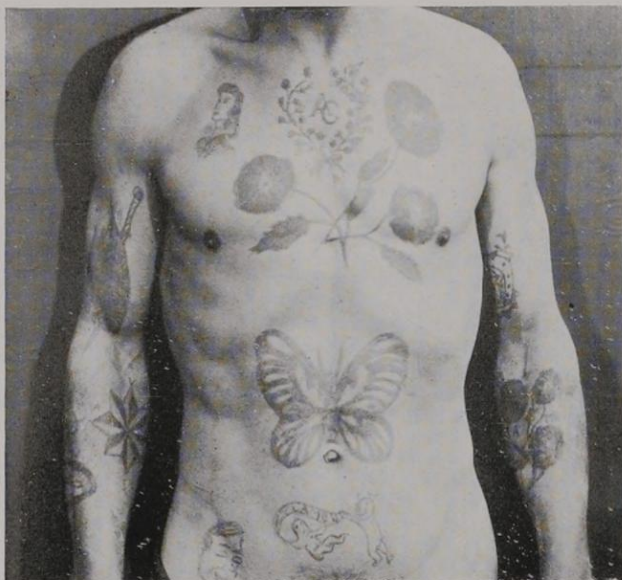




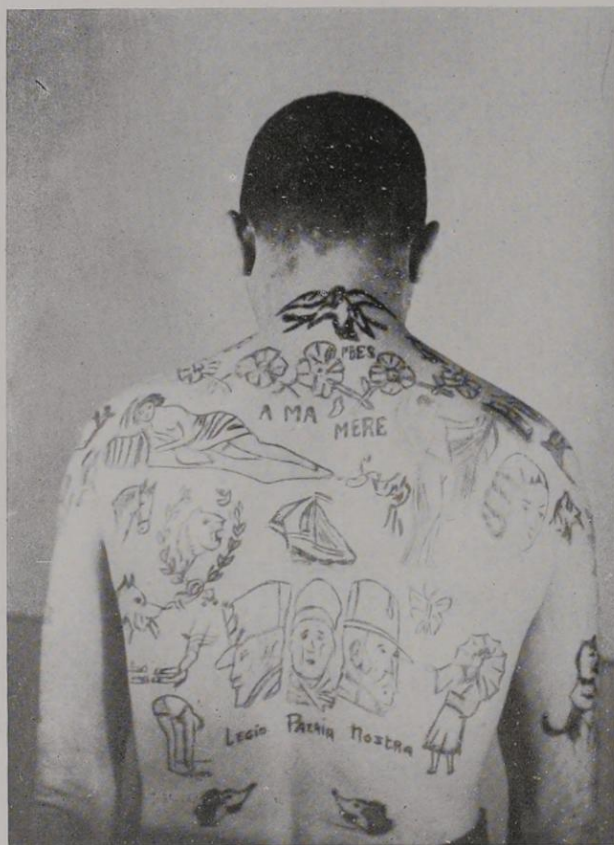
26-27. Deux extraordinaires  
tatouages antisociaux  
empreints d'un humour  
crapuleux.

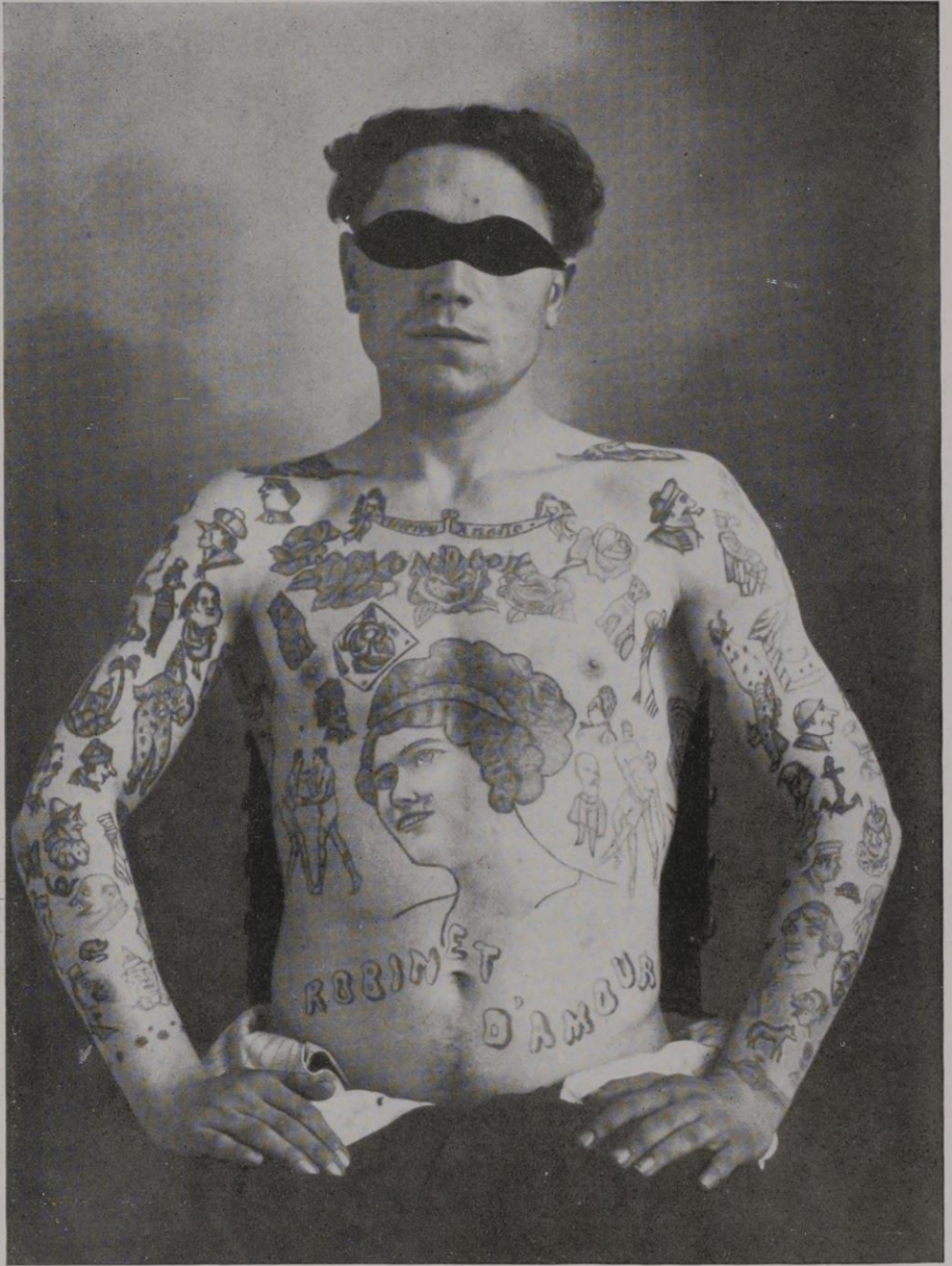


28. Comme lui, je vole, dit  
ce papillon. Mais ça  
n'est pas dans le  
même sens.



29. Legio Patria nostra :  
on comprend qu'il  
n'ait pas d'autre  
patrie.

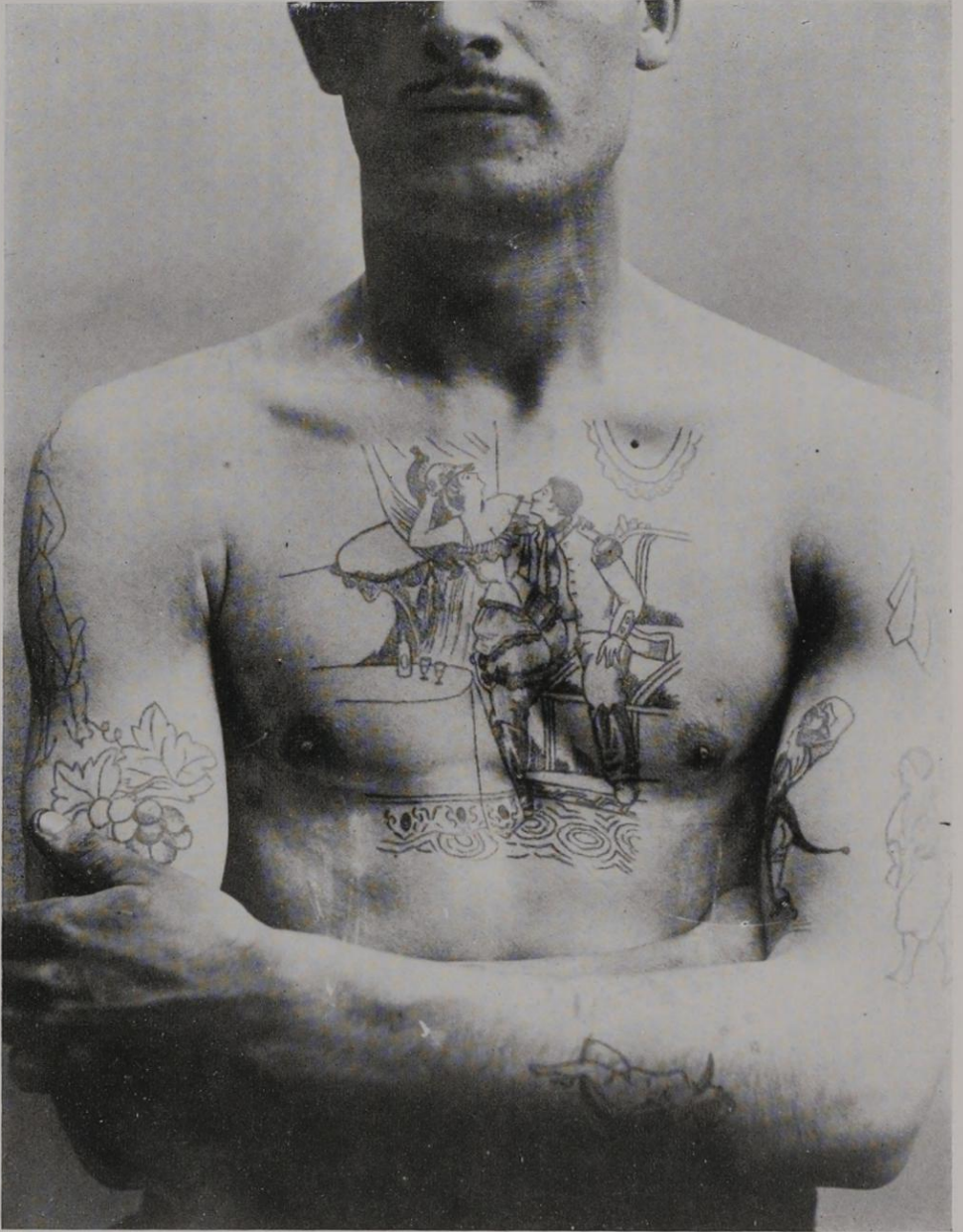




30. Un tatoué qui aime bien des choses : les fleurs, l'amour, les sports violents...



31. Une scène guerrière qu'un œil évasif considère en dessous et sur qui plane une courtisane rêveuse.



32. Scène galante et... cavalière.



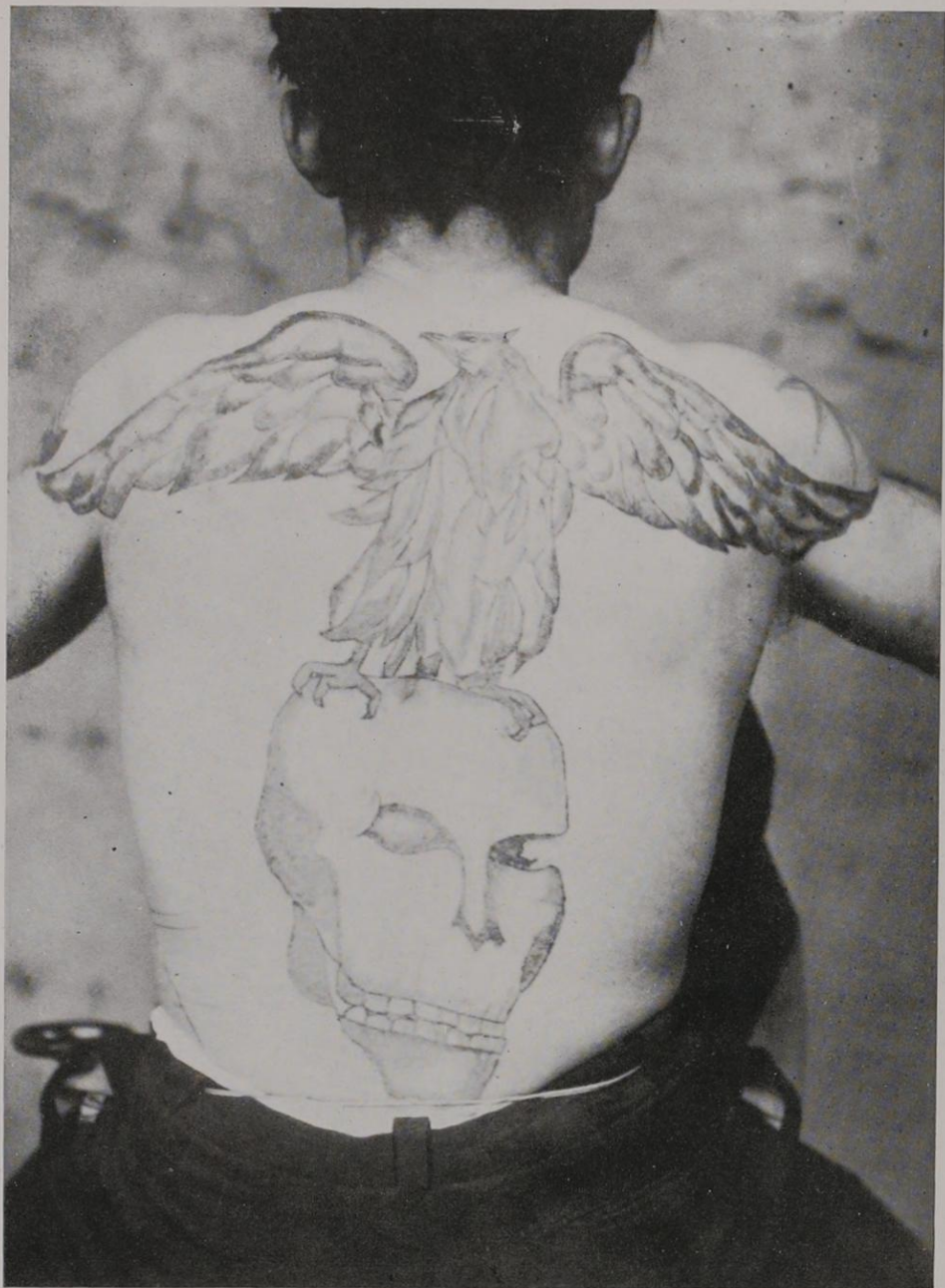
33. *C'est là ce qui s'appelle avoir le baroud dans la peau.*



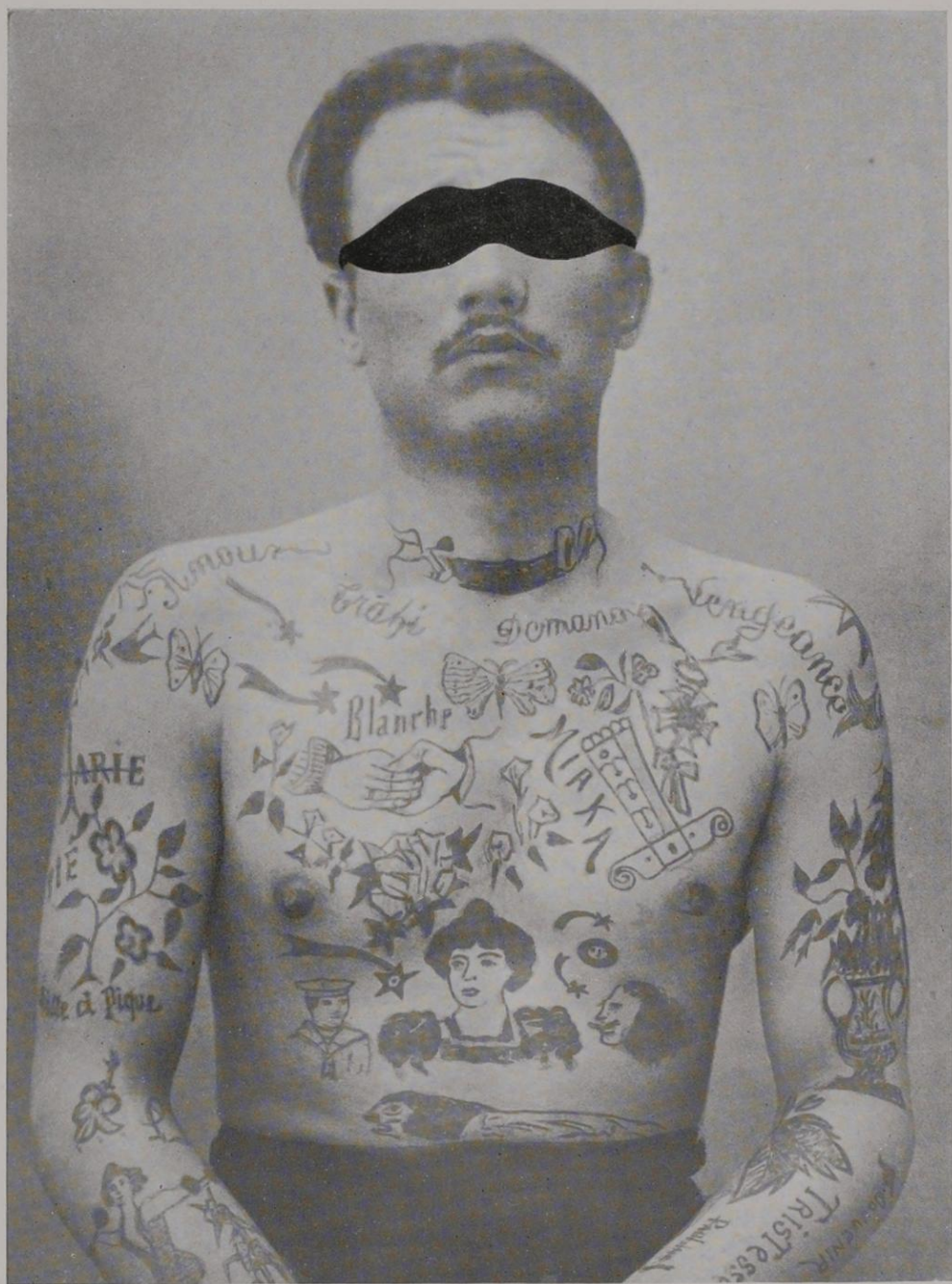
34. Mort aux vaches, dit le pied droit.  
Marche ou crève, répond le  
gauche.



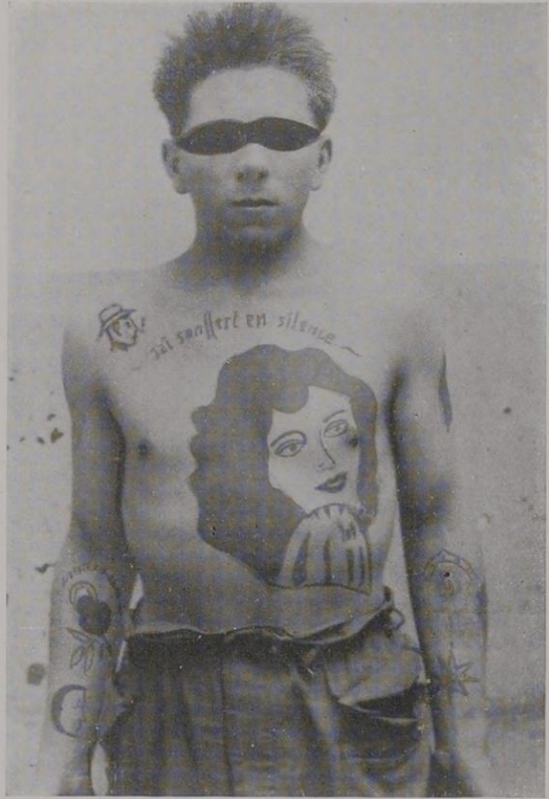
35. Naissance de Vénus,  
style Folies-Bergère.



36. *Comble de la perfection, le tatouage animé. L'homme remue les bras et l'aigle s'envole.*  
(Photo Barriès, Paris.)



37. Les noms de Marie et de Pauline, femmes infidèles, ont été rayés et remplacés par ceux de Blanche et de Miaka. On frémit à la pensée du sort que durent subir les premières quand on lit la devise : Amour trahi demande vengeance.



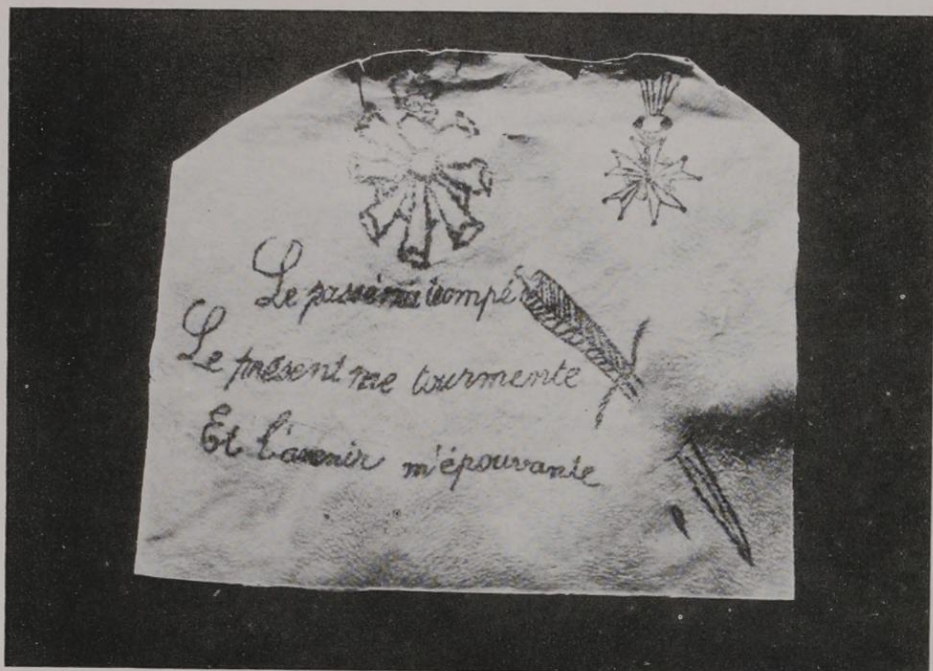
38. Envahissant amour !



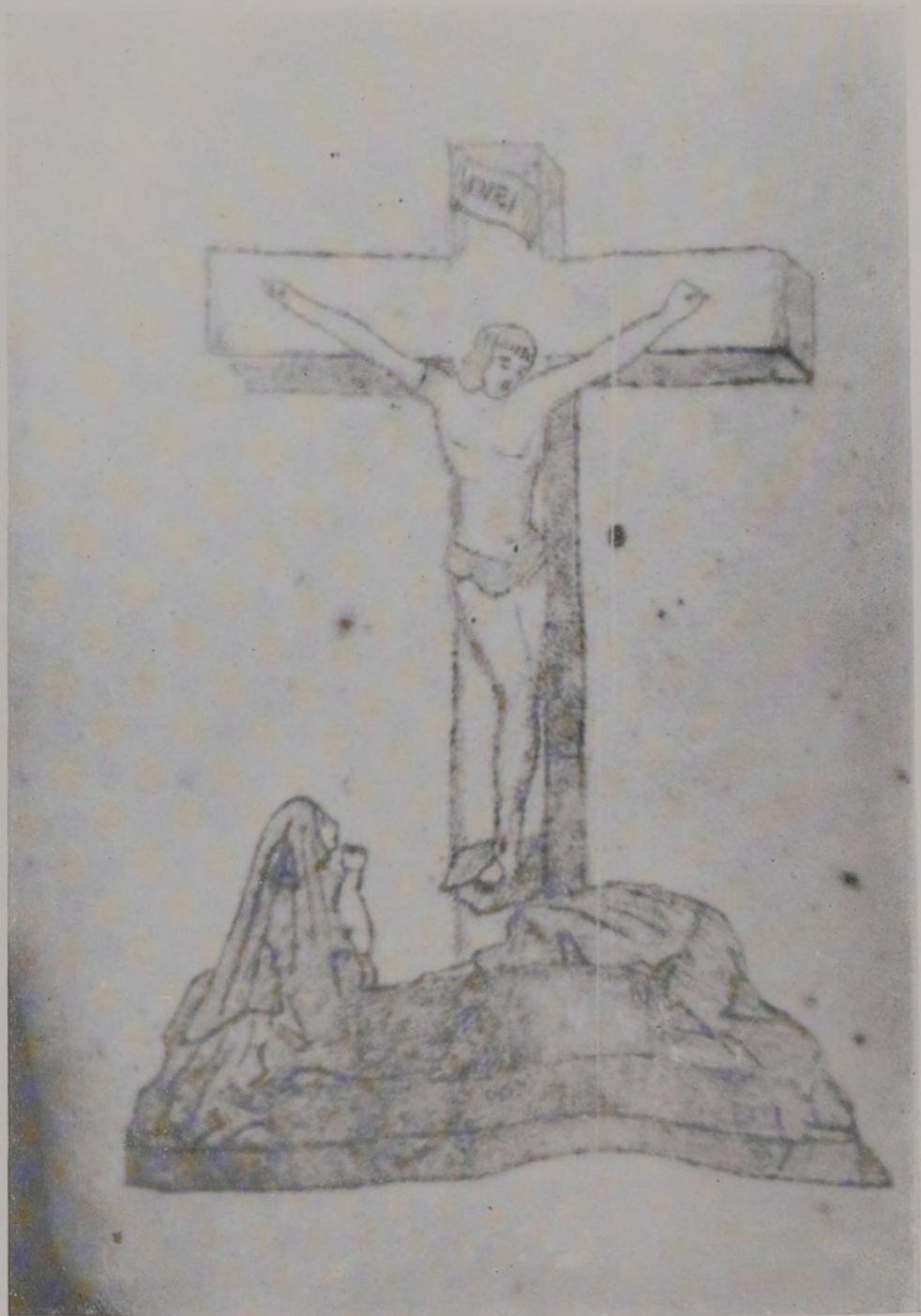
39. Un motif amoureux qui  
tient mieux à la peau  
qu'à l'écorce.



49. Sur cette peau tannée, un mausolée romantique perpétue le souvenir d'un grand amour.  
(Photo H. Tracol. Collection Musée de l'Homme.)



41-42. Quelques exemples d'inscriptions fréquentes. Peaux tannées.  
(Photo H. Tracol. Collection Musée de l'Homme.)



43. *Pour le hors-la-loi, le Christ en croix est moins le fils du Dieu vivant  
que le frère en souffrance.*  
(Photo Barriès, Paris.)



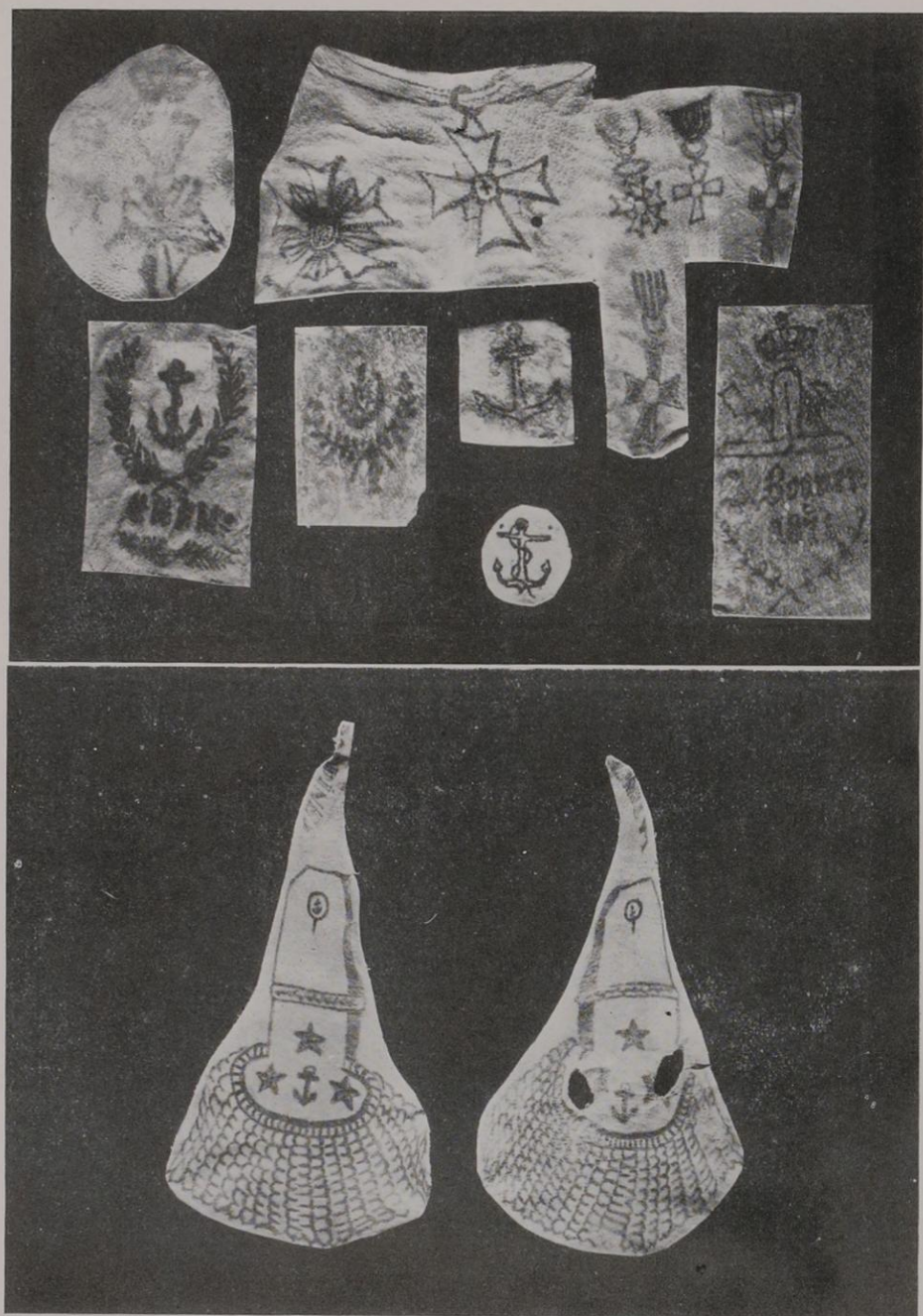
44. *Bon nombre de nos peintres ne désavoueraient pas celui-ci, d'un style si moderne.*  
(Photo H. Tracol. Collection Musée de l'Homme.)



45. Classique tatouage-souvenir.



46. Une Lédà et autres personnages dans le meilleur style naïf. Peau tannée. (Photo H. Tracol. Collection Musée de l'Homme.)



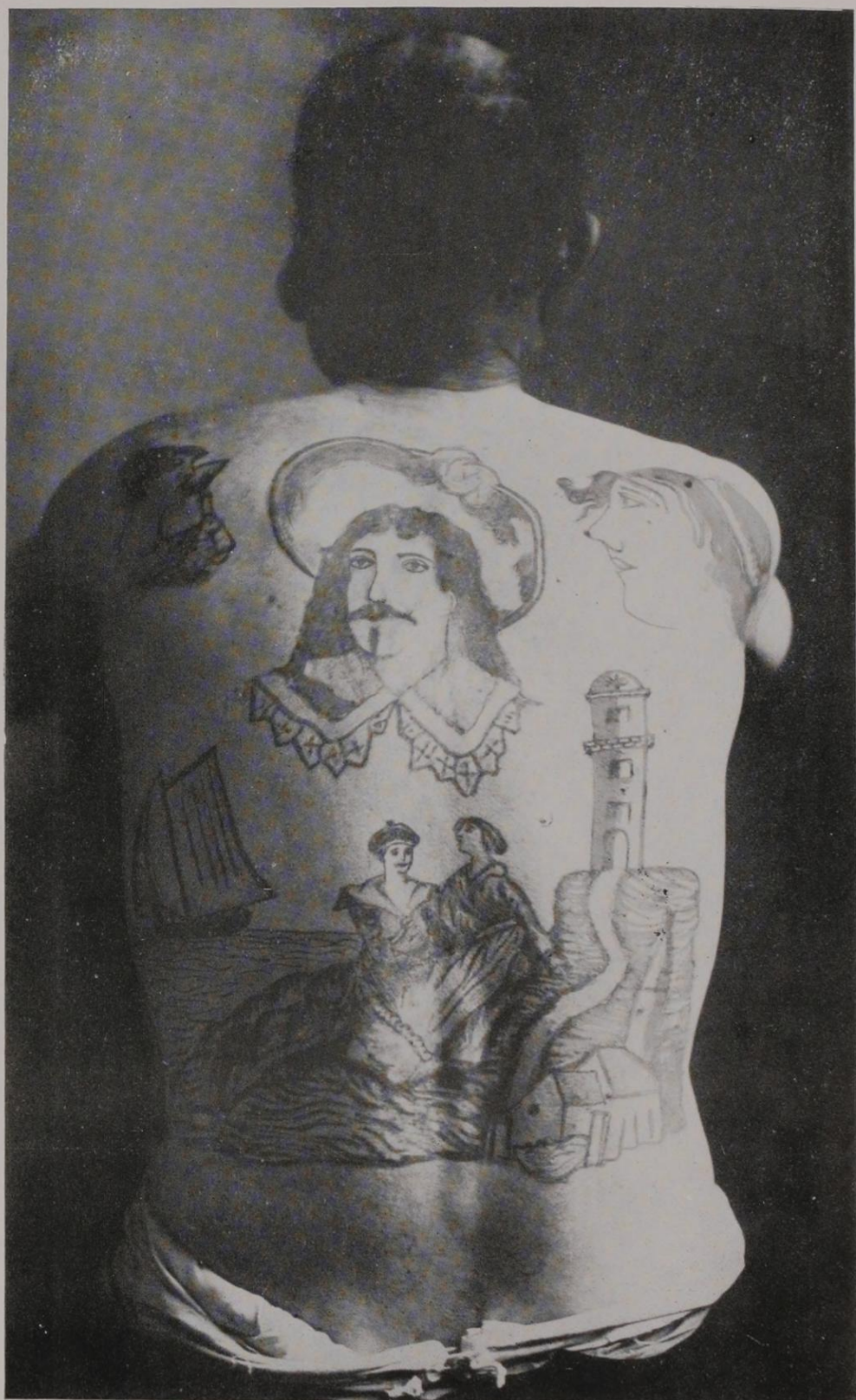
47-48. Ces galons et ces médailles n'ont pas attendu la prise d'armes, mais on les emporte au tombeau. (Photo H. Tracol. Collection Musée de l'Homme.)



49. *Quand l'homme du milieu rencontre Mme Butterfly, il la ramène en France...*  
(Photo Gaulay, Paris.)



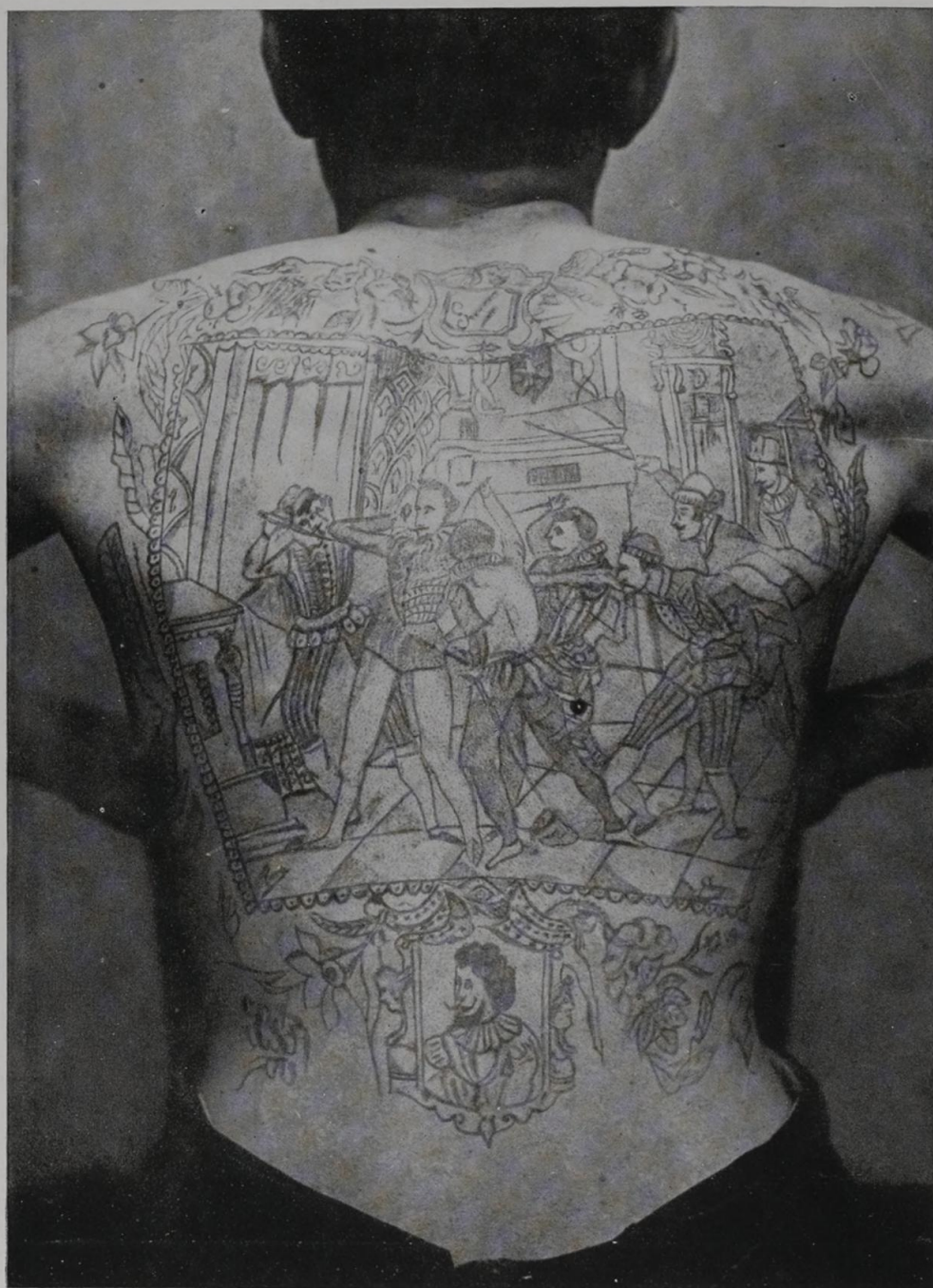
50. *Mais celui-ci n'est allé qu'à Biskra pour rencontrer la sienne.*



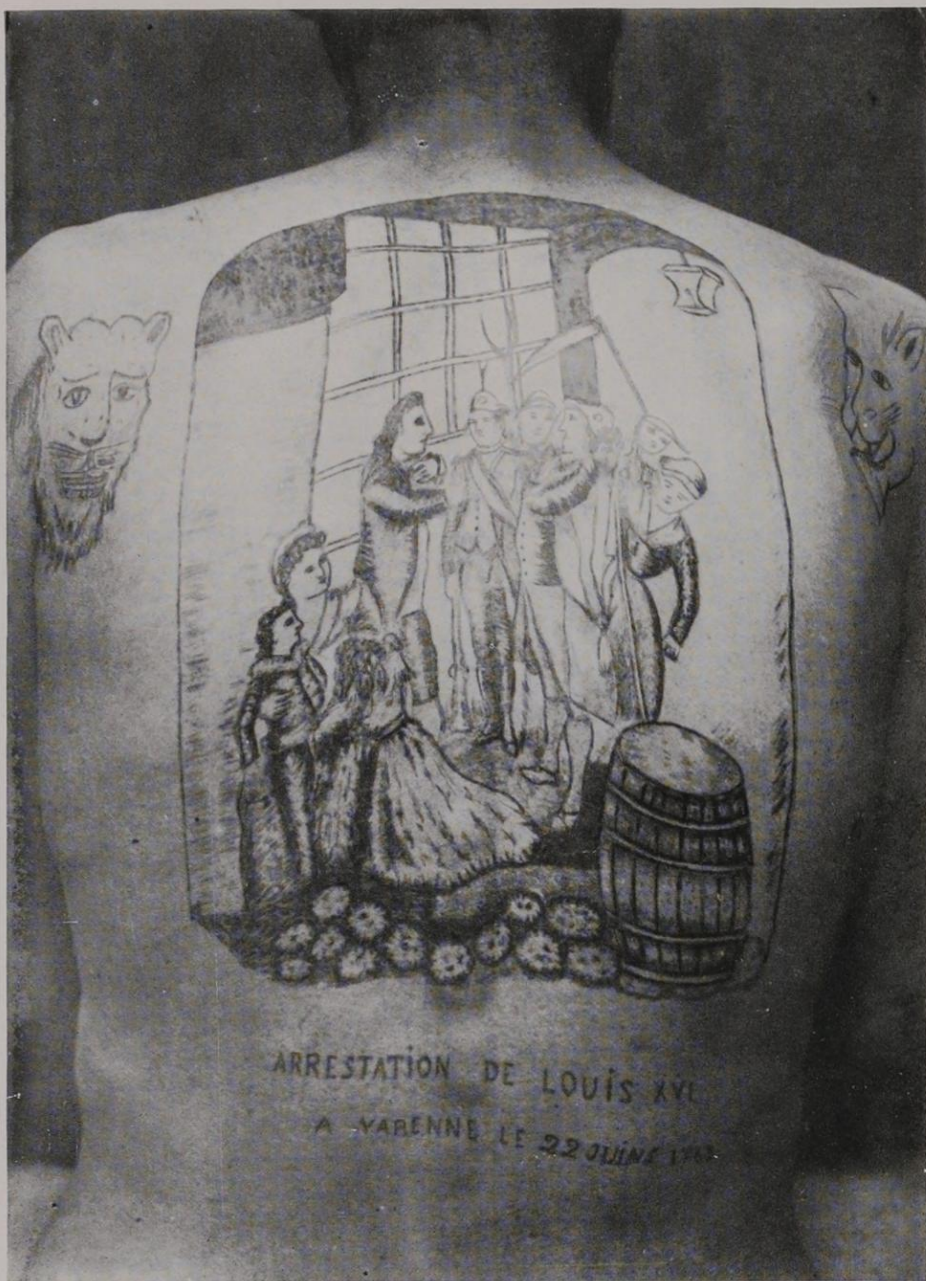
51. *Que vient faire ce mousquetaire dans le ciel d'une idylle bretonne ?*



52. *Dédé-la-Postiche n'a connu la pampa qu'au cinéma de son quartier.*  
(Photo Robert Doisneau, Paris.)



53. *Sujet historique : Assassinat du Duc de Guise.*



54. *Sujet historique : Arrestation de Louis XVI à Varennes.*



55. *Sujet patriotique : Les Dernières Cartouches.*



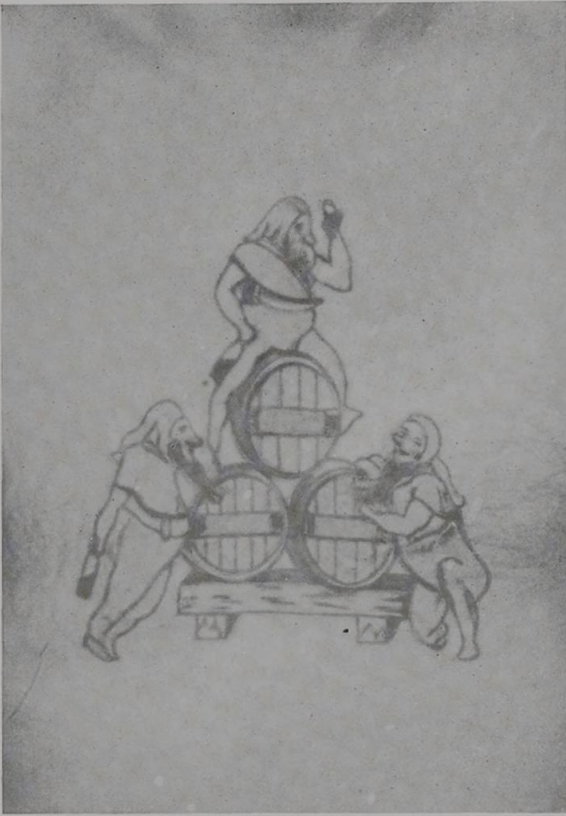
56. Sujet historique : Assassinat du Marquis de Morès.



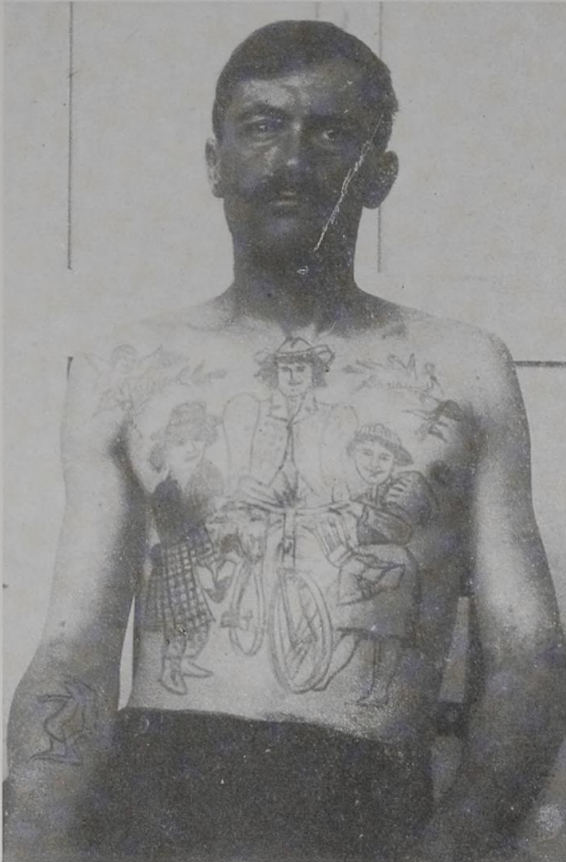
57. *Allégorie militariste : un génie désarmant un officier.*



58. Autre scène allégorique : l'Espérance.



59. *Ces gnomes bachiques  
viennent tout droit des  
légendes du Nord.*



60. *Les trois Grâces  
et la petite reine.*



61. *Un Renoir sur le dos, tout le monde n'a pas cette chance.*



62. *Tatouage animé. Quand le biceps se gonfle, le chat fait le gros dos et pète sur la bougie dont la flamme s'incline.*  
(Photo Robert Doisneau, Paris.)



63. *La femme et le serpent, mariage indissoluble.* (Photo Robert Doisneau, Paris.)



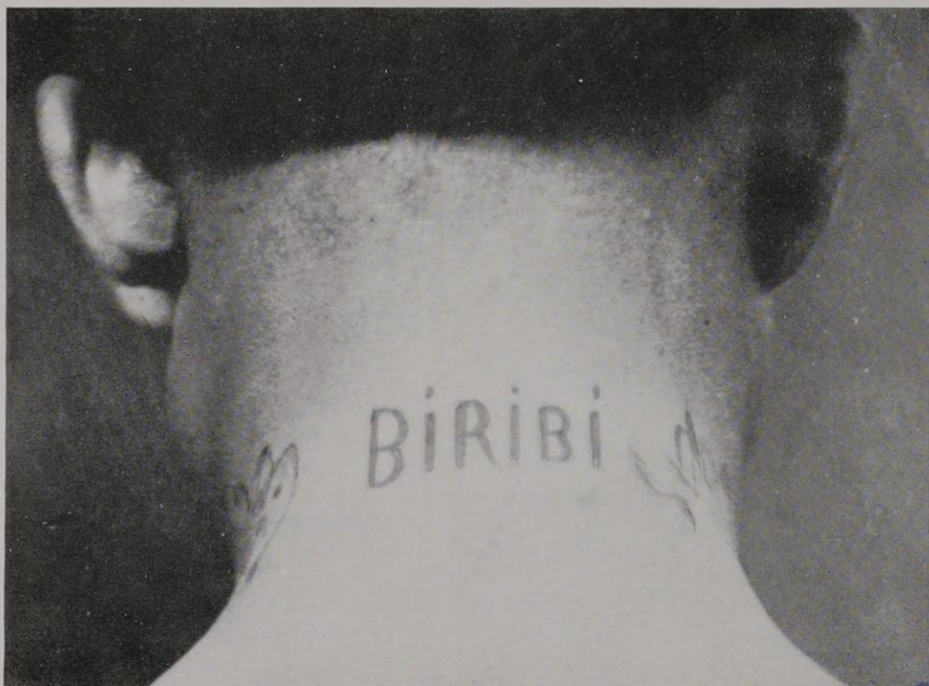
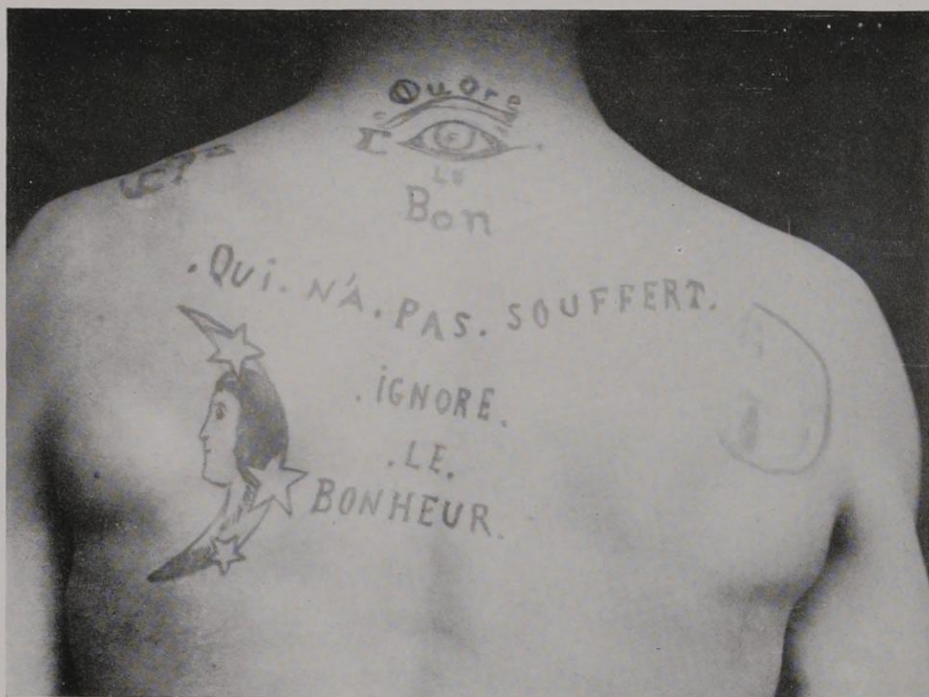
64. *La grisette au cabriolet. Peau tannée.* (Photo H. Tracol. Collection Musée de l'Homme.)



65. Leitmotiv de la vie des forçats : la Belle... et les belles.



66. Souffre, mais tais-toi, dit la devise, tandis que les dessins bavardent.  
(Photo Laboratoire Police technique, Lyon. Collection Grangeversanne.)



67-68. Faut-il passer par Biribi pour connaître le bonheur ?  
(Photo Laboratoire de Police technique, Lyon. Collection Grangeversanne.)





69. La blessure est depuis longtemps fermée, mais la charitable infirmière veille encore sur le soldat du désert.



70. Ce portrait, très ressemblant, de la femme du tatoué a été exécuté d'après une photo d'identité, en une seule séance de 12 heures. (Photo Lafage, Paris.)



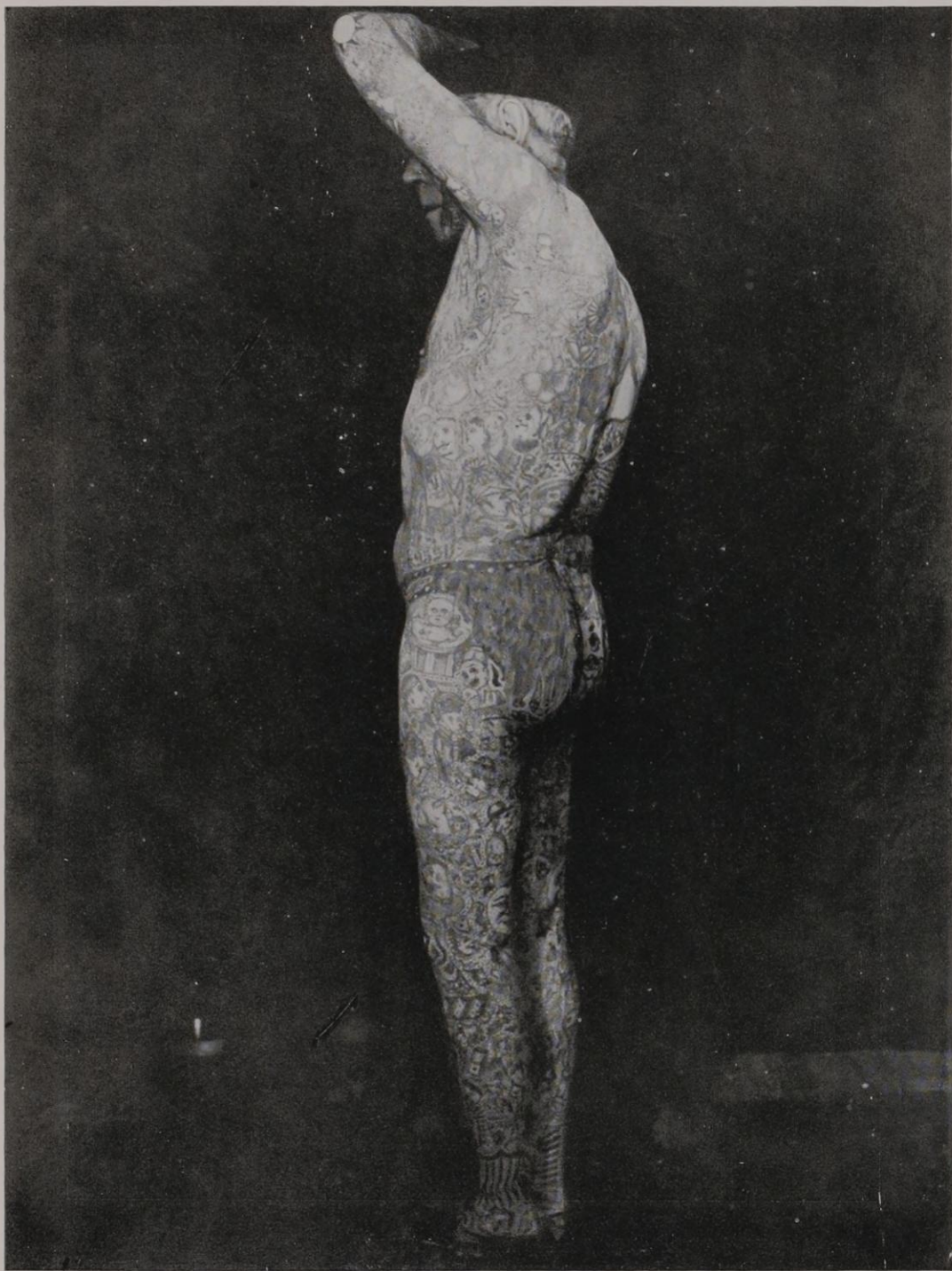
71. *Richardo, l'homme le plus tatoué du monde, qu'Albert Londres surnomma le « Gobelins » vivant.*  
(Photo Robert Doisneau, Paris.)



72. *Richardo, de dos, détails.* (Photo Robert Doisneau, Paris.)



73. *Richardo, buste.* (Photo Robert Doisneau, Paris.)



74. *Richardo, côté gauche.* (Photo Robert Doisneau, Paris.)



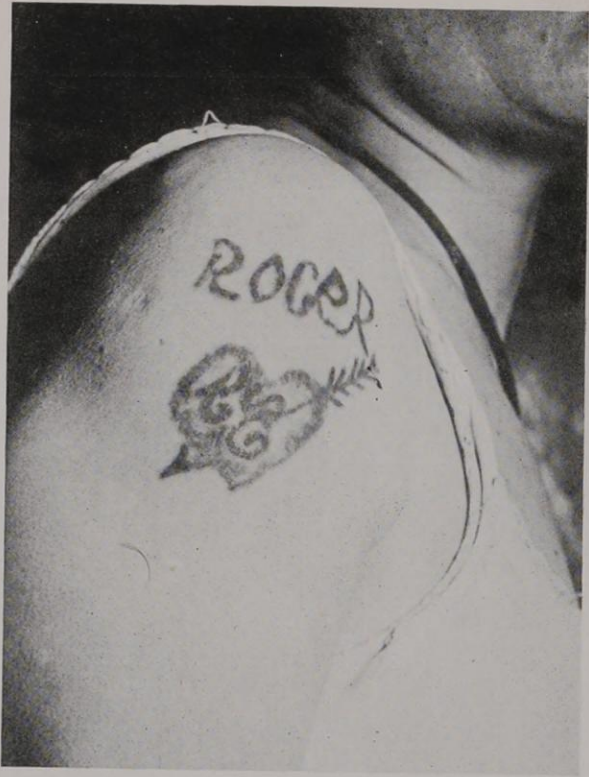
75. Cette femme porte à la fois des tatouages tribaux et des tatouages du milieu.  
(Collection Docteur Jean Lacassagne.) (Photo Labo. Police technique, Lyon.)



76. *Ses pensées sont pour son homme.*  
(Collection Docteur Jean Lacassagne.) (Photo Labo. Police technique, Lyon.)



77. *Un surtatouage en cours d'exécution. Les fleurs vont dissimuler le nom de l'ex-aimé.*  
(Collection Docteur Jean Lacassagne.) (Photo Labo. Police technique, Lyon.)



78. *Roger le Tatoueur s'est lui-même dédié cette femme. (Photo Robert Doisneau, Paris.)*



79. *Il a fallu beaucoup d'épines pour tatouer cette rose. (Photo Robert Doisneau, Paris.)*



80. *La corsetière peut faire faillite, nous sommes pourvue...*  
(Photo Roger-Viollet.)





## TABLE

I. — QUELQUES DÉFINITIONS. . . . .	7
II. — HISTORIQUE DU TATOUAGE. . . . .	11
III. — SITUATION ACTUELLE. . . . .	18
IV. — DICTIONNAIRE ANALYTIQUE DES TATOUAGES DU « MILIEU ». . . . .	23
V. — LES TATOUAGES DES FEMMES. . . . .	44
VI. — LE DÉTATOUAGE. . . . .	48
VII. — ART ET TATOUAGE. . . . .	51
VIII. — CONCLUSIONS. . . . .	52
DOCUMENTS . . . . .	55



LES TATOUAGES DU MILIEU,  
PREMIER OUVRAGE ÉDITÉ SOUS  
LE SIGNE DE LA ROULOTTE,  
A ÉTÉ ACHEVÉ D'IMPRIMER  
LE DIX JUIN MIL NEUF CENT  
CINQUANTE PAR LES MAITRES  
IMPRIMEURS ARRAULT ET C<sup>IE</sup> A TOURS.  
CINQUANTE EXEMPLAIRES  
TIRÉS A PART ET NUMÉROTÉS  
DE 1 A 50 CONSTITUENT  
L'ÉDITION ORIGINALE



